Chaire

Approches communautaires et

Inégalités de santé

FCRSS/IRSC

Évaluation des projets d'*empowerment* menés par Collectivité en Action selon une approche participative

Évaluation des projets d'*empowerment* menés par Collectivité en Action selon une approche participative

Shelley-Rose Hyppolite

avec la contribution des membres du comité d'évaluation

Anna Bérubé, Pierre Côté, Richard Dallaire, Jean-Louis Fortier, André Gauthier, Zineb Mansouri, Céline Morrow, Léon Mugesera

Février 2009

Pour toute information sur Collectivité en Action et ses projets, vous pouvez communiquer avec Collectivité en Action, 3500, chemin des Quatre-Bourgeois, local 210, Québec (Québec) G1W 2L2, téléphone : 418 681-9740.

Pour communiquer avec Shelley-Rose Hyppolite, voici les coordonnées : 2400, avenue D'Estimauville, Québec (Québec) G1E 7G9, téléphone : 418 666-7000, poste 331.

Ce rapport sera également disponible au cours de l'année 2009 sur le site internet de la Chaire *Approches communautaires et inégalités de santé* au www.cacis.umontreal.ca.

RÉSUMÉ

Collectivité en Action est un projet pilote de mobilisation communautaire qui vise la réduction des inégalités de santé selon une approche d'*empowerment*. Financé par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, il a permis l'émergence de projets dans deux paroisses du territoire de Sainte-Foy, soit celle de Saint-Thomas-d'Aquin et celle de Sainte-Ursule.

Ayant fait l'objet d'une évaluation antérieure orientée sur le processus d'implantation, cette évaluation met davantage l'accent sur l'évaluation de l'intervention selon une approche d'*empowerment* et sur les effets des projets sur les participants en rapport avec un processus d'*empowerment*. Sous la direction de la titulaire de la *Chaire sur les approches communautaires et les inégalités sociales de santé*, nous avons réalisé une évaluation participative avec la collaboration et la contribution des membres d'un comité d'évaluation mis sur pied pour cette démarche. Ce rapport présente les résultats de l'évaluation ainsi que la démarche participative qui a été menée. Il est composé de deux sections.

La première section présente le projet Collectivité en Action et le contexte ayant conduit à l'évaluation de ses projets d'*empowerment*. Une revue de littérature sur le sujet montre que l'évaluation des projets d'*empowerment* mis en œuvre en santé publique reste encore peu développée. La pertinence de mener une recherche évaluative de type participative auprès des projets d'*empowerment* menés par Collectivité en Action est alors présentée ainsi que les principes directeurs des approches participatives. Puis apparaît une brève description du comité d'évaluation et des diverses rencontres qu'il a tenues. Finalement, les questions de recherches retenues par le comité d'évaluation ainsi que le cadre théorique, méthodologique et opérationnel sont présentés.

La seconde section présente l'évaluation des projets menés par Collectivité en Action, tout d'abord ceux qui se situent dans la paroisse Saint-Thomas-d'Aquin puis ceux qui se déroulent dans la paroisse Sainte-Ursule. Parmi les sept projets mis sur pied par Collectivité en Action, trois font l'objet d'une évaluation détaillée en regard de l'approche d'*empowerment* soit les projets

La Jasette…Café animé, la Distribution alimentaire d'été et le Jardin l'Entre Amis. Pour les projets Comité Vie de Quartier Saint-Thomas-d'Aquin et Comité Solidarité Sainte-Ursule, le comité d'évaluation a jugé qu'ils ne se prêtaient pas à une évaluation approfondie. Ainsi, ces deux projets font uniquement l'objet d'un résumé et certaines pistes de réflexion sont proposées en regard de l'approche d'*empowerment*. Finalement, les projets Les Glaneuses et un Pont Entre le Milieu et les Musulmans ne sont que succinctement décrits dans ce rapport. En effet, Les Glaneuses est un projet qui n'existe plus et les femmes qui y avaient participé n'ont pu être rencontrées. Et au sujet du projet un Pont Entre le Milieu et les Musulmans, celui-ci ne visait pas l'*empowerment* des personnes impliquées.

REMERCIEMENTS

La réalisation de cette évaluation selon une approche participative a suscité l'implication et la collaboration de plusieurs personnes qui ont accepté d'être membres du comité d'évaluation du projet. À ce titre, je remercie grandement Anna Bérubé, Pierre Côté, Richard Dallaire, Jean-Louis Fortier, André Gauthier, Zineb Mansouri, Céline Morrow et Léon Mugesera pour avoir accepté de se lancer dans cette démarche et ce travail et pour y avoir contribué de façon remarquable. Sans votre contribution, cette évaluation participative n'aurait pu avoir lieu. Sincèrement, un grand merci à chacun d'entre vous. Un merci particulier à Anna Bérubé et Pierre Côté qui ont grandement facilité ma rencontre avec les citoyens impliqués dans les projets Jardin l'Entre Amis, la Distribution alimentaire d'été à Sainte-Ursule et La Jasette…Café animé en y favorisant un climat de confiance.

Je remercie également toutes les personnes qui ont accepté d'être rencontrées et interrogées pour cette évaluation, entre autres les citoyens impliqués dans les projets et les agents milieu, en particulier Richard Dallaire et Doreen Perreault qui ont fait confiance à la démarche proposée et ont facilité la réalisation des observations sur le terrain et la rencontre des citoyens impliqués dans les projets.

Un merci tout particulier à Louise Potvin, titulaire de la Chaire approches communautaires et inégalités de santé (CACIS) et directrice de ma formation supplémentaire dans le cadre d'une spécialisation en santé communautaire, pour son enseignement précieux qui m'a permis de m'outiller concrètement sur le plan théorique pour mener cette recherche évaluative novatrice et pour son suivi empreint d'une grande confiance. Un grand merci à Jocelyne Bernier, coordonatrice de la CACIS, pour sa grande disponibilité, pour son écoute et pour ses conseils toujours judicieux. Merci beaucoup à toutes les deux !

Merci également à William A. Ninacs qui m'a accordé du temps pour échanger sur les résultats de l'évaluation et procuré son dernier manuscrit encore en rédaction afin de m'outiller davantage. Merci aussi à Sonia Racine pour avoir échangé avec moi sur les résultats de l'évaluation.

Je tiens également à remercier Michel Beauchemin et Céline Morrow qui m'ont donné l'opportunité de réaliser cette évaluation financée par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale sans conditions contraignantes, mais plutôt en m'accordant toute la latitude nécessaire pour réaliser cette évaluation participative.

Finalement, je remercie Élyane Andoche pour avoir travaillé sur la mise en page et Nancy Simard pour avoir finalisé la mise en page et réalisé la page couverture.

MOT DES PARTICIPANTS

Nous avons accepté, bénévolement et volontairement, d'être membres du comité d'évaluation participative du projet Collectivité en action (CEA), avec le droit de nous en retirer, à tout moment, sans aucune justification ni aucune conséquence. Aucun abandon n'a eu lieu.

Appartenant à des milieux différents (institutionnel, communautaire ou citoyens impliqués dans des organismes de quartiers), nous sommes des acteurs et des témoins de la création (pour certains) et de l'évolution (pour tous) du projet CEA dans sa zone d'intervention (Sainte-Foy), projet dont l'approche dite d'*« empowerment »* vise à amener des individus ou des groupes (pauvres, exclus, marginalisés, humiliés par les revers de la vie) à se prendre en main.

Certains d'entre nous ne connaissaient pas ce concept d'*empowerment*. La compréhension de sa notion, comme cadre théorique de référence et comme concept opératoire, ainsi que son appropriation pragmatique progressive, ont constitué une toile de fond de notre participation à cette évaluation participative.

Qu'aucun d'entre nous n'ait abandonné, en cours de route, cette évaluation tient à deux facteurs essentiels : l'esprit et la lettre de la nature « participative » de ce type d'évaluation ainsi que l'attitude d'écoute de la chercheuse Shelley-Rose Hyppolite dans la mise en œuvre de cette évaluation. Son attitude d'écoute a été déterminante dans la manière de travailler du comité et, en fin de compte, dans la réussite de cette évaluation participative.

Participer revêt ici toute la force de son sens originel qu'il tire de deux mots latins qui le composent, à savoir *« pars, partis »* qui signifie « part, ce qui revient à l'individu » et *« capere »* qui signifie « prendre ». À aucun moment de ce processus d'évaluation, aucun d'entre nous n'a été privé, de quelque façon que ce soit, de prendre sa part.

C'est pourquoi nous avons pris, non sans risque, la décision de prendre part également à ce mot introductif, tâche qui revient habituellement au chercheur. Ce qui représente effectivement un double risque de flatterie et d'auto-congratulation. Cependant, notre silence aurait constitué une entorse à l'esprit participatif même de ce type d'évaluation dont la participation doit être libre, pleine et entière, et aurait été ainsi une lacune au caractère scientifique de cette recherche.

Nous connaissons tous l'évaluation de l'expert qui, à l'instar du maître d'école, selon une méthodologie et des critères prédéterminés, conçoit, compose et pose des questions, effectue le traitement des données, rédige et dépose son rapport. Tel n'a pas été le cas dans notre expérience d'évaluation participative.

Nous avons commencé par évoquer individuellement notre motivation à prendre part à ce type d'évaluation. Il en est ressorti, entre autres, que les résultats devaient servir à quelque chose. Un rapport qui moisirait sur les tablettes n'était d'aucun intérêt pour personne. L'aspect de l'utilisation des résultats pour panser et guérir la plaie sociale de la pauvreté et de l'exclusion a donc été un élément important de l'engagement de tout un chacun dans cette aventure.

Nous avons nous-mêmes établi le fait que notre mode de fonctionnement devait être démocratique, respectueux des personnes et de leur bonne foi, de leurs idées et de leurs opinions, et transparent autant dans le partage des informations que dans l'expression des opinions.

Nous avons également formulé tout un éventail de questions parmi lesquelles nous avons choisi les questions prioritaires qui ont constitué le questionnaire d'enquête. Nous avons établi les objectifs de l'évaluation, les méthodes de la collecte des données (observation participante, entrevue individuelle ou de groupe) et l'identification des personnes à interviewer. Nous avons discuté des résultats, au fur et à mesure de leur disponibilité, et apporté des corrections là où il le fallait. Nous avons également examiné le document final qui en a résulté et décidé des modalités de sa diffusion.

Dans ce processus, Shelley-Rose Hyppolite s'est correctement acquittée de sa part : administration du questionnaire d'enquête, collecte et dépouillement des données, synthèse des résultats, établissement du calendrier de travail à court et à long terme, invitation à temps, ordre du jour, animation des rencontres, prise de notes, enregistrements et transcriptions, comptes rendus, rapports d'étape, discussion des résultats partiels et corrections. Elle a toujours pris soin de requérir notre avis et notre approbation là où c'était nécessaire.

Tout au long de ce processus d'évaluation participative, les discussions et les débats se sont déroulés dans une atmosphère de convivialité entre partenaires égaux, nous-mêmes et la chercheuse. Elle a été, non pas une directrice, mais une modératrice, une accompagnatrice des débats, tout en y participant elle-même.

Dans l'accomplissement de cette responsabilité, elle a veillé à la présence de tous à chacune de nos rencontres. À cet effet, les dates de toutes nos rencontres ont été fixées, dans le respect de nos divers agendas, sans se dire que s'il en manquait un, ce ne serait pas grave, les autres pourraient aller de l'avant. En témoignent ses multiples courriels avec nous pour fixer une date qui convient à tout le monde. L'obstacle du transport a également été levé par un montant forfaitaire. Le partage d'un repas sur place, tout en favorisant la convivialité, a enlevé l'inconvénient de clore hâtivement les discussions pour rentrer souper à la maison. Son effort inlassable pour la participation de tous à l'ensemble du processus ainsi que sa volonté manifeste de concertation pour l'atteinte d'un consensus et d'une décision collective bien comprise trouvent leur fondement dans l'attitude d'écoute que nous avons constatée chez elle.

En effet, son attitude d'écoute, attentive et constructive, a créé, au sein de notre comité, une atmosphère propice à l'attitude de la prise de parole qui, elle-même, a éveillé l'écoute des uns et des autres. Cette attitude d'écoute réciproque a enlevé la crispation, facilité l'ouverture à l'autre, favorisé un climat de détente et une attitude de respect indispensables à une saine communication.

L'attitude d'écoute de Shelley-Rose Hyppolite a manifestement encouragé la libération de la parole, car chacun de nous a pu parler aisément et se concentrer sur ses idées et leur expression, sans l'inquiétude lancinante d'être brusquement interrompu et de perdre ainsi le fil de ses idées. Le flot des idées s'est écoulé, sans hiatus, dans le flot de la parole à un rythme propre à chacun. Le fait que chacun soit resté ouvert à l'accueil de la parole de l'autre a favorisé le dialogue et la communication, le partage et la participation.

Notre constat est donc à l'effet que l'attitude d'écoute de Shelley-Rose Hyppolite a eu pour corollaires, au sein de notre comité, la libération de la parole, l'accueil de la parole de l'autre et la convivialité, l'esprit de consensus et la responsabilité partagée des décisions. S'il n'en tenait qu'à notre expérience, l'attitude de l'écoute du chercheur devrait être considérée comme un facteur déterminant de la réussite d'une évaluation participative.

En fin de compte, nous tenons à souligner la qualité remarquable de l'exposé des résultats. Le texte ne souffre pas de développements superflus. Le style de Shelley-Rose Hyppolite est non seulement clair et concis, mais aussi il a un caractère fluide, par le fait qu'il ne rebute pas la lisibilité et qu'il témoigne d'un enchaînement quasi naturel entre la théorie et le travail de terrain.

Anna Bérubé	André Gauthier
Pierre Côté	Zineb Mansouri
Richard Dallaire	Céline Morrow
Jean-Louis Fortier	Léon Mugesera

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ **5**

REMERCIEMENTS **7**

MOT DES PARTICIPANTS **9**

TABLE DES MATIÈRES **13**

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES ACRONYMES **15**

I. PREMIÈRE SECTION **19**

1. Le contexte de la recherche 21
2. L'évaluation des projets d'*empowerment* mis en œuvre en santé publique encore peu traitée dans la littérature 21
3. Le projet Collectivité en Action 24
4. Le processus de la recherche : une recherche participative 25
5. Questions de recherche 29
6. Pertinence de la recherche 30
7. Précisions théoriques et conceptuelles pour répondre aux questions de recherche de nature analytique 32
8. Le cadre méthodologique et opérationnel 37

II. DEUXIÈME SECTION **41**

PROJETS DANS LA PAROISSE SAINT-THOMAS-D'AQUIN **43**

1. La Jasette…Café animé **45**
- 1.1. Historique du projet 45
- 1.2. Description sommaire du projet 47
- 1.3. Les personnes impliquées dans la Jasette 51
- 1.4. Les représentations des femmes impliquées à La Jasette…Café animé 53
- 1.5. Discussion des résultats en regard de l'approche d'*empowerment* 69

2. Comité Vie de Quartier Saint-Thomas-d'Aquin **73**
- 2.1. L'historique du projet et les objectifs visés 73

2.2. Description sommaire du fonctionnement du Comité Vie de Quartier Saint-Thomas-d'Aquin et des tâches réalisées par les différents acteurs impliqués 74
2.3. Commentaires et pistes de réflexion en regard de l'approche d'*empowerment*. 80

3. Pont Entre le Milieu et les Musulmans 84
3.1. Historique du projet....84
3.2. Le rôle de l'agente de liaison et les activités menées....85
3.3. Les effets du projet et les constats réalisés....87

PROJETS DANS LA PAROISSE SAINTE-URSULE 89

4. Distribution alimentaire d'été 91
4.1. Historique du projet 91
4.2. Description sommaire du fonctionnement du projet et des tâches réalisées par les différents acteurs impliqués 92
4.3. Le nombre de bénéficiaires rejoints par le projet et leur profil socioéconomique 96
4.4. Le comité organisateur de la distribution alimentaire d'été 97
4.5. Les représentations des membres du comité organisateur 100
4.6. Discussion des résultats en regard de l'approche d'*empowerment*. 109
4.7. Perspectives d'avenir en regard de la collaboration et de la participation des divers acteurs impliqués. 113
4.8. Recommandations 118
5. Projet Jardin L'Entre Amis....121
5.1. Historique du projet 121
5.2. Description sommaire du fonctionnement du jardin et des tâches réalisées par les différents acteurs impliqués 122
5.3. Les personnes impliquées dans le jardin 124
5.4. Les représentations des personnes impliquées dans le jardin collectif L'Entre Amis 129
5.5. Discussion des résultats en regard de l'approche d'*empowerment*....137
5.6. Recommandations 141

6. Projet Comité Solidarité Sainte-Ursule 145
6.1. L'historique du projet....145
6.2. Le Comité Solidarité Sainte-Ursule au cours de l'année 2005-2006 146
6.3. Le Comité Solidarité Sainte-Ursule au cours de l'année 2006-2007 148
6.4. Le Comité Solidarité Sainte-Ursule au cours de l'année 2007-2008 150

6.5. Commentaires et pistes de réflexion en regard de l'approche d'*empowerment*. 153

7. Les Glaneuses 161

7.1. L'historique du projet 161

7.2. Le groupe Les Glaneuses 161

CONCLUSION 164

BIBLIOGRAPHIE 168

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES ACRONYMES

Agence = Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale

CACIS = Chaire sur les approches communautaires et les inégalités sociales de santé

CEA = Collectivité en Action

CLD = Centre local de développement

CLSC = Centre local de services communautaires

CHSLD = Centre d'hébergement et de soins de longue durée

CSSS = Centre de services de santé et de services sociaux

CSSSVC = Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale

CVQ = Comité Vie de Quartier

DSP = Direction de santé publique de la Capitale-Nationale

IMPAQ = Impliqué(e)s pour Améliorer mon Quartier

MEC = Maison des Entreprises de Cœur

PAPP = Projet Action et Prévention Pauvreté

PARI = Plan d'actions régionales en immigration

POEMM = Pont Entre le Milieu et les Musulmans

SSVP = Société Saint-Vincent-de-Paul

I. PREMIÈRE SECTION

1. Le contexte de la recherche

Depuis 2001, trois centres de santé et de services sociaux (CSSS) de la région de Québec mettent en œuvre des projets pilotes de mobilisation communautaire qui visent la réduction des inégalités de santé et de bien-être. Le projet Collectivité en Action (CEA) se déroule à Sainte-Foy, le projet Impliqué(e)s pour Améliorer notre Quartier (IMPAQ) est situé dans le secteur Duberger-Les Saules et le Projet Action Prévention Pauvreté (PAPP) est basé à Loretteville. Les trois projets sont financés par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale (Agence) et ont été structurés à partir d'un cadre de référence élaboré par la Direction de santé publique de la Capitale-Nationale (DSP).

Ayant fait l'objet d'une évaluation antérieure axée sur le processus d'implantation, la DSP souhaitait effectuer une seconde évaluation de ces projets davantage orientée sur les effets. Intéressée par les projets d'*empowerment* et devant effectuer une année de formation académique dans le cadre d'une spécialisation en médecine, nous nous sommes entendus avec le responsable de l'équipe Pauvreté, développement social et des communautés de la DSP pour réaliser l'évaluation de ces projets pilotes de mobilisation communautaire. Étant sous la direction de la titulaire de la Chaire sur les approches communautaires et les inégalités sociales de santé (CACIS), l'entente verbale avec le responsable d'équipe au sein de la DSP fut à l'effet que nous avions la liberté de réaliser l'évaluation selon une approche préconisée par la CACIS sans agenda prédéterminé. L'évaluation se ferait à partir d'une enveloppe budgétaire déjà prévue et octroyée par l'Agence pour l'évaluation des projets.

Alors que nous commencions à planifier une démarche évaluative, nous avons rapidement réalisé que les projets d'*empowerment* en santé publique demeuraient encore peu évalués, que la littérature à ce sujet était mince et, par conséquent, que l'évaluation des projets de mobilisation communautaire pouvait faire l'objet d'un projet de recherche pertinent.

2. L'évaluation des projets d'*empowerment* mis en œuvre en santé publique encore peu traitée dans la littérature

L'*empowerment* : une stratégie clé en santé publique

Depuis la ratification de la Charte d'Ottawa en 1986, l'*empowerment* est devenu un concept clé en promotion de la santé (Gibson, 1991; Labonté, 1994; Wallerstein et Bernstein, 1994; Robertson et Minkler, 1994; Purdey *et al.*, 1994; Laverack et

Wallerstein, 2001). Bien que la notion d'*empowerment* en santé publique remonte à la formation de la discipline au milieu du XIXe siècle (Beeker *et al.*, 1998), les années glorieuses de la bactériologie et la promotion de la santé des années 1970 ont contribué à effacer l'importance de l'environnement social sur la santé en promulguant des pratiques de plus en plus médicalisées sur une base individuelle et orientées sur les comportements et les habitudes de vie des individus (Kickbusch, 1986; Labonté, 1994; Minkler, 1994; Evans et Stoddart, 1996). Ce n'est qu'au début des années 1980 que la perspective holistique de la santé prend de l'essor pour atteindre son point culminant en 1986 avec la ratification de la fameuse Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé lors de la première conférence internationale sur le sujet (OMS *et al.*, 1986).

Cette conférence place l'*empowerment* au cœur des processus pour renforcer l'action communautaire, qu'on identifie comme l'un des cinq axes d'interventions proposées. La troisième conférence tenue à Sundsvall (Programme des Nations Unies pour l'Environnement *et al.*, 1991) retient en 1991 l'*empowerment* individuel et la participation des communautés parmi les quatre stratégies clés de santé publique susceptibles de promouvoir la création de milieux favorables pour la santé. En 1997, la conférence de Jakarta (OMS, 1997) identifie l'accroissement des capacités des communautés et le renforcement de l'*empowerment* des individus parmi les cinq priorités pour la promotion de la santé au XXIe siècle. Finalement, lors de la dernière conférence internationale pour la promotion de la santé tenue à Bangkok en 2005, on indique que les politiques et partenariats qui favorisent l'*empowerment* des communautés et qui améliorent la santé doivent être au cœur du développement national et global (OMS, 2007).

En somme, si quelques radicelles se sont formées avec l'émergence du champ de la santé publique au XIXe siècle, l'*empowerment* est devenu un concept incontournable en promotion de la santé depuis les années 1980. Mis à la une de l'agenda en santé publique, le concept d'*empowerment* semble prometteur et dès lors, de nombreux programmes et projets qui le proposent comme objectif ont vu le jour à travers le monde.

Les stratégies d'*empowerment* demeurent peu évaluées

Malgré l'abondance des programmes et des projets en santé publique qui visent l'*empowerment* des individus et des collectivités, l'évaluation de cette stratégie prometteuse reste à développer. Dans une revue de littérature qu'elle a faite sur le sujet, Wallerstein (1992) relate les résultats de travaux effectués au sein de diverses

disciplines. Les recherches liées au manque de pouvoir ont démontré en épidémiologie sociale qu'il existe un lien entre la pauvreté et les taux élevés de mortalité et de morbidité. En recherche occupationnelle, on a mis en évidence le gradient inverse entre la maladie coronarienne et la position occupationnelle. Des recherches sur le stress ont trouvé une association entre les stresseurs chroniques liés au manque de pouvoir et les problèmes de santé mentale, physique et comportementale. Néanmoins, même si plusieurs travaux appuient un lien entre l'*empowerment* communautaire et la santé, Wallerstein souligne que les recherches centrées sur la mesure de l'*empowerment* communautaire et ses effets sur la santé n'en sont encore qu'à leur début. En effet, l'association entre l'*empowerment* et la santé est encore peu traitée dans la littérature (Israel *et al.*, 1994). Plus récemment, dans un document synthèse réalisé pour le bureau régional de l'OMS en Europe, Wallerstein (2006) conclu que les initiatives d'*empowerment* peuvent conduire à des résultats de santé et que l'*empowerment* est une stratégie de santé publique viable. La stratégie d'*empowerment* s'avère prometteuse dans sa capacité à produire des résultats sur l'*empowerment* et sur la santé ainsi que pour travailler auprès des populations socialement exclues (ibid.). Toutefois, bien que prometteuses, les stratégies d'*empowerment* demeurent encore peu évaluées et, en ce sens, l'auteure souligne le besoin d'évaluer les stratégies d'*empowerment* mises en œuvre en santé publique (ibid.). Aussi, lors de la cinquième conférence internationale pour la promotion de la santé tenue en 2000, le besoin de mieux documenter les effets des politiques et des pratiques de promotion de la santé sur l'amélioration de la santé des populations, sur le rehaussement de la qualité de vie et sur l'atteinte d'une meilleure équité en santé a clairement été identifié (Restrepo, 2000).

En résumé, bien que l'*empowerment* soit devenu un concept clé en promotion de la santé, les données sur l'évaluation des stratégies d'*empowerment* et celles qui démontrent l'effet positif de l'*empowerment* communautaire sur la santé demeurent encore partielles. Par conséquent, à la lumière des connaissances actuelles, il apparaît pertinent de planifier et de proposer l'évaluation des projets pilotes de mobilisation communautaire dans la région de Québec sous la forme d'un projet de recherche.

Le présent rapport de recherche porte uniquement sur l'évaluation du projet Collectivité en Action.

3. Le projet Collectivité en Action

À l'automne 2001, lorsque la DSP lance un appel d'offre aux Centres locaux de services communautaires (CLSC) du territoire de la Capitale-Nationale pour recevoir des propositions de projets de mobilisation communautaire qui visent la réduction des inégalités de santé, un comité d'organismes promoteurs qui regroupe le Centre local de services communautaire-Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CLSC-CHSLD) des Hautes-Marées, La Baratte, La Courtepointe, le Conseil particulier de la Saint-Vincent-de-Paul et la Table de concertation sur la pauvreté de Sainte-Foy-Sillery- décide de présenter le projet Coalition Anti-Pauvreté. Ce projet qui deviendra Collectivité en Action à partir de mars 2003 est alors retenu comme projet pilote d'*empowerment* dans la région.

Le projet Coalition Anti-Pauvreté émerge donc de différents organismes déjà bien investis dans le domaine de la lutte à la pauvreté sur le territoire Sainte-Foy-Sillery pourtant considéré comme le plus favorisé de la région. En 1992, les données statistiques du dernier recensement montraient que 15 % des résidents de ce territoire vivaient en situation de pauvreté. À la suite de ces données, le CLSC organise avec des personnes préoccupées par la pauvreté un colloque intitulé *La pauvreté n'a pas de classe* qui rassembla une centaine de personnes. Lors de ce colloque, diverses actions sont proposées dont la mise sur pied d'une concertation des organismes qui luttent contre la pauvreté. En novembre 1996 naît la Table de concertation sur la pauvreté de Sainte-Foy-Sillery qui regroupe différents organismes du milieu. En 1999, elle réalise un portrait de la pauvreté qui identifie les quatre secteurs les plus touchés par la pauvreté sur le territoire Sainte-Foy-Sillery soit Sainte-Ursule, Saint-Thomas-d'Aquin, Saint-Jean-Baptiste de la Salle et Sainte-Geneviève.

À partir des données de cette étude, le projet Collectivité en Action cible les deux principaux secteurs affectés par la pauvreté, soit Sainte-Ursule et Saint-Thomas-d'Aquin et cherche à susciter la participation de personnes affectées par la pauvreté à des projets initiés par les collectivités locales afin qu'elles développent des compétences personnelles, des réseaux sociaux et des milieux de vie favorables à leur santé. Le projet Collectivité en Action vise essentiellement l'*empowerment* des personnes en situation de pauvreté impliquées dans ses projets.

Pour y parvenir, différents processus sont mis en œuvre et contribuent essentiellement à rassembler sur une base régulière des représentants de divers secteurs au sein d'un comité de gestion qui a pour rôle l'encadrement et l'appui des

agents milieu dans leur travail. Ces agents milieu doivent soutenir la participation de personnes affectées par la pauvreté à divers projets devant répondre à leurs besoins.

Concernant certains aspects structuraux, les comités de gestion en charge des projets regroupent des représentants de la DSP, du CSSS, du Centre local d'emploi, de la municipalité ainsi que des organismes communautaires, des citoyens du quartier et les agents milieu des projets.

Dans Saint-Thomas-d'Aquin, CEA a suscité la mise en place de trois projets, soit la Jasette….Café animé, un Pont Entre le Milieu et les Musulmans (POEMM) et le Comité Vie de Quartier Saint-Thomas-d'Aquin. Dans le quartier Sainte-Ursule, CEA a appuyé le développement de quatre projets, soit la Distribution alimentaire d'été, les Glaneuses, le Jardin collectif l'Entre Amis et le Comité Solidarité Sainte-Ursule.

4. Le processus de la recherche : une recherche participative

La pertinence d'une approche participative et ses principes directeurs

Pour réaliser l'évaluation du projet CEA, nous avons décidé de mener une évaluation de type participative dans laquelle différents acteurs ont été invités à entrer dans le système évaluation. À ce sujet et depuis quelques années, une littérature extensive s'est développée sur les approches participatives au sein des recherches et dans le domaine de l'évaluation (Abma, 2006). Cette littérature regroupe différentes approches soit, les recherches participatives (Brown et Tandon, 1983; McTaggart, 1991; Cornwall et Jewkes, 1995), les recherche-action (Brown et Tandon, 1983; Boutilier *et al.*, 1997; Baum et al., 2006), les recherche-action participatives (Baum *et al.*, 2006), les évaluations participatives (Abma, 2006), les évaluations qui visent l'*empowerment* (Fetterman, 2001) et les recherches basées dans la communauté (Minkler, 2004; Minkler, 2005). S'appuyant sur des principes de partenariat et de relations de pouvoir égalitaires, on considère dans la littérature ces approches participatives particulièrement appropriées pour évaluer des projets d'*empowerment* et des projets de développement communautaire (Brown et Tandon, 1983; Cornwall et Jewkes, 1995; Poland, 1996). Le choix de ce type de recherche pour l'évaluation du projet CEA repose sur les considérations suivantes :

- Considérant le projet CEA comme un système d'actions complexes où des acteurs stratégiques sont mis en relation, cette conception même de l'espace programmation nous conduit à construire le système évaluation comme un espace dans lequel divers acteurs sont mis en interaction autour d'un processus réflexif.

- Contrairement aux recherches conventionnelles, les recherches participatives visent avant tout la connaissance pour l'action plutôt que la connaissance pour une meilleure compréhension de phénomènes ou d'objets (Brown et Tandon, 1983; McTaggart, 1991; Cornwall et Jewkes, 1995). Les recherches participatives visent une connaissance utile pour les interventions, objectif clairement exprimé par les membres du comité d'évaluation CEA.
- Puisque CEA vise l'*empowerment* de personnes en situation de pauvreté, il apparaît pertinent de construire le système évaluatif sur des valeurs partagées avec le système programmation (Eng et Parker, 1994) et de favoriser la participation des acteurs concernés, en particulier des personnes en situation de pauvreté impliquées dans les projets. Les recherches participatives reposent sur la collaboration, la concertation et les décisions de groupe (McTaggart, 1991), ce qui cadre bien avec les valeurs sur lesquelles repose le projet CEA.
- La participation de différents acteurs à l'évaluation peut conduire à plusieurs effets recherchés, comme la plus grande pertinence des questions priorisées, la plus grande fiabilité des données recueillies auprès d'acteurs participants et l'utilisation plus importante des résultats de l'évaluation (Patton, 1997).
- La participation de différents acteurs à l'évaluation est également une façon de réduire l'incertitude associée à la démarche évaluative des projets (Potvin, 2007).

Les principes essentiels qui guident la recherche participative sont :

- Une participation active de la population ciblée aux différentes étapes du processus de recherche.
- Une collaboration plus égalitaire entre les chercheurs et les acteurs concernés par la recherche. Les recherches participatives se fondent sur une collaboration et une concertation entre les chercheurs et les acteurs où le pouvoir et le contrôle sont davantage partagés (Cornwall et Jewkes, 1995). Dans ces recherches, il y a une préoccupation constante pour changer la culture hiérarchique du groupe et la domination des chercheurs. Ceci exige des efforts pour assurer la réciprocité et la symétrie des relations (McTaggart, 1991).
- Un travail d'équipe pour l'ensemble de la démarche entre les enquêteurs et les enquêtés (Mayer et autres, 2000) et des prises de décisions qui soient collectives (McTaggart, 1991).
- Un engagement à améliorer l'action (McTaggart, 1991; Mayer *et al.*, 2000).

Pour mettre en place le cadre d'une recherche participative, nous avons tenté d'opérationnaliser ses principes directeurs. Comme le soulignent certains auteurs, les éléments clés de la recherche participative ne relèvent pas des méthodes mais essentiellement de l'attitude et de la façon de travailler des chercheurs qui déterminent comment et par qui la recherche est conceptualisée et conduite (Cornwall et Jewkes, 1995; Mayer *et al.*, 2000). Pour cette recherche et en rapport avec les principes directeurs des recherches participatives cités plus haut, nous avons donc tenté de :

- Favoriser la participation et la prise de décision en groupe des membres du comité d'évaluation à toutes les étapes de la recherche en facilitant la présence, la prise de parole et la libre expression de tous. Pour favoriser la participation de tous les acteurs et enlever certains obstacles éventuels à leur participation, un montant d'argent a été donné à tous les citoyens impliqués dans les projets et membres du comité d'évaluation afin de les dédommager pour leur déplacement et leur temps (ce montant a été négocié au sein du comité d'évaluation en fonction du budget disponible).
- Positionner clairement l'objectif premier de la recherche autour de l'amélioration de la santé et des conditions de vie de la population ciblée par les projets.
- Assurer la réciprocité et la symétrie des relations entre le chercheur et les autres membres du comité d'évaluation et, en particulier, avec la population ciblée par le projet. Pour ce faire, nous avons tenté d'établir des liens directs avec chacun des acteurs sans passer par des intermédiaires ou encore par les intervenants pour interagir avec les citoyens impliqués dans les projets; nous avons tenté d'accueillir les diverses demandes formelles et informelles des différents acteurs en accordant autant d'attention à chacune; nous avons tenté de remettre au comité d'évaluation la responsabilité des décisions concernant la démarche évaluative.
- Diminuer les relations de pouvoir inhérentes entre les différents acteurs du comité d'évaluation, en favorisant la libre expression et le respect des opinions, en suscitant l'attention du groupe aux discours de chacun, en faisant en sorte que le groupe tienne compte des commentaires de chacun, en favorisant la compréhension du point de vue des acteurs, en faisant l'arbitrage des discussions, en favorisant les prises de décisions consensuelles si possible ou, sinon, en laissant place aux opinions divergentes.
- Maintenir l'objectif d'améliorer les interventions et la santé de la population ciblée en assurant des échanges et des discussions au sein du comité d'évaluation sur les résultats obtenus, en ramenant les résultats d'évaluation au sein du comité de

gestion du projet, en réalisant une rétroaction aux groupes de citoyens interviewés et impliqués dans les projets et en favorisant dans ces différents lieux un processus collectif de réflexion sur l'action.

Les étapes de la recherche participative et le comité d'évaluation

En premier lieu, nous avons identifié différents acteurs que nous souhaitions impliquer dans le processus évaluatif et avons retenu des acteurs des différents sous-systèmes qui composent le système d'évaluation, soit les sous-systèmes de légitimation (la DSP), d'action (l'organisateur communautaire du CSSS, les agents milieu, le comité de gestion) et de réaction (les personnes visées par les projets).

Ensuite, nous avons réalisé des rencontres individuelles auprès de certains acteurs identifiés et des rencontres de groupe auprès des personnes bénéficiaires des projets afin d'obtenir des données utiles pour modéliser le projet et de susciter l'intérêt des acteurs à participer au processus évaluatif. À partir d'une rencontre où les différents acteurs rencontrés préalablement étaient invités et où nous avons présenté la modélisation du projet, nous avons proposé aux personnes intéressées de former un comité d'évaluation responsable de définir les objectifs de l'évaluation, les questions prioritaires, les méthodes appropriées, le processus de collecte et d'analyse des données ainsi que les modalités de diffusion des résultats. Les personnes intéressées ont donc été invitées à une première rencontre du comité d'évaluation de CEA.

Première rencontre : Lors de cette première rencontre, les participants ont échangé sur la composition du comité d'évaluation. Le comité d'évaluation fut composé de 9 personnes, soit quatre citoyens impliqués dans des projets de CEA, une représentante de la DSP, l'organisateur communautaire qui est agent pivot du projet, un agent milieu, un membre du comité de gestion de CEA et la chercheuse. Chacun a présenté ses motivations personnelles à participer au comité d'évaluation et un premier exercice pour recueillir les questions prioritaires de chaque participant a été réalisé.

Seconde rencontre : Lors de cette rencontre, les membres du comité évaluation ont identifié cinq principes fondamentaux qui devaient guider le comité d'évaluation, soit (1) un fonctionnement démocratique, (2) la transparence dans le partage des informations et l'expression des opinions, (3) le respect des personnes, de leurs idées et leurs opinions, (4) la bonne foi dans la participation et (5) l'implication citoyenne qui est décrite comme incontournable pour mener et poursuivre l'évaluation. Par ailleurs, un premier exercice de priorisation des questions d'évaluation proposées par les membres a été effectué.

Troisième rencontre : Lors de cette rencontre, un second exercice de priorisation des questions de recherche a été réalisé par les membres du comité.

Quatrième rencontre : À partir des questions priorisées, les membres du comité d'évaluation ont identifié les sources d'information et les méthodes de collecte des données pour répondre aux questions de recherche retenues pour l'évaluation.

En somme, à la suite d'une première rencontre où nous avons présenté la modélisation du projet aux acteurs concernés par CEA, un comité d'évaluation s'est formé et quatre rencontres ont été nécessaires pour définir la composition du comité d'évaluation, ses principes directeurs, les questions de recherche prioritaires, les sources d'information et les méthodes de collecte des données.

Après la collecte des données, six rencontres ont eu lieu pour discuter des résultats de l'évaluation concernant les sept projets menés par CEA et pour identifier les lieux de diffusion.

5. Questions de recherche

Afin d'identifier des questions pertinentes pour l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus évaluatif participatif, le comité d'évaluation de CEA a tenu quatre rencontres pour prioriser les questions d'évaluation, identifier les sources d'information et déterminer les méthodes de collecte des données. Chacun des membres du comité d'évaluation a été invité à partager les questions d'évaluation qu'il jugeait importantes selon sa perspective et le choix final des questions prioritaires a fait l'objet d'un processus de négociation entre les acteurs. Les questions retenues sont celles qui ont été jugées pertinentes et prioritaires par les membres du comité d'évaluation.

Les questions prioritaires de nature descriptive retenues par le comité d'évaluation et qui font l'objet de cette étude sont :

- Quel est le profil sociodémographique des personnes impliquées dans les projets de CEA?
- Quelles sont les représentations des personnes impliquées dans les projets de CEA concernant différents aspects du projet CEA (ses objectifs, le type d'accompagnement, ses caractéristiques distinctives), la réponse ou non à leurs besoins et les effets des projets sur eux-mêmes?

Les questions évaluatives prioritaires qui ont été retenues par le comité d'évaluation sont :

- L'intervention menée par les agents milieu de CEA est-elle conforme à une approche d'*empowerment*?
- Les personnes et les groupes impliqués dans les projets de CEA ont-ils vécu un processus d'*empowerment* individuel et organisationnel?
- Les groupes formés dans les projets de CEA sont-ils des milieux propices pour développer l'*empowerment* des personnes qui y sont impliquées?

L'ensemble de ces questions concerne principalement trois projets menés par CEA soit La Jasette…Café animé, le Jardin l'Entre Amis et la Distribution alimentaire d'été à Sainte-Ursule.

Pour les quatre autres projets de CEA soit un Pont Entre le Milieu et les Musulmans, les Glaneuses, le Comité Vie de Quartier Saint-Thomas-d'Aquin et le Comité Solidarité Sainte-Ursule, seul des résumés des projets seront présentés accompagnés pour certains de quelques réflexions. En effet, le comité d'évaluation a jugé que l'évaluation du projet Comité Vie de Quartier n'était pas souhaitable dans les circonstances actuelles du retrait de CEA de ce comité et que l'évaluation du projet Comité Solidarité Sainte-Ursule était prématurée. Par ailleurs, l'évaluation du projet les Glaneuses s'est avérée impossible puisque le groupe ne se réunit plus et qu'une rencontre des personnes impliquées n'a pu être réalisée. Finalement, le projet POEMM ne présentait pas comme finalité l'*empowerment* des personnes impliquées mais plutôt l'intégration de la communauté musulmane au sein de la société québécoise.

6. Pertinence de la recherche

L'évaluation du projet CEA s'avère une préoccupation importante pour plusieurs acteurs concernés par le projet. Les membres du comité d'évaluation s'entendent pour dire que l'évaluation permettra, dans un premier temps, d'éclairer les pratiques actuelles et, ultérieurement, de les améliorer au bénéfice des personnes ciblées par les projets, d'où la pertinence sociale de cette recherche. Concernant la pertinence scientifique, les données empiriques produites par cette recherche pourraient permettre d'alimenter les connaissances actuelles encore partielles sur l'évaluation de stratégies d'*empowerment* dans le domaine de la santé publique.

7. Précisions théoriques et conceptuelles pour répondre aux questions de recherche de nature analytique

Afin de répondre à la question retenue par le comité d'évaluation concernant la conformité des interventions des agents milieu à une approche d'*empowerment*, nous retiendrons les caractéristiques essentielles des pratiques axées sur l'*empowerment* proposées par Ninacs (à paraître). Selon cet auteur, une approche axée sur l'*empowerment* cherche à soutenir les individus et les collectivités dans leurs démarches pour se procurer le pouvoir dont elles ont besoin et la pratique qui en découle comprend six éléments essentiels :

- Une collaboration partenariale avec les clients.
- Une intervention qui mise sur les forces, les capacités et les ressources des clients.
- Une cible de travail qui est double, à la fois sur l'individu et à la fois sur l'environnement.
- Un postulat opérationnel qui conçoit les clients comme des sujets actifs et ayant des droits plutôt que comme des bénéficiaires.
- Une orientation consciente des énergies professionnelles vers des individus et des groupes historiquement ou actuellement opprimés.
- Une attention particulière portée autant sur le processus de l'intervention que sur le résultat visé.

À ces caractéristiques et pour compléter le cadre théorique qui servira à analyser la conformité de l'intervention menée par CEA à une approche d'*empowerment*, nous pensons pertinent d'ajouter deux autres éléments jugés essentiels dans une approche centrée sur l'*empowerment* des personnes et des collectivités qui ont été proposés par Le Bossé (2003) et qui n'apparaissent pas précisément dans les éléments essentiels présentés auparavant :

- La définition du changement visé et de ses modalités se fait avec les personnes concernées.
- Le développement d'une démarche d'action conscientisante.

Ces huit caractéristiques constitueront donc le cadre théorique à partir duquel sera analysée l'intervention menée par CEA.

Ensuite, pour répondre à la question sur la correspondance entre les effets perçus par les personnes impliquées dans les projets et le développement de l'*empowerment*, nous

nous baserons essentiellement sur le cadre théorique et conceptuel d'*empowerment* proposé par Ninacs (à paraître). Le choix de ce cadre apparaît particulièrement approprié pour cette question de recherche, car il décrit de manière détaillée les différentes composantes de l'*empowerment* individuel et organisationnel et il s'inscrit dans des pratiques axées sur la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale, ce qui correspond aux objectifs visés par CEA.

Selon Ninacs, le processus d'*empowerment* correspond au développement des capacités de choisir, de décider et d'agir en fonction de ses propres décisions. Le cadre conceptuel d'*empowerment* qu'il propose est composé de trois types d'*empowerment* ayant des caractéristiques propres :

1) **L'*empowerment* individuel** correspond au processus d'appropriation d'un pouvoir par une personne ou par un groupe d'individus. Il est composé d'un enchaînement simultané d'étapes qui opèrent sur quatre plans :

- La **participation** est une progression débutant par l'assistance muette et évoluant vers l'exercice d'un droit de parole pour culminer par le droit de participer aux décisions. Elle se décline donc en diverses étapes :
    - Assistance muette
    - Participation aux discussions simples (droit de parole)
    - Participation aux débats (droit d'être entendu)
    - Participation aux décisions (aval ou refus de consentement)
- Les **compétences** représentent l'acquisition de nouvelles compétences ou encore la réévaluation de compétences déjà acquises. Les compétences sont avant tout pratiques et techniques et incluent les connaissances et les habiletés permettant la participation et l'exécution d'une action spécifique.
- L'**estime de soi** désigne la transformation psychologique qui annule les évaluations négatives antérieures intériorisées et incorporées dans l'expérience de développement de l'individu et par laquelle il arrive à être satisfait de lui-même (amour de soi), à évaluer ses qualités et ses défauts (vision de soi) et à penser qu'il est capable d'agir de manière adéquate dans les situations importantes (confiance de soi). Dans ce dernier cas, c'est-à-dire pour passer à l'action, l'individu sans pouvoir d'agir requiert souvent la reconnaissance de sa compétence par les autres.
    - Auto-reconnaissance de la légitimité de l'identité propre (amour de soi)
    - Auto-reconnaissance de ses propres qualités et compétences (vision de soi)
    - Reconnaissance de ses compétences par les autres (confiance en soi)

- La **conscience critique** débute par la prise de conscience de l'existence d'un problème par l'individu, ce qui correspond au développement de la conscience individuelle. Par la suite, l'individu développe une conscience collective, c'est-à-dire qu'il prend conscience qu'il n'est pas seul à vivre un problème. Ensuite, il parvient à une conscience sociale où il reconnaît alors que les problèmes individuels et collectifs sont influencés par la façon dont la société est organisée. Finalement, l'individu acquiert une conscience politique en reconnaissant que la solution des problèmes d'ordre structurel passe par le changement social, c'est-à-dire par l'action politique.
    - Conscience individuelle
    - Conscience collective
    - Conscience sociale
    - Conscience politique

2) L'*empowerment* organisationnel représente le processus d'appropriation d'un pouvoir par une organisation et regroupe aussi quatre composantes :

- La **participation** de l'organisation aux décisions qui l'intéressent en particulier dans les organismes dont elle est membre.
- Les **compétences** qui sont les connaissances et les habiletés mises à contribution par les individus dans le giron de l'organisation et le transfert de savoir entre ces personnes.
- La **reconnaissance** correspond au cheminement par lequel l'organisation arrive à reconnaître sa propre légitimité ainsi que ses compétences et qui passe en premier lieu par la façon dont les membres la perçoivent et, par la suite, par la façon dont le milieu l'accueille et la soutient.
- La **conscience critique** représente la capacité d'analyse de l'organisation quant à la clarification des enjeux pour ses membres et pour la population en général.

3) L'*empowerment* communautaire est la prise en charge du milieu par et pour l'ensemble du milieu de façon à favoriser le développement du pouvoir d'agir des individus, des groupes et des organisations. À l'instar des deux autres types d'*empowerment*, l'*empowerment* communautaire comprend également quatre composantes :

- La **participation** qui comprend des lieux permettant à tous les membres de la communauté incluant les plus démunis de participer à sa vie et aux systèmes ainsi qu'aux décisions qui les concernent et qui inclut le soutien à cette participation.

- Les **compétences** qui représentent la capacité d'exploiter les forces du milieu afin d'assurer le mieux-être de tous les membres de la communauté.
- La **communication** qui contribue à construire le climat de confiance indispensable à la libre expression, c'est-à-dire à l'exercice d'un droit de parole et qui permet l'accès à l'information requise pour réussir des projets spécifiques ainsi qu'à l'information générale.
- Le **capital communautaire** qui assure l'entraide sur le plan individuel et qui stimule l'action sur des questions sociétales plus larges.

Pour chaque type d'*empowerment*, les étapes franchies dans les diverses composantes forment le passage d'un état sans pouvoir d'agir à un état d'*empowerment* où l'individu, l'organisation ou la communauté sont capables d'agir en fonction de leurs choix. Pour chacun des trois types d'*empowerment*, les quatre composantes s'entrelacent les unes aux autres et se renforcent mutuellement pour former un tout, comme un câble formé de quatre brins. La faiblesse d'une composante aurait pour effet de réduire la portée et la force du processus d'*empowerment*.

Par ailleurs, si sur le plan théorique chaque type d'*empowerment* possède des caractéristiques propres, ces différents types sont intimement liés. Selon Hyppolite (2002), le développement de l'*empowerment* individuel et organisationnel est intimement lié et l'*empowerment* communautaire se développe à partir des processus d'*empowerment* individuel et organisationnel.

En somme, le cadre conceptuel et théorique proposé par Ninacs nous servira de cadre pour évaluer les effets perçus par les participants des projets en regard de l'*empowerment* individuel et organisationnel.

Finalement, pour répondre à la dernière question concernant l'évaluation des groupes formés dans les projets de CEA pour juger s'ils représentent des milieux propices pour développer l'*empowerment* des personnes impliquées, nous utiliserons un outil développé par la Coopérative de consultation en développement La Clé. Cet outil permet à partir de plusieurs questions de juger si un projet ou milieu est favorable au développement de l'*empowerment*. Il n'y a cependant pas de critères précis quant au nombre de questions affirmatives nécessaires pour former un jugement positif. Une majorité de réponses positives aux questions formulées pencheraient vers un milieu propice au développement de l'*empowerment* des personnes impliquées. Les questions sont les suivantes :

Est-ce que le projet :

- permet à tous les membres de participer à sa vie et à ses systèmes?
- permet à tous les membres de participer aux décisions qui sont significatives pour eux?
- intègre des individus non perçus comme leaders naturels dans les espaces décisionnels?
- est équitable dans la redistribution du pouvoir?
- se préoccupe autant du processus que des résultats?
- mise sur un système de valeurs partagées et une vision commune?
- est ouvert aux changements, aux idées nouvelles et aux opinions divergentes?
- repose sur une structure et un fonctionnement démocratiques?
- entretient une atmosphère d'apprentissage?
- favorise le développement de compétences et d'habiletés?
- offre des occasions à ses membres de contribuer par des actions concrètes bien planifiées et coordonnées?
- est dirigé par un leadership solide de type consensuel qui motive et soutient?
- assure que ses membres ont accès aux ressources matérielles, informationnelles et financières nécessaires et adaptées pour assurer leur participation?
- connaît et reconnaît les forces de ses membres?
- a la capacité de mailler ses ressources, de les voir coopérer et de tirer profit des synergies qui en découlent?
- exige l'imputabilité de ses instances décisionnelles?
- possède les habiletés à faire des consensus, à prendre des décisions et à résoudre les conflits?
- a la capacité de gérer les transitions et la volonté d'autogérer son développement?
- peut compter sur des réseaux naturels, communautaires et professionnels de soutien aux individus?
- développe une interaction positive entre ses membres?
- favorise l'expression de points de vue divergents, ancrée dans la confiance?
- encourage la circulation libre et efficace de l'information générale et assure l'accès à l'information spécialisée?
- favorise la transparence dans les processus décisionnels?

- développe le sentiment d'appartenance au projet et à l'environnement?
- développe la conscience de la citoyenneté pour chacun de ses membres?

8. Le cadre méthodologique et opérationnel

L'étude de cas comme devis principal

Pour cette recherche, nous avons retenu l'étude de cas comme devis principal. L'étude de cas apparaît appropriée puisque les questions de recherche portent sur des thèmes encore peu explorés. L'étude de cas comme devis permet une analyse en profondeur et l'identification de particularités pouvant relever du projet étudié.

Terrain de recherche

Cette étude s'est déroulée dans le quartier Sainte-Foy de la ville de Québec. Le choix de ce quartier relève de la zone d'intervention du projet CEA.

Techniques de collecte des données

Les différents projets de CEA à évaluer, les questions d'évaluation et les techniques de collecte de données ont été choisis par les membres du comité d'évaluation. Concernant les méthodes de collecte des données, voici celles qui ont été retenues :

- **L'étude de la documentation disponible sur les projets menés par CEA** : une étude de la documentation disponible a été réalisée pour mieux comprendre les projets dans leur ensemble et les activités menées par les différents intervenants.
- **L'observation participante sur le terrain** : des observations participantes ont été réalisées auprès de deux projets de CEA (le Jardin collectif l'Entre Amis et la Distribution alimentaire d'été à Sainte-Ursule).
- **L'entrevue de groupe** : des entrevues de groupe ont été effectuées auprès de citoyens impliqués et membres des comités responsables des projets le Jardin l'Entre Amis, la Distribution alimentaire d'été à Sainte-Ursule et La Jasette… Café animé. La trame des entrevues de groupe a été décidée par le comité d'évaluation de CEA.
- **Le questionnaire** : un questionnaire a été remis à chacun des citoyens ayant participé aux entrevues de groupe afin de décrire le profil de la clientèle rejointe par le projet. Le contenu du questionnaire a été décidé par le comité d'évaluation de CEA.

- **L'entrevue individuelle semi-structurée** : des entrevues individuelles semi-structurées ont été réalisées auprès de plusieurs agents milieu, de certains membres du comité de gestion et certains partenaires du projet. Le choix des personnes à interviewer et la trame des entrevues ont été décidés par le comité d'évaluation de CEA.

En somme, nous avons réalisé :

- Trois entrevues de groupe auprès de citoyens impliqués et membres des comités responsables des projets le Jardin collectif l'Entre Amis, la Distribution alimentaire d'été à Sainte-Ursule et la Jasette… Café animé. Les entrevues de groupe ont duré entre 1 h 30 et 3 h 30.
- Quatorze entrevues individuelles auprès de six animateurs milieu, de l'organisateur communautaire du projet, de la représentante de la DSP, de deux membres du comité de gestion, d'un ancien membre du comité de gestion, d'un représentant de l'école Des-Cœurs-Vaillants, de deux responsables au sein de la conférence Société Saint-Vincent-de-Paul Sainte-Ursule et d'une personne bénévole, d'un membre du conseil de fabrique de la paroisse Sainte-Ursule. Les entrevues individuelles ont duré en moyenne 2 heures.
- Des observations participantes des projets Jardin l'Entre Amis et Distribution alimentaire d'été à Sainte-Ursule.
- L'étude des dossiers et de la documentation disponibles sur les projets.

Et, nous avons également distribué :

- Un questionnaire à chaque citoyen ayant participé aux entrevues de groupe.

Analyse des données

Pour l'analyse des données recueillies lors des entrevues individuelles, des entrevues de groupe et lors des observations sur le terrain, nous avons réalisé une analyse de contenu. Le matériel obtenu a été analysé en plusieurs étapes : 1) Nous avons d'abord organisé les données à partir de la transcription des entrevues de groupe et des entrevues individuelles et des données provenant des observations participantes, 2) Une fois le matériel transcrit et réuni, nous avons procédé à la codification des données qui ont été organisées selon les catégories thématiques descriptives retenues et conceptuelles relatives à l'*empowerment* individuel et organisationnel, aux caractéristiques essentielles des approches d'*empowerment*. Nous avons également laissé place à l'analyse de catégories émergentes. La catégorisation et la codification

ont été réalisées manuellement, 3) Finalement, nous avons procédé à l'analyse comme tel du matériel selon les catégories analytiques retenues et celles émergentes.

Concernant les données recueillies par questionnaire, nous avons procédé à une analyse descriptive afin de rendre compte des réponses obtenues à chacune des questions.

II. DEUXIÈME SECTION

Projets dans la paroisse Saint-Thomas-d'Aquin

1. La Jasette…Café animé
2. Comité Vie de Quartier Saint-Thomas-d'Aquin
3. Pont Entre le Milieu et les Musulmans

1. La Jasette…Café animé

1.1. Historique du projet

Au cours des années 2002 et 2003, un groupe d'une quinzaine de personnes suivent une formation intitulée *Pour ma dignité, j'prends ma place dans la société* au sein de l'organisme La Courtepointe. Élaborée par le Centre d'éducation des adultes de la Commission scolaire des Découvreurs en collaboration avec La Courtepointe et Collectivité en Action, cette formation vise le développement des capacités de personnes en situation de pauvreté afin de favoriser leur intégration et leur participation sociales. Cette formation comporte une présentation et des échanges autour de diverses thématiques (par exemple, mes limites personnelles, mes préjugés, comment bien me fâcher, l'affirmation de soi, la confiance en soi) à raison d'une journée par semaine durant 18 semaines, un volet de cheminement individuel dans lequel chaque participant est encouragé à identifier et à agir pour atteindre une cible de changement personnel et, finalement, un volet collectif où le groupe choisit et mène un projet d'action collective.

Au cours de cette formation, deux participantes explorent l'idée de mettre sur pied une friperie et interpellent l'agent milieu de CEA pour les soutenir dans leur réflexion. Devant les coûts d'investissement importants, l'idée est abandonnée et remplacée par le projet d'ouvrir un petit casse-croûte ou un café à la Maison des Entreprises de Cœur (MEC). Accompagnées par le Centre de ressources en création d'entreprises collectives au début de l'année 2003, les deux femmes en collaboration avec l'agent milieu de CEA élaborent un projet pilote en août 2003 et obtiennent un financement de CEA pour son démarrage.

Nommé La Jasette…Café animé, ce projet vise à mobiliser et à impliquer des personnes en situation de pauvreté à travers la mise sur pied d'un café animé et dynamique au sein de la MEC dans les locaux de La Baratte, organisme ayant comme mission d'assurer la sécurité alimentaire des personnes défavorisées et de permettre le développement de leurs compétences et leur intégration sociale par le biais de projets et d'activités. En septembre 2003, trois femmes se joignent au groupe initial qui entreprend avec l'appui de CEA des démarches auprès de la MEC et de la Baratte. Les rencontres avec le comité de la régie interne de la MEC au cours du mois d'octobre 2003 permettent de préciser que La Jasette sera un lieu d'aide et de rencontre et non un commerce ou une entreprise, qu'aucun emploi ne pourra être créé bien que des subventions salariales puissent être versées, que l'offre de service de La Jasette doit

être complémentaire à celle de la MEC et que seule la vente des produits de La Baratte sera permise. D'un autre côté, en novembre 2003, les démarches officielles auprès de La Baratte entraînent la signature d'un protocole d'entente de collaboration qui autorise aux femmes de La Jasette l'accès à un local à raison d'une journée et demi par semaine sans frais de participation, à la cuisine collective de La Baratte et à certains de ses équipements.

À partir de l'automne 2003, le groupe des femmes, aussi nommé comité responsable, se réunit une fois par semaine accompagné par CEA pour échanger et planifier les activités à mener afin d'assurer l'ouverture du café. Elles visitent alors différents cafés, élaborent la liste du matériel à acheter, effectuent une prévision budgétaire, planifient et s'entendent sur le fonctionnement du café. Puis, elles cherchent, dénichent et quêtent ou achètent au prix le moins cher des accessoires de cuisines, un réfrigérateur, une cafetière, un micro-ondes, un poêle, une radio, un ordinateur, une chaise et un bureau d'ordinateur, un ventilateur, un comptoir, etc. Lorsque les travaux de peinture et d'électricité effectués dans le local se terminent en mars 2004, elles effectuent le ménage, aménagent le local et achètent du tissu pour confectionner des nappes. En mars 2004, après avoir momentanément remis en question la décision d'ouvrir prochainement, elles choisissent finalement d'annoncer l'ouverture du café pour le mois d'avril à raison d'une journée par semaine, décision appuyée par La Baratte qui propose d'offrir ses produits pour la journée d'ouverture. C'est donc le 1er avril 2004 que La Jasette…Café animé voit officiellement le jour réunissant pour cette occasion une vingtaine de personnes.

Depuis avril 2004, le café est ouvert à tous les jeudis, offre un dîner communautaire à chaque mois qui rassemble en moyenne de vingt à trente personnes, organise des activités pour souligner les fêtes de l'année (par exemple pour l'Halloween, Noël, Saint-Valentin), propose des rencontres thématiques sur une base régulière et met sur pied des activités diverses (bingo, danse, film, etc.).

En mars 2006, le projet est rapatrié au sein de La Baratte qui offre également un accompagnement durant quelques mois. Depuis, CEA a cessé officiellement son accompagnement tout en continuant à participer au comité des partenaires et à être présent lors de diverses activités proposées par le café.

1.2. Description sommaire du projet

Les buts et les objectifs du projet

Les buts visés par le projet sont de mobiliser et d'impliquer des personnes vivant en situation de pauvreté et de doter la MEC d'un milieu de vie animé, dynamique et stimulant.

Les objectifs spécifiques poursuivis par les femmes impliquées dans ce projet sont : 1) de briser leur isolement, 2) de se doter d'un lieu qui leur ressemble avec différentes possibilités d'implication, 3) d'offrir des services et des activités, 4) de favoriser une gestion participative et collective, 5) de faire un premier pas vers l'emploi.

La clientèle visée

Les clientèles visées par le projet sont les membres du comptoir Accès++ de La Baratte[1], les personnes qui travaillent à la MEC, les membres amis de La Baratte et les résidents du quartier qui habitent à proximité.

Le comité responsable et le comité des partenaires

Regroupant initialement les femmes participantes au projet et l'agent milieu de CEA, le comité responsable s'est réuni une fois par semaine de septembre 2003 à septembre 2004 et depuis aux deux semaines. Depuis mars 2006, le comité responsable regroupe uniquement les femmes de La Jasette. Par ailleurs, en février 2004, un comité de partenaires s'est formé réunissant les participantes au projet, CEA, La Baratte et la Commission scolaire Des Découvreurs. Ce comité s'est réuni à chaque mois, de février à août 2004, puis aux 6 semaines pour quelques années.

Les activités réalisées par le comité responsable

Durant l'année 2004 :

- ouverture du café tous les jeudis depuis le 1er avril (fréquentation moyenne de 10 personnes);
- dîners communautaires (2 dîners avec en moyenne 20 personnes);
- activités spéciales (film et maïs soufflé (3 fois), bingo (3 fois), soirée dansante);

[1] Les points de services Accès ++ de La Baratte offrent aux personnes et familles à faible revenu une accessibilité directe aux produits de La Baratte (mets préparés congelés) qui sont offerts à petits prix et qui sont peu ou pas disponibles dans les banques alimentaires traditionnelles.

- organisation de fêtes (Halloween, Noël en collaboration avec la MEC et le Comité Vie de Quartier);
- implication lors de l'inauguration de la journée *Portes Ouvertes* de la MEC;
- organisation d'un dîner pour les membres de la Table de concertation Pauvreté Sainte-Foy-Sillery.

Durant l'année 2005 :

- ouverture du café tous les jeudis;
- dîners communautaires (4);
- dîners ou soupers à l'occasion de fêtes (Saint-Valentin, Pâques, Halloween);
- organisation d'une fête de Noël;
- ateliers thématiques (hausse de loyer, partage interculturel avec l'organisme Mieux-Être des Immigrants);
- activités spéciales (film, cours de danse, tricot, dessins collectifs, jeux de scrabble et jeux de carte, jeux de société, bingo, film et maïs soufflé, atelier de décorations de Noël).

Durant l'année 2006 :

- ouverture du café tous les jeudis;
- dîners communautaires (8);
- dîners ou soupers à l'occasion de fêtes (2e anniversaire de La Jasette, Halloween);
- organisation d'une fête de Noël;
- ateliers thématiques (dîner-causerie avec La Courtepointe, avec le Centre Femmes d'Aujourd'hui, avec le groupe Foi et Partage, souper-causerie avec M. André Vincent et avec la Maison Hélène Lacroix);
- activités spéciales (jeux de carte, jeux de société).

Durant l'année 2007 :

- ouverture du café tous les jeudis;
- dîners communautaires (8);
- dîners ou soupers à l'occasion de fêtes (Carnaval, 4e anniversaire de La Jasette et Pâques, Noël, fête de clôture pour l'été);
- ateliers thématiques (souper-causerie sur la hausse des loyers, sur la discrimination et sur le droit des locataires avec le Comité de logement, autour du vidéo *Les voleurs d'enfance*, autour du vidéo *Pauvre dans un quartier riche*, sur la prévention et la sécurité avec des policiers, sur le déclin de la morale, sur les

femmes assistées sociales animée par Rose du Nord, sur la prévention avec les pompiers de Québec);
- activités spéciales (atelier d'émail sur cuivre, jeux de carte, jeux de société).

Durant l'hiver 2008 :

- ouverture du café tous les jeudis;
- dîners communautaires (3);
- dîners ou soupers à l'occasion de fêtes (Carnaval, Pâques);
- ateliers thématiques (souper-causerie avec les policiers de Québec, avec l'organisme Osmose, autour du vidéo de Paul Arcand sur les médicaments, atelier sur l'impôt, avec le C.L.A.L. sur les enjeux du logement social et sur les réparations et les obligations, autour du vidéo *Foi et partage*);
- activités spéciales (atelier d'émail sur cuivre).

Le financement des activités

Les revenus du café La Jasette de septembre 2004 à mai 2005 provenaient d'un financement octroyé par CEA, du Fonds de participation citoyenne de CEA et de l'autofinancement par les diverses activités menées. De septembre 2005 à juin 2006, les revenus sont venus du Fonds de participation citoyenne de CEA, de subventions accordées par un député et par une fondation et, de l'autofinancement par les activités. Pour les années 2006-2007 et 2007-2008, les revenus du café ont été tirés de l'autofinancement par les activités.

Les tâches réalisées par les différents acteurs impliqués

Les femmes du comité responsable :

- se réunissent au sein du comité responsable;
- établissent l'ordre du jour des rencontres avec l'agent milieu de CEA à partir de mars 2004 et, sans CEA, depuis mars 2006;
- animent les réunions du comité responsable depuis mars 2004;
- rédigent les comptes rendus des rencontres du comité responsable depuis avril 2004;
- planifient la programmation des activités à venir;
- gèrent la petite caisse et réalisent la comptabilité depuis septembre 2004;
- réalisent les démarches pour l'ouverture d'un compte bancaire;
- effectuent des achats pour le café (nourriture, accessoires de cuisine, réfrigérateur, micro-ondes, articles jetables, décoration, comptoir, radio-cassette-CD, ordinateur, chaise d'ordinateur, bureau d'ordinateur, cafetière, ventilateur, etc.);

- réalisent des démarches pour l'élaboration de cartes de membres, la production d'un logo, la réalisation et la distribution de dépliants en mars 2004;
- réalisent la promotion et la publicité dans divers organismes du quartier;
- effectuent des recherches pour trouver des sources de financement;
- s'occupent du café une journée par semaine et de diverses activités mises sur pied;
- siègent au comité des partenaires;
- participent à l'automne 2003 au comité de sélection du nouvel agent milieu de CEA qui les accompagnera;
- participent à des colloques;
- présentent le projet à divers organismes;
- participent à des activités d'autres organismes;
- participent à des formations (Centre local d'emploi, *empowerment*, PowerPoint, etc.).

CEA

- anime les rencontres du comité responsable jusqu'en mars 2004;
- propose et rédige l'ordre du jour des rencontres jusqu'en mars 2004;
- rédige le compte rendu des rencontres jusqu'en avril 2004;
- fait partie du comité responsable jusqu'en mars 2006;
- siège au comité des partenaires;
- effectue des recherches pour les achats du matériel nécessaire à l'ouverture du café;
- établit le budget en collaboration avec les femmes jusqu'en septembre 2004;
- élabore une affiche promotionnelle en mars 2004;
- effectue des démarches pour la réalisation de cartes de membres;
- octroie un financement.

La Baratte

- prête le local de son service Accès++ à raison d'un jour et demi par semaine;
- donne accès à sa cuisine collective selon les disponibilités du local et à certains de ses équipements;
- investi dans l'achat de certains équipements pour le local (évier, air climatisé);
- donne sur une base régulière de la nourriture pour les activités du café;
- accompagne les femmes à partir d'avril 2006 durant quelques semaines;
- siège au comité des partenaires.

La Commission scolaire Des Découvreurs

- siège au comité des partenaires;

- cherche des informations au centre de formation professionnel de l'école De Rochebelle concernant les prix pour l'impression de cartes de membres et pour la production d'un logo.

1.3. Les personnes impliquées dans La Jasette

Les deux femmes qui ont eu l'idée de mettre sur pied un café étaient membres de La Courtepointe et avaient participé à la formation offerte au sein de cet organisme *Pour ma dignité, j'prends ma place dans la société*. L'une d'elle était également bénévole au Comité Logement d'Aide aux Locataires. Toutes deux se trouvaient en situation de pauvreté et étaient membres du comptoir Accès ++ de La Baratte. Après avoir élaboré le projet pilote du café en août 2003 avec CEA, l'une d'elle invite deux amies également bénévoles au Comité Logement d'Aide aux Locataires et l'autre invite une femme ayant participé avec elle à la formation donnée à La Courtepointe. De ce premier comité formé de cinq femmes, deux en font toujours partie, l'une ayant quitté à la suite d'un déménagement, une autre parce qu'elle commençait à garder des enfants et une autre plutôt par désintéressement.

Le comité responsable regroupe actuellement cinq femmes, dont deux faisaient partie du comité initial. Une troisième a rejoint le groupe au tout début du projet au cours de l'automne 2003. En novembre 2004, une autre femme ayant participé à la formation donnée à La Courtepointe a été interpellée par l'agent milieu de CEA et finalement, en avril 2006, une femme qui participait au programme INSO[2] comme commis-caissière d'un organisme communautaire de la MEC a rejoint le groupe à la demande des femmes. D'autres femmes se sont également impliquées au sein du comité.

Les cinq femmes qui composent le comité actuel sont âgées entre 47 et 63 ans. Deux habitent la paroisse Sainte-Ursule depuis 15 et 30 ans, deux vivent à Saint-Thomas-d'Aquin depuis 3 ans et une dans la paroisse Saint-Benoît depuis plus de 20 ans. Lors de leur implication initiale au sein du groupe, toutes vivaient en situation de pauvreté pour diverses raisons :

- L'une d'entre elles avait été propriétaire d'un nettoyeur durant quelques années, puis gérante d'un restaurant dont son mari était propriétaire. À la suite de la faillite du restaurant puis d'une situation de divorce, celle-ci s'était retrouvée dans une situation sociale et économique difficile.

[2] *La mesure INSO est un programme d'Emploi-Québec qui vise à favoriser l'insertion sociale et le développement d'attitudes, de comportements et d'habiletés préalables à l'emploi. Elle s'adresse aux personnes pour qui l'accès au travail ne peut être envisagé souvent qu'à long terme.*

- L'une d'elle vivait avec son mari et ses enfants. Lorsque son mari a pris sa préretraite, la famille a alors vécu une situation économique difficile jusqu'à ce que le mari perçoive des prestations de la régie des rentes et la pension de vieillesse.
- En raison de problèmes de santé importants, l'une d'entre elles est contrainte à l'emploi malgré ses études universitaires.
- Alors qu'elle était employée comme agente de secrétariat, l'une d'entre elles a subi un infarctus du myocarde, puis est entrée en période de convalescence. La recherche d'un emploi s'est avérée très difficile et sa situation économique s'est détériorée.
- Après plusieurs années sur l'assistance-emploi, l'une d'entre elles a débuté un programme INSO d'Emploi-Québec et travaille comme commis-caissière au comptoir d'un organisme communautaire depuis 5 ans.

Actuellement, trois d'entre elles vivent toujours en situation de pauvreté, c'est-à-dire sous le seuil de faible revenu. Concernant les deux autres femmes, une est retournée sur le marché du travail depuis son implication au sein du groupe et bénéficie actuellement d'indemnités de la CSST, tandis que l'autre a vu sa situation financière s'améliorée depuis que son mari perçoit des prestations de la régie des rentes.

Indicateurs de défavorisation économique			**Présence d'un indicateur de défavorisation économique**
Emploi	**Scolarité**	**Revenu ($ CA)**	
sans emploi	secondaire 5	< 10 000 RI	oui
sans emploi	université	< 10 000 RI	oui
sans emploi	cégep	< 10 000 RI 15 000-20 000 RF 2A et 2E	oui
sans emploi	secondaire 5	>30 000 RF 2A et 2E	oui
sans emploi/indemnités de la CSST	secondaire 5	20 000-30 000 RI	oui

A : adulte, E : enfant à charge
RI : revenu individuel au cours de la dernière année avant impôt
RF : revenu familial au cours de la dernière année avant impôt

Concernant le profil des citoyennes impliquées en regard de la défavorisation sociale, trois d'entre elles vivent actuellement seules, dont une est divorcée.

Indicateurs de défavorisation sociale			Présence d'une défavorisation sociale
Monoparentalité	**Divorcée, séparée ou veuve**	**Vivre seul**	
non	non	oui	oui
non	non	oui	oui
non	non	non	non
non	non	non	non
non	oui	oui	oui

En somme, le café La Jasette, regroupe des femmes qui lors de leur implication vivaient toutes en situation de pauvreté économique. Actuellement, trois d'entre elles vivent encore dans cette situation, deux ont vu leur situation économique s'améliorée bien que toutes soient actuellement sans emploi. Par ailleurs, si trois d'entre elles vivent seules, les deux autres vivent en famille avec leur conjoint et leurs enfants.

1.4. Les représentations des femmes impliquées à La Jasette...Café animé

Les objectifs, les rôles, le type d'accompagnement de CEA et l'attitude des agents milieu

Bien qu'il soit difficile de préciser de qui relève le projet CEA, les objectifs qu'il vise apparaissent clairs et sont partagés par l'ensemble des femmes qui composent le comité responsable. Pour elles, CEA aide les personnes à mettre sur pied des projets afin qu'elles deviennent pleinement autonomes. De plus, l'idée que pour y parvenir les personnes doivent se mettre elles-mêmes en action est relevée comme sous-jacente aux activités que mène CEA.

> *« C'est un groupe de gens qui vont un peu dans le milieu pour aider les gens qui veulent partir des projets jusqu'à ce qu'ils soient autonomes, là. Leur apprendre la gestion, comment partir le projet, pis rester dans le projet pour être capables de le faire longtemps.»*

> « *Aider les gens qui veulent partir des projets à devenir autonomes, à être capables de se gérer eux autres mêmes.*»

« Moi, j'analyse le mot Collectivité en Action, donc ça doit toucher un groupe de gens qui sont supposés être en action. En tout cas, selon ce que j'entends, il faut que ça bouge.»

Non seulement les objectifs sont clairs, mais la clientèle visée par CEA l'est également.

« Collectivité en Action, c'est un peu pour aider monsieur tout le monde, mais surtout les personnes en situation de pauvreté.»

Les agents milieu de CEA sont perçus essentiellement comme des guides qui accompagnent les femmes dans leurs démarches, les supportent, les conseillent et les aident également. Bien que les agents milieu de CEA animaient le groupe à ses débuts, établissaient l'ordre du jour et rédigeaient les comptes rendus, ces tâches ont rapidement été prises en charge par les femmes, et ce, dans la première année du projet. Les agents milieu n'ont jamais été perçus comme les responsables du projet mais plutôt comme des guides qui fournissent des outils et donnent des conseils.

« (CEA) Donne des conseils, mais ne font pas le travail. Ils donnent des outils.»

« Un guide.»

Un autre rôle perçu des agents milieu est celui de s'assurer qu'il y ait toujours place à l'écoute et aux échanges au sein du comité. Et, en plus de ce rôle important, celui de redonner la confiance aux gens apparaît aussi au premier plan.

« C'est un peu de confiance qu'elle nous donnait parce qu'on n'avait pas confiance en nous autres. Si elle disait faudrait faire des démarches pour avoir telle chose, ben là, on se regardait pour savoir c'est qui […] (rires). »

« *Oui, surtout au début parce que quand on planifiait des choses, elle disait faudrait appeler tel député. Là on se regardait pis, ah. Pis là, elle disait tu serais capable, je suis sûre que tu es capable.*»

S'ils sont décrits comme des guides, les agents milieu de CEA ne sont pas des accompagnateurs externes, mais sont perçus comme des personnes qui faisaient partie intégrante du groupe.

« *Était la sixième maille de notre chaîne.»*

« Elle était impliquée là, elle était impliquée avec nous autres.»

« Elle faisait partie du groupe. »

Le climat et le déroulement des réunions du comité responsable apparaissent comme des éléments ayant grandement facilité leur cheminement. Les femmes soulignent combien ces réunions avaient un caractère humain parce qu'elles laissaient place aux échanges et au partage du vécu de chacune, avant de discuter plus concrètement des tâches réalisées et de celles à venir. Les rencontres comportaient deux volets, le premier portait sur ce qu'elles avaient vécu dans la semaine, sur différents aspects liés à leur vie personnelle et le second volet portait sur l'évaluation des activités réalisées et la planification de celles à venir.

> « *Ben de nous autres, de ce qui s'est passé. Si une avait, a pouvait dire, ben là en fin de semaine, ça a pas fonctionné, ça marchait mal, y s'est passé telle chose, pis là. Ben oui, parce que nos réunions commençaient toujours en se demandant comment ça va aujourd'hui? Fait que là y'en avait toujours une dans la gang qui disait vous ne savez pas ce qui m'est arrivé, ou […].*»
>
> « *On pouvait partager ce qu'on vivait, pis ça faisait du bien.* »

Plusieurs qualités caractérisent les agents milieu de CEA et sont nommées comme des facteurs qui les distinguent des intervenants d'autres organismes du quartier.

Le premier élément mentionné se rapporte au fait que les agents milieu de CEA sont des personnes dotées de belles **qualités humaines**.

> *« On voit que c'est les personnes qui sont importantes pour eux autres dans les projets, c'est pas une business, mais c'est les personnes, c'est l'humain, […]. »*
>
> « *C'est des personnes de cœur, quand je dis des personnes de cœur, c'est qu'ils ont prit le temps. Je pense que pour devenir une personne de cœur, faut que tu prennes le temps, de t'asseoir, d'écouter, d'écouter l'autre, pis eux autres ils l'ont pris. Pis, je pense que c'est ça, pis je pense que c'est réciproque parce qu'eux autres y nous, y savent nous écouter. »*

Décrites comme des personnes très humaines, on souligne leur grande **disponibilité** du début du projet jusqu'à maintenant et leur **présence** remarquable.

> *« Malgré que ça a changé, le nom des personnes justement, leur base est toujours. T'sais parce qu'ils auraient pu dire, c'est pas nous autres qui étaient là dans le temps, là. Là, c'est des nouveaux, pis y collaborent tout le temps. Ça je trouve ça correct de leur part, t'sais. En tout cas, nous autres, ça nous soutient, on peut dire ça nous motive, c'est ça le mot. »*

« Ben moi ce que j'aimais, pis que j'aime encore, c'est que ça pas l'air d'un… y participent mais c'est pas une charge. C'est facile. Ils sont avec nous autres, sont avec nous autres. C'est pas comme une obligation, comme j't'obligé de m'en aller ailleurs, là. J'ai d'autres choses à faire, non. Quand sont ici, sont ici avec nous autres. Ça, c'est très appréciable, pis c'est pas tout le monde qui sont capables de faire ça non plus. »

Aussi, les femmes indiquent que les relations avec les agents milieu de CEA se faisaient sur une **base égalitaire** et qu'elles se sont toujours senties à l'aise avec eux jusqu'à faire des blagues ensemble.

« Ben, c'est vraiment avec les personnes aussi, on sent qu'y sont pas supérieurs à nous autres, aussi, pis tout ça. Sont vraiment avec nous autres. T'sais y nous démontrent pas, nous autres on a des diplômes que vous avez pas. T'sais des fois, y'a des organismes, pis des choses qu'on a déjà vues comme ça, on se sentait comme des moins que rien. »

« […], on les sent pas supérieurs, on est au même niveau, […]. »

Non seulement les relations s'établissent d'égal à égal, mais elles sont aussi empreintes d'**honnêteté**.

« Moi a me disait des affaires, pis là, hey elle avait raison, parce qu'elle avait pas peur de rentrer, pis elle avait pas peur de nous éveiller à comprendre les choses. Fait que CEA y'ont ça, y'ont ce petit côté-là qui sont capables de dire, […].»

Un des facteurs qui semble faciliter l'établissement de relations égalitaires est **la réciprocité** souvent rapportée dans différents aspects de leurs relations, par exemple dans l'écoute, dans les efforts investis, dans le sentiment d'être bien ensemble et dans le fait que tous apprenaient de l'autre.

« T'sais, c'est des gens, je pense, nous on a fait des efforts, mais eux aussi ont fait des efforts pis ça c'est l'important, je pense, d'une réussite. »

« Même s'ils sont jeunes, j'en apprends avec eux autres. Autant je vais dire qu'eux autres peuvent apprendre de nous autres, mais nous autres aussi, on en apprend d'eux autres. »

« C'est la synergie qui se passe entre nous autres parce qu'on se sent bien, pis eux autres c'est pareil. Ils viennent même, pis ça nous fait du bien de les

voir venir à nos dîners, […]. Hey, salut, on va être là, c'est l'fun. T'sais, on est content, c'est réciproque. »

Finalement, les liens créés avec les agents milieu de CEA et le sentiment de proximité et d'appartenance à CEA sont soulevés comme d'autres éléments qui distinguent le projet d'autres organismes connus dans le milieu.

« *Oui, y'ont quelque chose de particulier. J'ai arrêté l'autre fois au local, […], y prennent le temps de s'arrêter quand on y va. On sent que, on est un peu comme de la famille. C'est un peu comme si j'arrêtais chez un de mes, je sais pas, chez une de mes copines, exemple, […]. Pis, je sais que je vais être accueillie à bras ouverts.* »

« On sent une appartenance. On sent quelque chose qu'on a, c'est pour ça qu'on dit oui, y'ont quelque chose de spécial que les autres organismes ont pas.»

Dans l'intervention des agents milieu, ce qui est relevé comme le plus important selon les femmes est l'accompagnement, le support, l'écoute, la patience, la croyance en elles et l'amour.

« *De croire en nous.* »

« *Mais, on sentait, ben moi je pense l'amour, c'est l'amour comme on dit.* »

Parmi l'ensemble de ces facteurs, celui qui est jugé le plus significatif et le plus déterminant est la croyance que les agents milieu avaient envers elles, autrement dit la confiance qu'ils avaient envers elles. Cette confiance se manifeste par le fait de les laisser parler, de les écouter et de les laisser cheminer entre elles à leur rythme, si bien que la patience apparaît comme un facteur déterminant.

« Nous faire confiance. Dans tout ce qu'on faisait, dans tout ce qu'on était aussi, comment je pourrais dire ça.»

« Ben, laisser parler les autres. Écouter aussi. Moi, je pense que c'est un peu comme apprendre à, être là pour rassembler nos idées, pis les monter avec nous autres. Quand on allait voir les cafés, après bon, comment avez-vous trouvé ça? Parce que c'était des cafés, plus des cafés-amitiés, pis même t'sais avant que tout se concrétise comme ça aussi. C'est quoi un café-partage, t'sais, c'est quoi que vous voulez? Là, on est rendu que c'est des dîners, pis des soupes-causeries, pis ça a comme pris un autre tournant, oui,

mais je pense que c'est à force d'aller chercher, pis d'aller chercher. La patience, je pense. »

« A y allait pas, c'est ça. Ça a coulé tranquillement, pas vite, là, tu sais. Des fois, y'a des réunions où on avait jasé, hein? Une feelait pas, on l'écoutait….»

En conclusion, les agents milieu de CEA sont fortement appréciés et selon elles, le projet se distingue sur plusieurs aspects des autres organismes du milieu qu'elles connaissent.

« À côté des autres organismes que j'ai connus, je peux, en tout cas, chapeau, chapeau.»

Les effets de l'atelier selon les femmes du comité responsable

Parmi les cinq femmes qui forment actuellement le comité responsable, trois ont suivi la formation dispensée à La Courtepointe intitulée *Pour ma dignité, j'prends ma place dans la société.* Pour ces trois femmes, cet atelier a été un tremplin pour l'engagement dans la réalisation d'une action concrète comme le projet du café La Jasette.

« Moi, je pense que je réalise aujourd'hui que ça a été un tremplin. C'est sûr que ça a été un tremplin pour nous amener plus loin. »

Cet atelier est décrit comme un espace qui a permis des échanges entre les participants sur les préjugés face à la pauvreté et des témoignages personnels sur les circonstances les ayant conduits à vivre en situation de pauvreté et sur leurs conditions de vie actuelle.

« On sortait tous les préjugés, pis face à ça, ça venait nous rejoindre tout le monde, pis le témoignage de une, on entendait une et l'autre, pis ça a créé des liens qui ont fait que, à un moment donné, ben je pense que c'est beau d'en parler, mais on a voulu passer à l'action, […], *fait que avec chacun nos expériences de vie, parce qu'on les a partagées, on a été capable de s'écouter. »*

« On a parlé pas juste de nos vies. Chacune, ce qu'on avait vécu avec nos enfants, des fois ce qui brassait, pis, on avait besoin de ça. »

« Pis, on appréciait ça aussi d'être ensemble, pis de discuter parce qu'ils parlaient de toutes sortes de choses là, pis en même temps, c'était…On a ri, on a pleuré. »

Au cours de l'atelier, les personnes ont également monté une pièce de théâtre dont l'objectif était de montrer les différents facteurs qui les avaient conduits sur l'aide sociale afin de réduire les préjugés face aux personnes qui vivent en situation de pauvreté.

Selon les femmes du café La Jasette, cet atelier leur a d'abord permis de **sortir de leur isolement**, de connaître les diverses ressources disponibles dans leur quartier et de **créer des liens** significatifs avec d'autres personnes.

> *« T'sais, comme moi, j'ai toujours été à la maison, élever mes enfants, pis là, j'avais une deuxième famille, pis t'sais, c'est bien beau, mais t'sais la société en tant que telle, dans le fond, je veux dire vivre dans la société.* »
>
> *« Donc, je tombais avec des femmes de mon âge, pis là je vivais autre chose.* »

La formation a également permis aux différents participants de **prendre la parole**, de se raconter, de se livrer, mais aussi **d'être écoutés**, pour ensuite écouter et accueillir les paroles des autres.

> *« Mon mari avait pris sa retraite, j'avais beaucoup de choses qui arrivaient toutes en même temps, tout ça je les ai livrées, pis c'est ça qui a fait que je pense que peut-être si j'avais pas extériorisé tout ce que je vivais, je pense qu'il y a des choses qui auraient peut-être éclaté. Ça aurait peut-être été facile de tomber, je sais pas dans la déprime ou dans…T'sais je veux dire à un moment donné t'as besoin de sortir, de faire éclater des choses.* »
>
> *« On était capable de s'écouter, comme a dit. T'sais des fois, je me dis bon, suivre des thérapies, suivre des thérapies. Nous autres, dans le fond, ce cours-là est devenu comme une thérapie dans ce qu'on vivait. Fallait qu'on continue.* »
>
> *« On a fait une thérapie par les ateliers, pis par son vécu parce que c'est, je pense que c'est primordial à l'être humain d'être écouté, pis t'sais aujourd'hui je réalise ça, pis je me dis ben tant mieux.* »

En abordant directement les préjugés prévalant dans la société qui existent face aux personnes qui vivent en situation de pauvreté, préjugés que les participants eux-mêmes avaient intériorisés, l'atelier a permis une réelle **prise de conscience** sur les facteurs qui conduisent à la pauvreté, ces facteurs qui très souvent sont hors du contrôle des gens, soit la rupture conjugale, la perte d'emploi et la maladie. Cette compréhension des situations qui conduisent à vivre en situation de pauvreté semble

avoir véritablement favorisé un processus de **réconciliation avec soi, avec sa situation et avec les autres.**

> *« Moi, ça m'a vraiment aidée au niveau des préjugés, pis tout ça, pis on parlait de contribution sociale dans les ateliers et puis de travailler sans salaire, c'était pas reconnu. Aujourd'hui, je me suis vraiment retrouvée là-dedans, moi parce que je ne pouvais pas occuper un emploi à cause de ma santé. Ça a enlevé beaucoup de préjugés. Aussitôt que quelqu'un me posait la question qu'est-ce que tu fais, pis tout ça, j'étais pas bien. Pis aujourd'hui, je suis bien, pis je suis capable de le dire. »*
>
> *« On avait fait le pardon aussi, le projet à l'atelier. Apprendre à se pardonner, apprendre à pardonner les autres, mais y'a des façons de faire, pis tout ça. En tout cas, on a travaillé sur le projet, pis ça nous avait vraiment aidés comme apprendre aussi le jugement. Ça aussi, t'sais, d'arrêter de juger les autres, pis d'arrêter. »*
>
> *« Ça nous a fait grandir, pis ça nous a fait, de décortiquer les préjugés parce que les préjugés, je pense, que tu peux garder ça à vie, là. »*

La participation à l'atelier a contribué à développer de la **confiance en soi et envers les autres,** confiance qui a permis la réalisation d'une pièce de théâtre qui fut très valorisante**.**

> « *Donner de la confiance en soi, de la confiance avec les autres, de la confiance dans ton milieu.*»
> « *La pièce de théâtre, si on l'avait montée, c'est parce qu'on a été capable de se faire confiance. On s'est livrée dans le fond l'une à l'autre, pis on connaît nos vies, là, t'sais.* »
> « *T'sais, je veux dire, on sentait qu'on était important, là. On avait une importance.* »

Finalement, selon les trois participantes, l'atelier a favorisé la prise de conscience qu'elles n'étaient pas les seules dans leur situation et dans leur manière de percevoir les choses et lorsque l'atelier a pris fin, elles souhaitaient toujours se rencontrer, échanger, discuter et poursuivre leur démarche au sein d'actions concrètes.

> *« […], aussi de se prendre en main, pis voir qu'on est pas tout seul à penser comme ça.* »
>
> *« […],* on avait des vécus qui se ressemblaient où chacun avait toutes leurs petites histoires, *[…].* »

« Pis, on voulait pas que ça reste là, fait que c'est pour ça qu'on s'est revue, pis on a voulu, même Annie (agent milieu) l'a senti parce que même moi durant la session, je lui disais, hey, y faut pas que ça reste là. Il faut que ça continue parce que ça devenait un besoin. Ça devient un besoin de continuer. »

Les objectifs poursuivis par le projet La Jasette…Café animé

Les objectifs poursuivis avec la mise sur pied du café s'avèrent partagés par l'ensemble des cinq femmes du groupe, soit en premier lieu, sortir de leur solitude et le permettre à d'autres également et, en second, se sentir utiles. Une des participantes poursuivait également l'objectif personnel de reprendre confiance en elle et de maintenir des compétences acquises en secrétariat.

« Bien, nous autres, c'était pour sortir de la solitude, pis sortir tout le monde de la solitude parce qu'on avait des vécus qui se ressemblaient où chacun avait toutes leurs petites histoires, pis on voulait justement se sentir utiles à quelque chose, … »

« Pour nous autres aussi, en même temps, pour sortir de la solitude parce qu'on avait des vécus qui se ressemblaient. »

Les effets du projet pour les femmes du comité responsable à partir de leurs représentations

La Jasette…Café animé apparaît comme un lieu ayant permis aux cinq femmes du comité responsable actuel de **sortir de leur isolement et de leur solitude**, puis de s'inscrire au sein d'un groupe et d'y développer progressivement des **liens très significatifs** ainsi qu'un fort **sentiment d'appartenance**.

« La Jasette, ça m'amène un endroit où je peux sortir et venir partager avec des amies que j'aime beaucoup. C'est devenu important, […]. »

« Je me suis sentie comme dans une famille. La famille que j'ai pu, là, parce que je suis une personne seule à Québec. »

Ces femmes ont développé une grande amitié et se rencontrent régulièrement en dehors des activités du projet. Elles partagent des activités, leur joie, leur peine, elles se confient et s'entraident.

« On va manger au restaurant, on va danser. »

« À l'anniversaire de chacune, on va faire des choses. »

« Oui, pis il faut garder ça, parce que vraiment dans la vie, si on n'est pas capable de se rencontrer comme ça, […].On est capable de se parler ici à l'intérieur, pis quand on sort en dehors, on a du plaisir parce qu'on se parle des fois de ce qui fait qu'on réussit pas, pis là on s'est mis un pied un petit peu de travers à quelque part, pis là, on trouve ça ben drôle, pis là on s'en parle, c'est entre nous. »

« On est connectée sur la même cellule. »

En dehors du groupe des femmes qui forment le comité responsable, le développement d'un réseau de connaissance principalement parmi les personnes qui travaillent à la MEC a permis une **reconnaissance de soi par les autres** et cette reconnaissance est jugée significative pour l'une des femmes du comité actuel.

« *Les gens me connaissent aussi, pis je reçois un bon accueil. Ça m'a vraiment aidée.* »

Le projet La Jasette apparaît comme un espace ayant permis aux femmes de prendre l'ensemble des décisions concernant le projet et d'en assurer la **responsabilité**. Si les agents milieu de CEA donnaient des conseils et du support, ce sont les femmes qui prenaient les décisions et devaient en assumer les responsabilités. Assurer l'ouverture d'un café, la préparation de dîners et de soupers collectifs, de fêtes, d'activités diverses à une clientèle diversifiée entraînent un bon niveau de stress et d'anxiété, demandent beaucoup de planification et d'efforts et exigent de prendre une série de décisions importantes qui porteront à conséquence.

« *Ben, garde, nous on est sur le plancher. Eux autres, pour eux autres, ils nous donnent des conseils, mais ils sont pas là pour voir qu'est-ce qui va se passer. Ils sont devant l'inconnu parce qu'ils ne font pas le travail. Oui, ils sont là, ils nous donnent des conseils, […]. Mais par contre pour l'exécuter, c'est nous autres qui l'exécute, ce qui fait que, à un moment donné, s'il arrive un pépin, okay? Ce pépin là, nous autres, faut le régler, alors qu'eux-autres y'ont pas le temps de le voir passer. C'est nous là, on va dire, qui sommes obligés de prendre une décision, pis on la prend ensemble. On se dit, qu'est-ce qu'on fait? »*

Si elles sont cinq sur le comité, toutes se sentent responsables du projet et de la bonne marche des activités. Bien que l'une d'elle se reconnaisse et soit reconnue

comme la plus ancienne du groupe et l'une des fondatrices, aucune n'apparaît comme la chef du groupe et les **décisions se prennent de manière consensuelle**.

> *« La plus vieille, la doyenne, c'est elle. Mais dans le fond, on se sent toutes responsables. Je pense que c'est ça, la réponse, c'est qu'on se sent toutes responsables. »*
>
> *« C'est peut-être ça qui fait qu'il y a loyauté, c'est qu'on se sent responsable. On se sent responsable, je pense que c'est ça la clé. De la responsabilité, c'est la responsabilité que chacun ressent. »*
>
> *« Y'a personne qui est en premier ou en deuxième, chacun donne son avis, pis on discute là-dessus. Ça se peut qu'on dise bon, ça a pas d'allure ce que tu veux, on pourrait peut-être. On finit par s'entendre, mais chacun va pour donner son avis. »*
>
> *« Si quelqu'un vient ici pis dit, j'aimerais parler à la responsable. Y'en a pas. On en nomme une, pis là on rit. On est toutes égales. »*

Leur participation au sein du projet La Jasette a permis à deux des femmes du groupe de mettre à profit et de mettre en valeur des **compétences** qu'elles possédaient, l'une concernant la gestion de petites entreprises et l'autre concernant le secrétariat. Pour les autres femmes, aucun développement de compétence lié à la réalisation d'une tâche bien précise n'est rapporté. Toutefois, les femmes soulignent une compétence importante qu'elles détiennent et que beaucoup ne possèdent pas, il s'agit de leur compréhension profonde du vécu, des situations et des problèmes que vivent les personnes en situation de pauvreté qui fréquentent le café.

> *« Parce que les gens quand ils viennent ici, ils ne se sentent pas seuls. S'ils nous parlent de leurs problèmes, on les vit nous-mêmes, ça fait qu'on peut les comprendre, plus qu'une personne riche que tu lui parles. Lui, y'a ses trois repas par jour, y'est habillé comme une carte de mode, […]. Mais, sauf que nous autres, on peut comprendre ce qu'ils vivent. »*

Par ailleurs, le projet apparaît aussi comme un lieu ayant grandement favorisé le développement de la **confiance en soi**. En effet, parmi le groupe, quatre d'entre elles soulignent qu'elles ont beaucoup développé leur confiance en elle et relèvent quatre facteurs y ayant contribué. Le premier est lié au climat respectueux qui prévaut dans le groupe où chacune peut s'exprimer sans être jugée.

> *« Ben, c'est l'attitude des autres. Tu donnes, je sais pas, ton opinion sur telle chose ou telle chose, y'arriveront pas, c'est tu niaiseux ce qu'a vient de dire,*

là. Jamais. N'importe quelle opinion que tu donnes, ils rient pas de toi quand tu la donnes, même si c'est pas ce que les autres pensent. »

« Moi, ça m'a aidée à prendre confiance en moi, parce que j'avais pas confiance en moi, pis ça faite une porte de sortie, là. Hélène, lâche pas, t'es avec un groupe que je me sentais bien tout de suite en partant parce que si je m'étais trouvée avec des personne autrement que moi, j'ai de la misère à m'intégrer dans un groupe. »

Le second facteur apparaît davantage lié à l'acquisition d'une vision différente de soi qui conduit à une meilleure acceptation de soi. À ce sujet, la participation à l'atelier *Pour ma dignité, j'prends ma place dans la société* semble avoir été significative dans l'acquisition d'une perception positive de soi, d'une réduction de l'autoculpabilisation à la suite du développement d'une conscience collective concernant la problématique de la pauvreté. Cette perception plus favorable semble avoir contribué à donner une certaine confiance en soi perdue ou encore jamais acquise.

« On est capable d'être ce que l'on est. Chacune, on a quelque chose, on a chacune notre personnalité. »

« …je me rends compte que je n'ai plus la même façon de voir la pauvreté, parce que je vois la grande richesse, maintenant que tout le monde possède. T'sais, je veux dire, […], quand tu viens de divorcer, pis t'es pas riche, pis t'as des jeunes encore, pis bon, c'est sûr que c'est pas, … mais je me dis, quelle grande richesse dans le fond on possède à ce niveau là. »

Le troisième facteur ayant contribué à augmenter la confiance en soi est le fait de s'être sentie responsable et d'avoir été en mesure d'assurer cette responsabilité.

« Moi, j'étais plutôt repliée sur moi-même. Ça m'a apporté beaucoup de confiance de me sentir responsable, d'être responsable de certaines choses, beaucoup de confiance en moi. Je me suis sentie valorisée, ce qui fait que j'ai beaucoup moins de problèmes à parler en groupe. »

Finalement, le quatrième facteur est lié à l'exercice de compétences déjà acquises.

La confiance qu'ont développée ces femmes se traduit de différentes façons pour chacune d'elle. Deux d'entre elles indiquent que cette confiance leur permet désormais, de parler, de questionner, de rechercher l'information qu'elles ont besoin et donc, d'être davantage fonctionnelle dans la vie quotidienne. Pour une autre, cette confiance lui permet maintenant d'exprimer librement et sans crainte son point de vue

en groupe et finalement, pour la quatrième, cette confiance acquise lui permet de refuser ce qu'elle ne souhaite pas en l'exprimant clairement.

> « *Ah, je ne parlais pas avant, j'avançais pas, je restais derrière. Ma confiance, je l'ai pas mal plus qu'avant parce que j'étais ben trop gênée, je parlais pas, […]. Non, là je suis à l'aise, […]. Même rentrer dans un magasin pour aller chercher telle ou telle affaire que j'avais besoin, ça me gênait, […]. Maintenant, je questionne, quand j'ai besoin de questionner, je questionne, […]. Ça a changé certain. Quand j'ai besoin d'appeler à une telle place, je cherche à qui appeler, pis je fais le numéro, pis j'appelle. C'est moins gênant qu'avant.* »
>
> « *Oui, je vais poser des questions quand c'est le temps, pis si j'ai besoin d'information, je vais la chercher, j'étais pas comme ça avant. Pas du tout.* »
>
> « *Je te dis pas s'ils sont trente, je vais être gênée, mais en petits groupes, je vais arriver à parler, à donner mon opinion, pis, oui, j'ai beaucoup avancé.* »
>
> « *Être capable de dire les choses. Même si je suis dans le tort, ils vont me le dire, pis ça va être correct.* »
>
> « *Mais, ça nous a fait comprendre qu'à un moment donné, faut apprendre à dire non aussi, tout en étant logique, tout en étant respectable.* »

Dans ce projet, les sources de **valorisation** apparaissent multiples et sont principalement liées au fait d'être responsable, d'avoir réalisé un projet concret au prix de nombreux efforts, d'avoir réalisé un projet jugé utile pour la société et d'avoir mis à profit ses propres compétences.

> « *T'sais, c'est vrai, qu'on dit qu'on est partie au pic, pis à la pelle. Pis, on a quêté, pis on a quémandé même des fois, mais à quel prix? Ça valait la peine, t'sais aujourd'hui, on est fière de ce projet là.* »
>
> « *C'est de te réaliser dans ce que tu fais. J'ai tout monté le dépliant, c'est tout moi qui l'a monté sur l'ordinateur. Tu te sens, […].J'ai fait quelque chose au moins que les gens peuvent voir.* »
>
> « *On se sent utile parce que ça apporte quelque chose à la société.* »
>
> « *Même y'en a qui vont passer dans la semaine ou une semaine avant, pis y vont dire, faites-vous un repas cette semaine, là? Fait que pour eux-autres, c'est plaisant, pis y'aiment ça venir ici. Fait qu'au fond, nous on sait ce qu'on donne. Ben, ça fait plaisir aux gens, pis nous autres aussi, ça nous fait plaisir parce qu'on voit nos gens, c'est autre chose.* »

Dans le groupe, toutes ont développé une conscience collective du problème que représente la pauvreté, même les deux qui n'ont pas participé à l'atelier de La Courtepointe. S'il n'est pas possible à partir des entretiens de savoir si toutes ont développé une **conscience sociale et politique**, pour deux d'entre elles la prise de conscience que le problème de la pauvreté est influencé par des facteurs sociaux et politiques et que sa résolution passe par des changements en ce qui concerne ses facteurs en plus de la nécessité pour chaque individu de se prendre en main apparaît claire. Toutefois, il n'est pas possible de distinguer l'effet qu'a eu leur participation dans le comité responsable de La Jasette de l'effet qu'a eu leur participation à l'atelier de La Courtepointe sur le développement de leur conscience sociale et politique, même si nous pouvons penser que leur participation à l'atelier fut probablement déterminante. Aussi, le développement de cette conscience critique semble avoir favorisé l'engagement de ces deux femmes envers la défense des personnes qui vivent la même situation de pauvreté qu'elles ont vécue ainsi que l'acquisition de nouvelles valeurs liées au partage et à l'entraide mutuelle.

> *« Quand je dis que c'est pas perçu pareil, c'est je voudrais ben moi que ma chum sorte de l'aide sociale, qu'elle aussi sorte de l'aide sociale, est contrainte à l'emploi, t'sais, bon, pis plein de choses. J'voudrais, hein. Si j'étais le gouvernement, je dirais ben c'est important, y'a des gens qui ont, bon. Mais on sait qu'il y a des choses où on est impuissant face à ça, mais d'être consciente, pis de dire oui, ça existe des gens qui vivent avec peu. Mais mon doux, moi j'vais toujours les défendre. »*
>
> *« J'vais toujours les défendre les gens qui sont sur, que je connais pis qu'y ont... Parce que j'ai pour mon dire, si tu savais la grande richesse que ces gens là possèdent, okay. »*
>
> *« Moi, d'être à l'écoute des autres, ça m'amène plus à être à l'écoute de moi. Disons que j'écoutais beaucoup les autres, pis j'avais de la misère peut-être plus à m'écouter, pis ça m'a amenée à ça, moi, à m'écouter aussi. C'est ça, ben regarde, oui, en écoutant l'autre, ça m'a amenée à des prises de conscience intérieure aussi, sur moi-même. Pis là, ben ça, je vais avoir à travailler ça aussi avec ma famille, avec les gens qui m'entourent parce que moi, ce que j'ai travaillé ici sur moi-même, ça m'aide à pouvoir transférer aussi mon milieu. Ça, c'est un gros plus pour moi. »*
>
> *« Ben, j'ai rechangé, j'ai changé au mieux. Je suis plus patiente, j'ai plus de patience. Je trouve que humainement, j'ai toujours été de tout le monde, mais je suis encore capable, pis je le fais, […], je le fais sans attendre rien d'autre. Avant j'aurais dit, regarde je suis allée la reconduire, a l'aurait pu*

me payer, t'sais. Aujourd'hui, je fais plus ça. C'est plus ce que j'attends. Moi, j'ai pour mon dire, si je le fais, pis je l'offre, c'est parce que ça me fait plaisir de l'offrir, pis j'attends pas qu'un autre vienne me payer, là. Moi là, j'ai compris des choses, pis je me dis regarde, le Bon Dieu va me le redonner. C'est comme ça maintenant, pis ça c'est des choses avant que je ne voyais pas de la même façon, […]. »

« C'est pour ça que tantôt je te disais que ça avait changé ma situation, pis ma compréhension aussi. Fait que ça pour moi, c'est important d'être ensemble, de s'entraider. Regarde l'autre jour, elle m'a dit, ah laisse-nous ici, a dit, on va marcher ça à pied parce que là partir de Quatre-Bourgeois, pis s'en aller. Ah, oui, oui, oui. Fait que je suis partie, pis je suis allée les conduire pareil. J'suis capable, tout en économisant, je peux rendre service pareil. »

« […] je pense que tant que je vais vivre, j'aurais toujours une main tendue. Moi gagner le gros lot demain matin, c'est sûr que je vais donner pour que ça serve pour aider des gens qui sont en situation comme ça. »

Par ailleurs, toutes les femmes rapportent que leur implication au café contribue à un **sentiment de bien-être**. Une a acquis un sens de l'humour, l'autre est redevenue taquineuse comme elle l'était auparavant. Elles se sentent bien parce qu'elles se sentent égales, toutes responsables du café et parce que leur perception négative d'elle-même et de leur situation de pauvreté s'est transformée.

« L'attitude, moi aussi. Mon changement d'attitude. Ben, après avoir eu mon divorce, j'ai eu une période noire. Cette période noire là, je voulais l'éliminer, pis je l'ai éliminée. Ben, avant j'étais taquineuse, pis je me disais pourquoi j'ai perdu ça, cette attitude là ? Pourquoi je ne redeviendrais pas moi-même?

« J'avais vécu des choses difficiles vis-à-vis de mon divorce, pis, ça m'a aidée à passer à travers et ça m'a aidée d'enlever le noir. T'sais des choses que t'as pas besoin d'avoir là, fait que avec ça, ça m'a aidée énormément. Aujourd'hui, j'aurais voulu vivre ça au moment, mettons v'la dix ans passés parce que c'est des choses, c'est tellement profond qu'à un moment donné, on se dit, on vas-tu s'en sortir de ça? ».

« Mais je me rends compte que j'ai pu la même façon de voir la pauvreté non plus, parce que je vois la grande richesse maintenant que le monde possède. »

« C'est ça, le bien-être d'être ensemble. Le bien-être. Moi, je pense que c'est ça parce que je crois le mot pauvreté sonne plus pareil dans mes oreilles. ».

Malgré ce sentiment de bien-être qui prédomine, elles signalent qu'elles ont dû tout de même passer par des périodes difficiles, des périodes stressantes, des périodes de remise en question.

« *C'est parce que les étapes, on les a vécues au fur et à mesure. C'est sûr que des fois on a rushé, on a braillé un coup. On a ri mais on a braillé un coup aussi par boute là. On a trouvé ça rushant. T'sais même de le monter quand on cherchait des çi, pis des ça, pis bon. Y'a peut-être des boutes qu'on avait peut-être, peut-être pas envie de lâcher en tant que tel, mais on trouvait ça difficile, mais on sait qu'il y a rien de facile dans la vie.* ».

Les femmes du comité responsable jugent que leur participation au projet n'a pas amélioré leur situation de pauvreté économique, même si l'une d'elle est retournée au travail depuis qu'elle y est impliquée. Cependant, elles précisent que c'est leur situation de pauvreté économique qui n'a pas changé, tandis que leur situation de pauvreté plus globale s'est transformée sur d'autres plans, parce qu'elles se sentent utiles, valorisées dans ce qu'elles font, parce qu'elles apportent une aide aux personnes isolées et qu'elles n'ont pas la même façon de percevoir la pauvreté.

« Pas au niveau monétaire, mais à d'autres niveaux. »

En conclusion, toutes les femmes du comité responsable jugent qu'elles ont beaucoup changé ou évolué depuis leur implication au sein du projet.

« Hélène, avec nous autres, elle a tellement changé là. Elle depuis qu'on l'a connue icitte. Pis, on était tous… Moi-même, j'ai changé énormément. »

« C'est devenu important, pis même de voir comment chacune on a évolué là-dedans, parce que moi aussi j'ai évolué avec eux-autres. »

« Le café, c'est vraiment un projet de CEA, ben de femmes qui ont osé faire le pas avec de l'aide. Pis, ça prouve que dans la société d'aujourd'hui dans laquelle on est rendue, je pense que si les gens osent faire le pas avec des personnes qui y croient, pis qui sont confiantes, moi, je pense que si la société avançait de même… ».

1.5. Discussion des résultats en regard de l'approche d'*empowerment*

L'intervention de CEA

L'évaluation de l'intervention de CEA en regard de l'approche d'*empowerment* est basée uniquement sur les entrevues individuelles réalisées auprès des agents milieu, sur les entrevues de groupe effectuées auprès des femmes du comité responsable de La Jasette et sur les documents écrits concernant le projet. Aucune observation participante de l'intervention des agents milieu de CEA n'a été réalisée puisque l'accompagnement de CEA a pris fin depuis l'année 2006. Par conséquent, l'évaluation de l'intervention de CEA en regard de l'approche d'*empowerment* se doit d'être nuancée en regard de l'absence d'observation participante réalisée dans ce projet.

En regard des huit composantes retenues comme essentielles pour les pratiques axées sur l'*empowerment*, il appert que celles-ci ont toutes été présentes dans l'intervention menée par les agents milieu de CEA en tenant compte de leur accompagnement des femmes au sein du projet La Jasette et de leur implication dans l'atelier *Pour ma dignité, j'prends ma place dans la société* donné à La Courtepointe.

Quatre éléments de l'intervention de CEA ressortent comme ayant été particulièrement favorables. Soulignons en premier lieu que l'accompagnement de CEA s'est réalisé auprès de femmes qui étaient et se reconnaissaient en manque de pouvoir d'agir. CEA est donc intervenu auprès de femmes qui partageaient la même situation de pauvreté et le même sentiment de manquer d'emprise sur leur vie. Ensuite et en second lieu, notons l'accompagnement des agents milieu de CEA qui ont fait en sorte d'accorder aux femmes le temps nécessaire pour identifier leurs véritables besoins afin de pouvoir planifier un projet en mesure d'y répondre. Les femmes semblent avoir été soutenues dans leur réflexion plutôt qu'orientées par les intervenants armés de patience. En troisième lieu, l'intervention semble avoir reposée sur la mise à profit des forces et des compétences des femmes participantes et sur une véritable confiance dans leur potentiel d'assumer la responsabilité du projet dans son ensemble. À peine quelques mois après le début du démarrage du projet, ce sont les femmes qui établissaient l'ordre du jour, animaient les rencontres, effectuaient les comptes rendus et posaient les différentes actions nécessaires à l'ouverture du café. Finalement, l'intervention de CEA en collaboration avec La Courtepointe et la Commission scolaire Des Découvreurs au sein de l'atelier fut axée dès le départ sur une démarche d'action conscientisante qui semble avoir entraînée le développement d'une conscience critique chez les participantes. La véritable prise de conscience de la construction sociale et politique de la pauvreté semble avoir été un puissant élément déclencheur ayant permis aux

femmes de s'engager pleinement et avec conviction dans une action concrète comme la mise sur pied du café. Cette composante de l'intervention est d'autant plus remarquable qu'une grande lacune dénotée dans plusieurs projets axés sur l'*empowerment* est l'absence de volet ou d'activités orientés vers le développement de la conscience critique chez les participants ciblés.

À la lumière de ces propos, l'intervention menée dans ce projet apparaît comme un modèle d'intervention pouvant permettre d'éclairer des pratiques qui visent le développement de l'*empowerment*. Malgré la triangulation des données disponibles dont les conclusions concordent, des observations directes des interventions menées par CEA aurait permis des conclusions plus fermes.

Le comité des responsables

À la lumière de l'ensemble des critères identifiés, le comité des responsables apparaît comme un lieu propice au développement de l'*empowerment* de ses membres. Bien qu'il semble favorable au développement des quatre composantes identifiées de l'*empowerment* individuel, il n'est pas clair s'il contribue de manière significative au développement de la conscience sociale et politique, puisque les deux femmes ayant développé cette conscience ont aussi participé à l'atelier donné à La Courtepointe. Dans tous les cas, le comité semble à tout le moins favorable au développement de la conscience individuelle et collective dénoté chez l'ensemble des participantes.

Les éléments particuliers de ce comité sont la perception qu'ont les femmes de l'égalité entre elles et de la responsabilité partagée ainsi que l'amitié qui s'est développée et qui lie toutes les femmes.

Les effets sur les femmes membres du comité des responsables

L'*empowerment* individuel

La Jasette…Café animé apparaît comme un lieu qui a permis aux cinq femmes du comité responsable de sortir de leur isolement et de leur solitude pour s'inscrire ensuite dans un groupe au sein duquel elles ont développé des liens très significatifs, un véritable réseau d'amies. Le climat respectueux au sein du groupe où toutes les femmes vivaient la même situation de pauvreté a favorisé la prise de parole et la **participation** de toutes aux décisions et aux diverses activités menées. Non seulement toutes disent participer aux décisions qui se prennent de manière consensuelle, mais toutes se sentent responsables du projet.

Concernant les c**ompétences**, deux femmes du groupe rapportent que le projet leur a permis de réévaluer des compétences acquises antérieurement. Si le développement ou la réévaluation d'autres compétences liées à la réalisation de tâches précises n'ont pas été rapportés, les femmes ont acquis la perception qu'elles possèdent une compétence précieuse, celle de bien accueillir et de bien comprendre les personnes en situation de pauvreté du fait qu'elles vivent ou ont vécu la même situation.

Par ailleurs, la majorité des femmes du comité responsable rapporte une augmentation marquée de leur **confiance en elle** qui leur permet d'être plus fonctionnelles dans la société ou de s'affirmer davantage favorisant ainsi le respect qu'elles ont d'elle-même. Toutes se sont également senties **valorisées** par le fait d'avoir réalisé un projet concret et utile pour la société au prix de nombreux efforts et d'en avoir assuré la responsabilité.

Finalement, chacune d'elles semble avoir développé une conscience individuelle et collective et deux parmi celles-ci démontrent l'acquisition d'une conscience sociale et politique et un désir d'engagement envers les personnes qui vivent la même situation de pauvreté qu'elles ont vécue. À notre avis, le développement de cette **conscience critique** est fortement lié à la participation des femmes à l'atelier donné à La Courtepointe qui a suscité une réflexion approfondie sur les causes et les enjeux de la pauvreté.

En somme, toutes les femmes membres du comité responsable actuel semblent avoir développé de manière significative et importante leur *empowerment* individuel à partir de leur participation au sein du projet. S'il s'agit d'*empowerment* partiel pour la plupart d'entre elles, l'*empowerment* apparaît particulièrement développé au niveau de toutes ses composantes pour deux d'entre elles.

L'ensemble des informations recueillies suggèrent que le projet La Jasette…Café animé est un lieu qui a permis le développement des différentes composantes de l'*empowerment* individuel chez les membres du comité responsable actuel. Bien que le devis d'évaluation ne permet pas d'affirmer cela, ni d'écarter d'autres facteurs susceptibles d'avoir contribué au développement de l'*empowerment* des membres, les données recueillies au cours des entretiens de groupe et des entrevues individuelles menés auprès de plusieurs personnes appuient fortement cette conclusion.

L'*empowerment* organisationnel

En quelques mois, des femmes du comité des responsables ont mis sur pied La Jasette…Café animé qui existe depuis avril 2004. Malgré l'implication de diverses

femmes au cours des années, le projet a toujours maintenu ses objectifs et ses activités. Au cours des années, les femmes du comité responsable ont participé à diverses rencontres ou invitations d'autres organismes du milieu. Toutefois, leur participation au sein d'autres organismes du milieu ou au sein de structures de concertation en mesure de prendre des décisions pour la communauté reste peu développée.

Concernant les compétences au sein du groupe, deux des membres actuels ont des compétences bien précises et se chargent de tâches spécifiques. À partir des entretiens menés, il ne semble pas qu'il y ait transfert de connaissances ou de savoir entre les membres du comité actuel.

Les femmes du comité responsable reconnaissent la légitimité et l'importance de l'existence d'un tel projet pour la communauté. Elles considèrent le projet utile pour les personnes en situation de pauvreté ou qui sont isolées dans le quartier, car elles possèdent des compétences particulières.

Bien que les femmes jouissent d'une grande autonomie dans leurs décisions et dans la planification de leurs activités, le projet fait partie de La Baratte et n'est donc pas un organisme en tant que tel. Il n'est pas entièrement autonome puisqu'il fait partie des activités de La Baratte et son avenir n'est pas encore clairement défini. La capacité des femmes de La Jasette d'analyser les enjeux du projet reste à préciser.

En somme, il apparaît que le projet La Jasette a développé un *empowerment* organisationnel qui demeure partiel. Si le projet souhaite acquérir plus de pouvoir d'agir, l'enjeu majeur qui se pose à lui est lié à son autonomie puisqu'il relève de La Baratte et qu'il n'est pas un organisme libre de prendre toutes les décisions qui le concernent. La clarification des enjeux qui se présentent à lui deviendra alors un exercice incontournable.

2. Comité Vie de Quartier Saint-Thomas-d'Aquin

2.1. L'historique du projet et les objectifs visés

Au printemps 2003, le Centre local de développement de Québec, arrondissement Sainte-Foy-Sillery (CLD) et CEA convient différents organismes qui œuvrent dans le domaine des loisirs, de la culture et de la vie communautaire dans le quartier Saint-Thomas-d'Aquin. Cette rencontre vise à établir des liens entre différents intervenants du milieu pour susciter une action concertée dans le quartier. C'est ainsi qu'en mai 2003 a lieu une rencontre regroupant 20 personnes provenant de 16 organismes différents, première rencontre qui marque la naissance du Comité Vie de Quartier Saint-Thomas-d'Aquin (CVQ).

Le CVQ se veut le point de carrefour permettant aux différents réseaux du quartier Saint-Thomas-d'Aquin (loisirs, organismes communautaires, services d'entraide, les gens d'affaires, les communautés culturelles, la paroisse, etc.) de mieux se connaître et d'être mieux connus de la population, de tisser des liens de confiance et de solidarité et aussi de développer des projets communs.

Plus précisément, les objectifs qu'il poursuit sont :

- Établir des liens entre les différents acteurs de la communauté.
- Impliquer les membres de la communauté au sein d'activités concrètes où la contribution de tous et toutes serait mise à profit.
- Évaluer les retombées des différentes activités sur le développement du quartier et susciter l'émergence de nouveaux projets.

Après quatre années d'implication au CVQ, CEA annonce à l'automne 2007 son retrait du comité puisqu'il quitte le quartier Saint-Thomas-d'Aquin pour s'investir davantage dans d'autres quartiers jugés prioritaires.

2.2. Description sommaire du fonctionnement du Comité Vie de Quartier Saint-Thomas-d'Aquin et des tâches réalisées par les différents acteurs impliqués

Réunions du CVQ et nombre de participants

Depuis 2003, plusieurs personnes représentant différents organismes se réunissent régulièrement au sein du CVQ. Deux rencontres ont eu lieu en 2003, sept pour les années 2004, 2005, 2006 et trois en 2007.

Année 2003 → 2 rencontres avec 19 personnes en moyenne

Année 2004 → 7 rencontres avec 16 personnes en moyenne

Année 2005 → 7 rencontres avec 17 personnes en moyenne

Année 2006 → 7 rencontres avec 14 personnes en moyenne

Année 2007 → 3 rencontres avec 12 personnes en moyenne

Le nombre de participants aux rencontres est variable, mais en moyenne il est passé de 19 pour l'année 2003 à 12 pour l'année 2007.

Organismes impliqués au CVQ

Quarante-sept organismes ont participé à au moins une réunion du CVQ :

Accès-Loisirs :	**10**
Association des gens d'affaires de la rue Myrand :	**6**
Bibliothèque paroissiale Saint-Thomas-d'Aquin :	**10**
Bouquinerie Trait d'Union :	**1**
Caisse populaire Bellevue :	**2**
Centre Culturel Islamique de Québec :	**3**
Centre Femmes d'Aujourd'hui :	**8**
Centre local de développement de Québec, arrondissement Sainte-Foy-Sillery :	**24**
Centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin :	**21**
Cercle d'artisanat :	**1**
Cimetière Notre-Dame-de-Belmont :	**1**
Citoyens (deux):	**1**
CLSC Hautes-Marées /CLSC Sainte-Foy-Sillery-Laurentien/ CSSS de Québec Sud :	**23**
Club de l'âge cordial Saint-Thomas-d'Aquin :	**1**

Club de croquet Saint-Thomas-d'Aquin :	**1**
Club de ski de fond Saint-Thomas-d'Aquin :	**2**
Collectivité en Action :	**23**
Comité logement d'aide aux locataires :	**3**
Conférence Société Saint-Vincent-de-Paul Saint-Thomas-d'Aquin :	**17**
Conseil de quartier Saint-Thomas-d'Aquin :	**3**
Conseiller municipal :	**1**
Coopérative d'habitation Les Méritas :	**20**
Coopérative de Solidarité d'habitation l'Étale :	**11**
Cuistots Saint-Thomas-d'Aquin :	**1**
Fabrique Saint-Thomas-d'Aquin:	**8**
Festival Bach et Société culturelle Saint-Thomas-d'Aquin :	**2**
162e Groupe Scouts Musulmans de Québec :	**1**
La Baratte :	**18**
La Fripe.com :	**14**
La Jasette :	**9**
Madame Prend Congé :	**4**
Maison de la famille Louis-Hébert :	**7**
Maison des Entreprises de Cœur :	**18**
Mieux-être des Immigrants :	**5**
Moisson Québec :	**3**
Projet L'AMIE, Projet MAÏS :	**12**
Projet POEMM :	**5**
Océan :	**6**
Ressource l'Entre-Familles :	**6**
Scouts Saint-Thomas-d'Aquin (50e groupe) :	**1**
Société culturelle Saint-Thomas-d'Aquin :	**3**
Société d'histoire de Sainte-Foy :	**3**
Société Saint-Jean-Baptiste :	**1**
TRAIC Jeunesse :	**1**
Ville de Québec :	**10**

Parmi ces organismes, huit ont participé sur une base régulière depuis 2003 (au moins deux rencontres sur trois) :

Centre local de développement de Québec, arrondissement Sainte-Foy-Sillery :	**24**
Collectivité en Action :	**23**
CLSC Hautes-Marées/CLSC Sainte-Foy-Sillery-Laurentien/CSSS de Québec Sud :	**23**
Centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin :	**21**
Coopérative d'habitation Les Méritas :	**20**

La Baratte :	**18**
La Maison des Entreprises de Cœur :	**18**
Conférence Société Saint-Vincent-de-Paul Saint-Thomas d'Aquin :	**17**

Tâches réalisées par le CVQ et ses divers comités

Depuis 2003, les représentants des différents organismes du milieu se sont rencontrés lors des réunions du CVQ ou au sein de plus petits comités créés pour réaliser différentes tâches spécifiques.

Comité pour la mise en place d'un tableau d'affichage à la caisse populaire du quartier : Collectivité en Action, Centre local de développement de Québec, Centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin, Ville de Québec.

- Mise en place d'un tableau d'affichage permanent à la caisse populaire avec informations permanentes sur les diverses ressources disponibles dans le quartier et informations mises à jour régulièrement sur les diverses activités se déroulant dans le quartier.

Comité Membership : Centre local de développement de Québec, Collectivité en Action.

- Élaboration d'une pochette d'accueil pour les nouveaux organismes souhaitant se joindre au CVQ.
- Rencontre avec l'Association des gens d'affaires de la rue Myrand.

Comité Communication : CSSS de Québec-Sud, Coopérative d'habitation Les Méritas, Ressources l'Entre-Familles, Collectivité en Action.

- Élaboration d'une liste des intervenants du quartier qui œuvrent dans le domaine des loisirs, de la culture ou de la vie communautaire et distribution aux différents organismes.
- Élaboration d'un babillard et installation à divers endroits avec informations permanentes sur les diverses ressources disponibles dans le quartier (en rapport avec l'aide alimentaire, l'aide vestimentaire, l'hébergement, le logement, la famille, la jeunesse, les communautés culturelles, les loisirs et autres) et informations mises à jour régulièrement sur les diverses activités se déroulant dans le quartier.
- Élaboration d'un bulletin (le Zoom info-quartier) aux six semaines où apparaissent des informations concernant les activités à venir dans le quartier. La première parution a couvert la période du 1er septembre au 15 octobre 2004 et depuis plus de 25 bulletins ont été produits. Les bulletins sont distribués aux membres du

CVQ, à leurs milieux respectifs ainsi que dans des marchés d'alimentation, des centres communautaires et le réseau scolaire.

- Envoi d'un avis dans les Publisacs du quartier pour faire la promotion du CVQ et de la semaine d'activités en septembre 2004.
- Production et distribution d'un dépliant avec description du CVQ et des ressources du quartier ainsi que des affiches pour la fête nationale de juin 2005.
- Production et distribution d'un feuillet pour la fête de neiges de février 2007.
- Recherche de sources de financement.

Comité Fête de quartier et Comité Activités : Collectivité en Action**,** Centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin, Centre local de développement de Québec, La Maison des Entreprises de Cœur, Centre Culturel Islamique de Québec, Bibliothèque paroissiale, CSSS de Québec-Sud, La Fripe.com.

- Organisation et participation à une fête de quartier du 17 au 26 septembre 2004 avec installation d'un kiosque du CVQ.
- Participation à la fête de Noël en décembre 2004 organisée par La Jasette…Café animé.
- Organisation et participation à une fête de quartier le jour de la fête nationale en juin 2005 avec installation d'un kiosque.
- Organisation et participation à une fête de quartier du 16 au 18 février 2007.

Comité d'implantation d'un conseil de quartier : Bibliothèque, Centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin, Fabrique Saint-Thomas-d'Aquin, Conférence Société Saint-Vincent-de-Paul Saint-Thomas-d'Aquin.

- Appui aux organismes et aux résidents pour le recueil de 300 signatures nécessaires pour enclencher le processus de création d'un conseil de quartier.
- Mise sur pied d'un conseil de quartier dans Saint-Thomas-d'Aquin.

Groupe responsable de recueillir de l'information sur les conseils de quartier : Centre local de développement de Québec, CSSS de Québec-Sud, Collectivité en Action et Ville de Québec.

- Présentation sur ce qu'est un conseil de quartier et les démarches pour le constituer.
- Rencontre avec le conseiller municipal.

Groupe responsable de rédiger une lettre dénonçant les hausses de tarifs : Coopérative d'habitation Les Méritas, CSSS de Québec-Sud, Centre local de développement de Québec et la Maison des Entreprises de Cœur.

- Rédaction d'une lettre dénonçant les hausses de tarifs (Hydro-Québec, Réseau de transport de la Capitale, Société de l'assurance automobile du Québec) contribuant à l'appauvrissement de la population et envoi à la Table de concertation sur la pauvreté de Sainte-Foy-Sillery, à l'arrondissement et à certains députés provinciaux et fédéraux.
- Participation aux consultations sur le Réseau de transport de la Capitale.

Groupe responsable d'organiser une séance d'information sur les élections municipales : Collectivité en Action, La Fripe.com.

- Organisation d'une journée sur les élections municipales.

Principales tâches réalisées par différents membres du CVQ

La Baratte :

- effectue le compte rendu d'une rencontre.

Bibliothèque paroissiale :

- participe au comité fête, au comité d'implantation d'un conseil de quartier, au comité communication et au comité activités;
- effectue le compte rendu d'une rencontre.

Centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin :

- effectue le compte rendu d'une rencontre;
- participe au comité pour la mise en place d'un tableau d'affichage à la caisse, au comité activités, au comité d'implantation d'un conseil de quartier;
- participe avec le CLD à une rencontre avec l'association des gens d'affaires de la rue Myrand.

Centre de santé et de services sociaux de Québec-Sud :

- participe au comité communication;
- participe au groupe responsable de recueillir de l'information sur la mise en place d'un conseil de quartier;
- recherche de sources de financement.

Centre local de développement :

- prépare l'ordre du jour des rencontres avec Collectivité en Action;
- anime quatorze rencontres;
- effectue le compte rendu de deux rencontres;
- participe au comité pour la mise en place d'un tableau d'affichage à la caisse, au comité activités, au comité membership;
- recherche et présente de l'information sur la constitution d'un conseil de quartier;
- participe avec le Centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin à une rencontre avec l'Association des gens d'affaires de la rue Myrand.

Collectivité en Action :

- prépare l'ordre du jour des rencontres avec le CLD;
- effectue le compte rendu de onze rencontres;
- anime six rencontres ;
- prépare et présente le budget du CVQ;
- effectue une liste des intervenants du milieu;
- participe au comité pour la mise en place d'un tableau d'affichage à la caisse, au comité activités, au comité *membership*, au comité communication, au groupe sur les élections municipales.

Conférence Société Saint-Vincent-de-Paul Saint-Thomas-d'Aquin :

- participe au comité d'implantation d'un conseil de quartier.

Coopérative d'habitation Les Méritas :

- effectue le compte rendu d'une rencontre;
- participe au comité communication;
- participe à la rédaction d'une lettre dénonçant les hausses des tarifs (Hydro-Québec, Société de l'assurance automobile du Québec, Réseau de transport de la Capitale) qui contribuent à l'appauvrissement de la population.

Coopérative de Solidarité d'habitation l'Étale :

- effectue le compte rendu de trois rencontres.

Fabrique Saint-Thomas-d'Aquin :

- participe au comité d'implantation d'un conseil de quartier.

Fripe.com :

- participe au comité activités et au comité sur les élections municipales.

MAÏS :

- effectue le compte rendu de trois rencontres.

Maison des Entreprises du Cœur :

- participe au comité fête de quartier.

Mieux-être des Immigrants :

- effectue le compte rendu de deux rencontres.

Ressources l'Entre-Familles :

- effectue le compte rendu d'une rencontre;
- participe au comité communication.

Scouts :

- participe au comité fête de quartier et à la distribution de nombreuses affiches pour la fête.

Ville de Québec :

- participe au comité pour la mise en place d'un tableau d'affichage à la caisse;
- participe au groupe de travail sur le conseil de quartier.

2.3. Commentaires et pistes de réflexion en regard de l'approche d'*empowerment*

Les données limitées dont nous disposons concernant le CVQ (qui proviennent essentiellement des comptes rendus des réunions du comité, de l'observation d'une seule rencontre et de certaines informations recueillies lors d'entretiens individuels effectués auprès des agents milieu de CEA et de certains membres du comité de gestion) ne permettent pas de répondre aux questions d'évaluation définies par le comité d'évaluation de CEA. En juillet 2007, le comité d'évaluation de CEA n'avait pas jugé opportun de recueillir des données auprès des organismes membres du CVQ, puisque CEA s'apprêtait à y annoncer son retrait.

S'il nous est impossible d'évaluer le projet en regard de l'approche d'*empowerment*, nous pouvons néanmoins formuler certains commentaires à partir des données recueillies et proposer certaines pistes de réflexions qui puissent éventuellement alimenter les discussions sur l'intervention qu'a menée CEA dans ce projet et sur les possibles lieux d'*empowerment*.

L'intervention de CEA

Initialement, l'intervention de CEA dans la mise en place d'une structure de concertation des organismes du milieu visait à établir des liens entre les différentes ressources du milieu et à susciter la participation des projets La Jasette et POEMM au sein de cette structure.

> *« Il y avait les projets La Jasette et POEMM qui étaient en émergence tranquillement. CEA a contacté le CLD pour dire on a la liste des organismes du quartier, mais il n'y a pas de liens entre nous. Ce serait intéressant de se rencontrer, de se connaître. » (agent milieu de CEA).*

> *« Un de nos rôles est d'amener les femmes de La jasette, faire le pont entre La Jasette et le CVQ et entre POEMM et le CVQ. »* (agent milieu de CEA).

CEA s'est beaucoup impliqué au sein du CVQ. En effet, il planifiait de concert avec le CLD les ordres du jour, rédigeait les comptes rendus, animait à plusieurs reprises les rencontres et réalisait la gestion financière du comité. De plus, CEA s'est largement impliqué dans les divers comités mis en place, surtout dans l'organisation de certaines fêtes de quartier.

Sauf pour l'accompagnement des femmes du projet La Jasette au sein du comité, le rôle perçu de CEA au sein du comité par les agents milieu n'était pas lié à l'*empowerment* mais plutôt à un rôle d'organisateur communautaire.

> *« Notre rôle est un rôle d'OC de CLSC, concertation avec animation. Pas sûr que c'est de l'empowerment. Oui pour le relais avec La Jasette, mais pas pour animer, organiser, planifier. » (agent milieu de CEA).*

Ce rôle lié à l'animation d'une concertation a permis à CEA d'acquérir une crédibilité dans le milieu auprès des partenaires et auprès des personnes en situation de pauvreté, ce qui est jugé comme très important.

> *« …permet d'avoir une crédibilité dans le milieu, pour le financement, pour parler de sensibilisation aux personnes en situation de pauvreté, justifier sa présence. »* (agent milieu de CEA).

En regard des éléments essentiels qui caractérisent les pratiques axées sur l'approche d'*empowerment*, voici quelques réflexions :

- Une collaboration partenariale : le souci d'établir une relation basée sur la collaboration avec les autres organismes membres semble bien présent.

- Une intervention misant sur les capacités, les forces et les ressources des personnes : bien qu'ayant la préoccupation que les organismes membres du comité prennent en charge les différentes tâches liées à son fonctionnement, la prise en charge importante d'un grand nombre d'activités et de tâches par CEA pourrait ne pas avoir favorisé ou suscité l'expression des capacités et des ressources des organismes membres du comité.
- La prise en compte simultanée des conditions structurelles et individuelles dans l'intervention : la perspective d'amener les femmes du projet La Jasette au sein du comité témoigne de cette prise en compte.
- Un postulat qui conçoit les clients comme des sujets actifs et ayant des droits : ceci semble présent.

Concernant les autres composantes, les données manquent pour pouvoir les apprécier adéquatement. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de juger de la présence ou non des éléments essentiels qui caractérisent les approches d'*empowerment* dans l'intervention qu'a menée CEA auprès du CVQ.

L'*empowerment* des membres du comité

Nous savons que les différents lieux de concertation peuvent jouer un rôle important dans le développement de l'*empowerment* des organismes qui en sont membres (Ninacs, à paraître). Malheureusement, les données dont nous disposons ne nous permettent pas de savoir si la participation des organismes au sein du CVQ a permis à certains d'entre eux de développer leur *empowerment* organisationnel.

Ainsi, nous ne savons pas si certains organismes membres du CVQ ont :

- acquis une plus grande capacité de participer aux décisions qui intéressent leur organisation;
- développé des compétences et des habiletés;
- cheminé quant à la reconnaissance de leur propre légitimité en tant qu'organisme et quant à la reconnaissance du milieu envers eux;
- développé une plus grande capacité d'analyse des enjeux pour leurs membres et pour la population en général.

Aussi, nous ne savons pas si les organismes membres du CVQ présentaient un manque au niveau de leur capacité d'agir. *A priori*, les huit organismes qui ont participé de manière régulière aux rencontres du comité depuis 2003 n'apparaissent pas comme des organismes en manque de pouvoir d'agir. Toutefois, plusieurs autres

organismes ont participé à plusieurs rencontres et nous ne sommes pas en mesure de juger si ceux-ci étaient en manque de pouvoir d'agir.

Finalement, nous pouvons nous demander si le CVQ représentait un milieu favorable au développement de l'*empowerment* de ses organismes membres à partir des critères déjà identifiés. Si nous ne pouvons en juger, les acteurs impliqués dans le comité pourraient, à partir de ces différents critères, mener leur propre réflexion.

L'*empowerment* organisationnel du CVQ

Encore une fois, les données limitées dont nous disposons ne nous permettent pas de juger du cheminement du CVQ sur les différentes composantes de l'*empowerment* organisationnel. Nous présentons toutefois les données limitées dont nous disposons concernant deux composantes :

- Participation aux décisions qui l'intéressent comme organisation : le CVQ a pris la décision de s'impliquer dans diverses actions qu'il a privilégiées comme la mise en place d'un conseil de quartier, la rédaction d'une lettre dénonçant les hausses de tarifs, l'organisation d'une séance d'information sur les élections municipales, etc. Ceci dit, nous ne savons pas s'il a participé à l'ensemble des décisions qui l'intéressaient comme organisation.
- Reconnaissance de sa propre légitimité et reconnaissance par le milieu : présent dans le milieu depuis 2003, les membres du CVQ semblent reconnaître la légitimité de l'organisation bien que certains membres puissent la questionner. La décision de plusieurs membres du CVQ de poursuivre les rencontres du comité malgré le départ de CEA peut démontrer une reconnaissance chez différents membres de la légitimité du comité. Concernant la reconnaissance du CVQ dans le milieu, nous n'avons pas de données à ce sujet.

L'*empowerment* communautaire

Les données dont nous disposons ne nous permettent pas de juger du rôle du CVQ sur cette composante de l'*empowerment*.

3. Pont Entre le Milieu et les Musulmans (POEMM)

3.1. Historique du projet

À la fin de l'année 2003, lors de l'identification des besoins effectuée par le Comité Vie de Quartier Saint-Thomas-d'Aquin, la nécessité de mieux connaître la réalité des personnes immigrantes, et plus particulièrement la communauté musulmane très présente dans le quartier, est énoncée. Les données du recensement de 2001 montraient que 27 % des immigrants de la Ville de Québec résidaient dans l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery, soit 4 775 personnes. Parmi ces immigrants, la communauté musulmane y est très présente et particulièrement dans le quartier Saint-Thomas-d'Aquin identifié comme un secteur de pauvreté selon un portrait de pauvreté réalisé en 1999 par la Table de concertation sur la pauvreté Sainte-Foy-Sillery, selon une analyse milieu réalisée en 2003 par le CLSC-CHSLD Sainte-Foy-Sillery-Laurentien et par une autre étude réalisée en 2004 par GIRBa. C'est dans ce contexte qu'en 2004, CEA décide de prendre contact avec le Centre Culturel Islamique de Québec (CCIQ) établi dans le quartier Saint-Thomas-d'Aquin depuis 1985. Le CCIQ a pour mission de développer des outils permettant un meilleur épanouissement spirituel, social et économique de la communauté musulmane en offrant des services répondant aux spécificités musulmanes et en favorisant leur intégration dans la société québécoise. Au cours de l'automne 2004, quelques membres rattachés au CCIQ en collaboration avec CEA identifient certaines difficultés rencontrées par la communauté musulmane :

- la communauté musulmane utilise peu les ressources communautaires et institutionnelles du quartier;
- le CCIQ, les organismes communautaires de la Maison des Entreprises de Coeur et les citoyens du quartier entretiennent peu de liens;
- les intervenants communautaires du quartier sont peu outillés pour recevoir et offrir des services aux personnes immigrantes;
- le contexte sociopolitique favorise l'émergence de préjugés à l'égard de cette communauté.

Devant ces constats, un membre du CCIQ en collaboration avec CEA élabore un projet nommé *Un Pont Entre le Milieu et les Musulmans* (POEMM). La mission du projet est de :

- Favoriser une collaboration entre le CCIQ, les membres de la communauté musulmane et les organismes de services existants dans le quartier pour une implication conjointe aux services de la société.

Pour remplir sa mission, le projet POEMM présente quatre objectifs :

- Aider à briser l'isolement des immigrants du quartier;
- Favoriser l'implication des immigrants et les aider à développer davantage leur sentiment d'appartenance à la société;
- Créer une liaison solide entre les immigrants et leur milieu et aider à faire tomber les préjugés;
- Créer un partenariat avec l'ensemble des organismes du quartier, notamment ceux de la Maison des Entreprises de Cœur;

Les immigrants visés par le projet sont prioritairement de confession musulmane mais sans être limité à celle-ci.

Le projet POEMM débute en février 2005 grâce à l'implication financière et matérielle de partenaires soit le CCIQ, le Centre local de développement de Québec (arrondissement Sainte-Foy-Sillery), la Maison des Entreprises de Cœur, le Centre de santé et de services sociaux Vieille-Capitale et CEA. De mai 2005 à juin 2006, les activités sont réalisées par l'implication bénévole d'un membre du CCIQ accompagné de plusieurs personnes bénévoles qui travaillent dans un local de la Maison des Entreprises de Coeur. En mars 2006, le projet obtient une subvention salariale du Centre local d'emploi pour une année et un second financement du CCIQ, ce qui permet l'embauche d'une personne ressource salariée issue de la communauté immigrante arabo-musulmane pendant 6 mois, d'octobre 2006 à mars 2007. En mars 2007, le projet POEMM prend fin faute de financement.

3.2. Le rôle de l'agente de liaison et les activités menées

Le rôle de l'agente de liaison

Essentiellement, le rôle de l'agente de liaison consiste à :

- recevoir, référer et diriger la clientèle ciblée aux organismes appropriés et les accompagner au besoin (les CLSC, les cliniques médicales, les hôpitaux, Mieux-être des Immigrants, la Halte-garderie, l'Arche de Noé, les Relevailles, le Petit Répit, le Comité logement d'aide aux locataires, la Régie du logement, la SSVP, l'Armée du

Salut, le Comptoir Frédérick, Accès Loisirs, l'Aide juridique, la Commission des droits et libertés, Emploi-Québec, etc.);

- informer la communauté musulmane de diverses activités dans le quartier;
- organiser des activités regroupant des membres de la communauté musulmane et des membres des différents organismes du quartier (dîners d'informations et d'échanges sur les réalités interculturelles et les spécificités de la communauté musulmane, séances d'information sur divers sujets).

Les personnes qui sollicitent le projet POEMM sont généralement assistées avec un minimum d'accompagnement, souvent par téléphone et parfois en personne avec l'agente de liaison de POEMM ou bien des bénévoles issus de la communauté immigrante.

Les activités réalisées de mai 2005 à juin 2006 :

- participation à l'assemblée générale de TRAIC-Jeunesse, de la Fripe.com, de la Maison des Entreprises de Cœur, à la réunion de lancement du projet MAÏS, à la Journée de la femme, à la Foire de la diversité, à l'organisation des journées de rapprochement organisées par le Centre culturel Badr, à la semaine Québécoise des Adultes en Formation;
- participation à des structures de concertation : rencontre régionale sur la lutte contre la pauvreté, Table Jeune-Famille, Table sur la pauvreté;
- organisation d'un minicolloque, d'une activité intitulée Femmes du monde en collaboration avec le Centre des femmes d'aujourd'hui et La Jasette;
- rencontres et conférences auprès de groupes d'étudiants du secondaire et du cégep, auprès du personnel de stages dans le domaine de la santé au niveau collégial et auprès de groupes de personnes âgées;
- présentation du CCIQ dans le quartier Sainte-Ursule.

Les activités réalisées d'octobre 2006 à mars 2007 :

- participation aux journées de la Culture, à la Foire de la diversité, à la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, au Grand Rassemblement des Femmes de Beauport, au lancement du nouveau service de la popote roulante de La Baratte, à l'assemblée générale du CA de Loisirs Saint-Thomas-d'Aquin, à la semaine d'Action Contre le Racisme, à la Fête des Neiges;
- participation à des structures de concertation : Comité Vie de Quartier, Table Jeune-Famille;

- rencontres et conférences auprès de groupes d'étudiants du secondaire, du cégep et de l'Université Laval et auprès de professeurs à l'université.
- organisation de rencontres thématiques : droits des immigrants, Charte canadienne des droits et libertés;
- présentation de l'outil *Les femmes du monde* réalisée par une membre du CCIQ.

3.3. Les effets du projet et les constats réalisés

Selon l'évaluation des personnes impliquées dans POEMM, le projet a permis à la communauté immigrante du quartier Saint-Thomas-d'Aquin :

- de reprendre confiance aux organismes de services du quartier;
- d'être mieux informée sur les possibilités offertes par le milieu;
- d'être orientée aux organismes du milieu selon leurs besoins.

Bien que le projet ait pris fin en mars 2007 faute de financement, les besoins sont toujours présents selon l'agente de liaison du projet. En effet, le constat réalisé est à l'effet que :

- plusieurs immigrants ignorent leur milieu de vie même après plusieurs années de résidence et plusieurs sous-estiment l'offre des organismes du milieu;
- plusieurs ont perdu confiance aux organismes existants du milieu à la suite de mauvaises expériences;
- plusieurs ne demandent pas de services par gêne, par manque d'habitude ou par peur des préjugés à leur égard;
- la promotion et la publicité réalisées par les organismes de services rejoignent peu les immigrants;
- les intervenants des organismes qui offrent des services manquent de formation pour bien desservir la communauté immigrante.

Projets dans la paroisse Sainte-Ursule

4. Distribution alimentaire d'été
5. Jardin l'Entre Amis
6. Comité Solidarité Sainte-Ursule
7. Les Glaneuses

4. Distribution alimentaire d'été

4.1. Historique du projet

En février 2003, Coalition anti-pauvreté[3] rencontre des membres et des bénévoles de la conférence Société Saint-Vincent-de-Paul (SSVP) qui œuvrent à Sainte-Ursule ainsi que des personnes en situation de pauvreté bénéficiaires de la distribution alimentaire que réalise la SSVP durant l'année afin de s'enquérir de leurs besoins. Lors de cette rencontre, le besoin de se solidariser avec la SSVP est clairement identifié puisque les services d'aide alimentaire ne peuvent reposer uniquement sur cette seule organisation et sur le travail de leurs bénévoles. L'arrêt de la distribution alimentaire durant la période estivale par la SSVP à Sainte-Ursule est clairement nommé comme un problème important par plusieurs personnes en situation de pauvreté qui en bénéficient. C'est dans ce contexte qu'un comité composé de huit personnes en situation de pauvreté se forme, tient des rencontres hebdomadaires et élabore le projet de prendre en charge, avec la participation de l'ensemble des personnes bénéficiaires, la distribution alimentaire durant l'été en remplacement de la SSVP. Accompagné par Collectivité en Action, le comité élabore le projet et le présente aux bénéficiaires de la distribution alimentaire. Pour recevoir les denrées alimentaires, les personnes intéressées doivent s'inscrire et participer à la réception des aliments, au tri et au ménage. Quarante familles se disent intéressées et prêtes à s'impliquer bénévolement dans l'organisation de la distribution. C'est ainsi qu'à l'été 2003, quatre distributions alimentaires ont eu lieu bénéficiant à une centaine de personnes. De plus, au cours de cet été, d'autres réalisations ont eu lieu, soit :

- Un tableau d'échange de services et de ventes
- Un service de vente des produits de La Baratte
- Un présentoir de dépliants
- Un service de rapport d'impôt par les bénévoles de La Courtepointe

Depuis l'année 2003, à chaque année au cœur de la paroisse Sainte-Ursule, des personnes en situation de pauvreté accompagnées par CEA prennent en charge la distribution alimentaire durant l'été.

[3] À partir de mars 2003, Coalition anti-pauvreté a pris le nom de Collectivité en Action

4.2. Description sommaire du fonctionnement du projet et des tâches réalisées par les différents acteurs impliqués

Description sommaire du fonctionnement de la distribution alimentaire d'été

Chaque printemps, depuis l'année 2003, et lors des cafés-rencontres qui ont lieu au sous-sol de l'Église Sainte-Ursule durant les distributions alimentaires organisées par la SSVP, des agents milieu de CEA invitent les personnes bénéficiaires de la distribution alimentaire à inscrire leur nom sur une liste si elles souhaitent former un comité responsable de planifier la distribution alimentaire d'été. Les personnes intéressées sont ensuite conviées à une rencontre en vue de former ce comité. Généralement, les agents milieu animent les réunions du comité organisateur, proposent un ordre du jour et effectuent les comptes rendus des rencontres. Une fois constitué, le comité organisateur forme différents groupes responsables du transport des denrées alimentaires, du déchargement des camions, de l'organisation de la salle, de la distribution elle-même et des appels téléphoniques pour assurer la présence hebdomadaire de bénéficiaires bénévoles. Le projet de distribution alimentaire d'été est ensuite présenté à l'ensemble des bénéficiaires présents lors des distributions alimentaires de la SSVP. Pour pouvoir en bénéficier, les personnes doivent s'engager à effectuer certaines tâches nécessaires pour assurer cette distribution, et ce, au moins une fois durant l'été. Généralement, les bénéficiaires bénévoles participent au déchargement du camion, au transport des aliments du camion à la salle de distribution, à l'organisation de la grande salle d'accueil où l'on installe des tables, au tri, à l'emballage et à la disposition des aliments sur les tablettes ou sur les étagères métalliques, à l'accompagnement des bénéficiaires qui prennent la nourriture et, finalement, au ménage.

Au cours de l'été 2007, les distributions ont eu lieu chaque jeudi du 28 juin au 16 août de 16 h à 17 h. Plusieurs membres du comité organisateur se présentent dès 13 h 30 et les bénéficiaires bénévoles arrivent au cours de l'après-midi, le plus souvent entre 13 h 30 et 14 h 30. Dès 13 h 30, on commence à installer des petites tables dans la grande salle d'accueil où viennent s'asseoir avant et au cours de la distribution des bénéficiaires présents pour patienter ou discuter. Ces derniers peuvent également prendre une petite collation et demander un jus à la personne du comité organisateur responsable du jus-rencontre en remplacement du café-rencontre qui cesse durant l'été. Par ailleurs, dès 13 h 30, d'autres bénéficiaires bénévoles amènent des étagères métalliques près de la porte d'entrée du sous-sol de l'église pour recevoir les denrées alimentaires qu'apportera le camion prêté par la conférence SSVP

de Saint-Benoît conduit par son chauffeur habituel et accompagné par un membre du comité organisateur. Dès l'arrivée du camion, des bénéficiaires bénévoles déchargent les boîtes, les placent sur les étagères et les amènent près de la salle de distribution. Là, déjà présents, d'autres bénéficiaires bénévoles préparent la salle de distribution et trient des sacs plastiques. Lorsque les boîtes de denrées alimentaires arrivent, ils réalisent le tri des aliments pour en retirer ceux qui sont pourris et disposent les aliments jugés consommables dans des boîtes, des sachets ou des sacs au besoin. Toutes les denrées alimentaires sont ensuite disposées sur des tablettes dans la salle de distribution et sur deux étagères métalliques disposées à l'entrée de la salle. Gardée dans un réfrigérateur, la viande est mise sur les tablettes juste avant la distribution. Certains disposent des boîtes vides et des poubelles.

Une fois la salle de distribution prête, les bénéficiaires bénévoles qui ont participé à l'organisation de la journée se servent en premier et quelques annonces sont souvent faites par l'agent milieu de CEA à l'ensemble des personnes présentes dans la salle d'accueil. Ensuite, les bénéficiaires sont invités à prendre un jeton sur lequel est inscrit un numéro dans un sac que tient un bénéficiaire et bénévole de la SSVP, à indiquer leur présence à l'agent milieu de CEA qui la note sur une feuille et, une fois leur tour arrivé, à venir prendre les aliments accompagnés le plus souvent d'un bénéficiaire bénévole, parfois d'un autre bénéficiaire ou, plus rarement, par l'agent milieu de CEA. Des directives sur les quantités permises selon la grandeur de la famille sont données aux bénéficiaires et aux personnes accompagnatrices par un des membres responsables de la distribution alimentaire. Le contrôle exercé par les personnes qui accompagnent les bénéficiaires est très variable d'une personne accompagnatrice à l'autre. Lorsque tous les bénéficiaires sont passés à tour de rôle, on invite les personnes toujours présentes dans la salle d'accueil à venir prendre les aliments qui restent, mais sans passer cette fois à tour de rôle et sans restriction sur les quantités. La distribution terminée, des membres du comité organisateur et des bénéficiaires bénévoles rangent la salle d'accueil, la salle de distribution et nettoient les lieux avant de quitter vers 17 h 30.

Concernant les tâches qui doivent être accomplies lors des distributions alimentaires, aucune tâche précise n'est imposée aux bénéficiaires bénévoles qui s'impliquent dans les tâches qu'ils souhaitent de manière spontanée ou après avoir consulté un membre du comité organisateur ou un autre bénéficiaire bénévole. Plusieurs discutent et échangent pendant la réalisation des tâches qui s'effectuent dans une atmosphère très conviviale, sans contrôle autoritaire, mais où certains responsables sont clairement identifiés. Lorsque les membres du comité organisateur ou des bénévoles ont des questions, ils s'adressent le plus souvent à l'agent milieu de CEA qui répond à

certaines questions ou prend des décisions qui concernent le plus souvent la gestion ou l'organisation à l'extérieur de la salle de distribution comme l'ouverture des locaux, le paiement des chauffeurs ou encore l'inscription d'un nouveau bénéficiaire. Toutefois, pour toutes les questions qui concernent l'organisation à l'intérieur de la salle, l'agent milieu réfère le plus souvent à la responsable de la distribution alimentaire intérieure. Cette dernière prend les décisions qui concernent les activités se déroulant à l'intérieur de la salle de distribution. Finalement, un bénéficiaire aussi bénévole de la SSVP qui est toujours présent lors des distributions alimentaires fait également figure de responsable parce qu'il a accès à certains locaux de la SSVP, qu'il émet des commentaires sur les façons de faire en raison de son expérience de la distribution alimentaire organisée par la SSVP et qu'il est responsable de la pige des jetons par les bénéficiaires.

Si avant la distribution l'atmosphère est détendue et conviviale, lors de la distribution elle-même, un contrôle s'exerce sur les bénéficiaires. D'abord, ces derniers doivent prendre un numéro et attendre leur tour, ils doivent ensuite donner leur nom à l'agent milieu de CEA qui inscrit leur présence sur une feuille puis, lorsqu'ils passent prendre la nourriture, la responsable de la distribution intérieure énonce les quantités permises et demande aux personnes accompagnatrices de veiller à les respecter. Ce contrôle est plus ou moins exercé selon les personnes qui accompagnent les bénéficiaires. Certains mécontentements se manifestent parfois parmi les bénéficiaires à l'endroit de la procédure qui permet aux bénéficiaires bénévoles de passer en premier et des numéros qui portent parfois à confusion. Quant aux responsables de la distribution, ils sont parfois mécontents de certains bénéficiaires qui ne respectent pas les quantités permises et qui empêchent un accès égal aux denrées alimentaires.

Les tâches réalisées par les différents acteurs impliqués

Depuis 2003, la distribution alimentaire d'été met en relation différents acteurs soit, le comité organisateur, les personnes bénéficiaires de la distribution alimentaire, CEA, la conférence SSVP de Sainte-Ursule et de Saint-Benoît, le Conseil de fabrique de la paroisse Sainte-Ursule, Moisson Québec et, pour l'année 2007, l'École des-Cœurs-Vaillants. Ces différents acteurs contribuent au projet par la réalisation de diverses tâches spécifiques :

Le comité organisateur :

- tient des rencontres pour planifier l'organisation de la distribution alimentaire;

- contacte chaque semaine, par téléphone, différentes personnes bénéficiaires de la distribution alimentaire d'été afin d'assurer la présence de bénévoles en nombre suffisant pour chaque distribution;
- prépare la salle, installe et range les tables;
- recueille la viande au supermarché et accompagne le chauffeur de la conférence SSVP de Saint-Benoît à Moisson Québec pour y recueillir les denrées alimentaires;
- décharge les denrées alimentaires du camion;
- supervise et assure le tri, l'emballage et le placement des denrées sur les tablettes à l'intérieur et à l'extérieur de la salle où s'effectue la distribution;
- range les salles et nettoie les lieux;
- s'occupe du jus-rencontre (jus, collations, musique);
- participe à des réunions avec CEA, le café-rencontre et la conférence SSVP Sainte-Ursule à titre d'interlocuteur officiel de la distribution alimentaire depuis l'automne 2007.

Les personnes qui bénéficient de la distribution alimentaire d'été :

- préparent la salle, installent et rangent les tables;
- déchargent les denrées alimentaires du camion;
- effectuent le tri, l'emballage et le placement des denrées sur les tablettes à l'intérieur et à l'extérieur de la salle où s'effectue la distribution;
- rangent les salles et nettoient les lieux.

CEA :

- effectue les démarches auprès de Moisson Québec pour obtenir une carte d'accréditation temporaire qui autorise l'agent milieu et deux membres du comité organisateur à recueillir les denrées alimentaires à chaque semaine;
- paie 50 % des frais de transport;
- ouvre et ferme les portes du sous-sol de l'Église Sainte-Ursule;
- tient des rencontres avec le Conseil de la fabrique et la conférence SSVP Sainte-Ursule;
- anime les rencontres du comité organisateur, propose un ordre du jour et réalise les comptes rendus;
- prend la liste des présences des personnes bénéficiaires lors de la distribution;
- fait quelques annonces durant la distribution.

La SSVP :

- prête le camion de la conférence SSVP de Saint-Benoît pour effectuer le transport des denrées alimentaires de Moisson Québec à l'Église Sainte-Ursule;
- paie 50 % de tous les frais de transport;

- commande la viande au marché d'alimentation et assure le paiement;
- donne accès à l'équipement nécessaire (réfrigérateurs, congélateur, glacières, boîtes, étagères métalliques).

Le Conseil de la Fabrique Sainte-Ursule :

- prête les clefs aux agents milieu de CEA pour assurer l'accès à une salle située au sous-sol de l'Église Sainte-Ursule et à des tables.

Moisson Québec :

- délivre la carte d'accréditation temporaire à CEA;
- donne les denrées alimentaires de manière hebdomadaire durant l'été.

L'École-des-Cœurs-Vaillants

- a prêté les clefs aux agents milieu de CEA pour donner accès à deux locaux situés dans l'école, deux jeudis au cours de l'été 2007 de manière à assurer la poursuite de la distribution alimentaire d'été (distribution compromise en raison de la fermeture temporaire de l'Église Sainte-Ursule).

4.3. Le nombre de bénéficiaires rejoints par le projet et leur profil socioéconomique

Les distributions alimentaires d'été rejoignent des personnes qui vivent en situation de pauvreté. En effet, ces personnes sont bénéficiaires de la SSVP qui évalue attentivement leur situation économique avant de leur accorder l'accès à ses services. Les distributions alimentaires d'été rejoignent globalement les mêmes personnes qui bénéficient de la distribution alimentaire organisée au cours de l'année par la SSVP, à l'exception de rares personnes.

De 2003 à 2005, la distribution alimentaire d'été a bénéficié à une centaine de personnes chaque année, soit environ 60 adultes et 40 enfants. À partir de 2006, le nombre de distributions organisées durant l'été a augmenté pour couvrir toute la période d'arrêt des activités par la conférence SSVP Sainte-Ursule. Ainsi, pour les deux dernières années, environ 200 personnes en situation de pauvreté ont bénéficié de la distribution alimentaire chaque été, soit environ 125 adultes et 75 enfants. De plus, pour la dernière année, on note une augmentation importante de la participation bénévole des bénéficiaires aux diverses tâches reliées à l'organisation des distributions alimentaires. En effet, pour environ 75 familles rejointes en 2006 et en 2007, le nombre de familles ayant participé de manière bénévole une fois ou plus est passé de 36 à 57.

Distribution alimentaire d'été	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre de distributions durant l'été	4	3	3	8	8
Nombre de familles rejointes	40	40 environ	38	79	73
Nombre de personnes rejointes	104 (65 adultes, 40 enfants)	100 environ	100 (60 adultes, 40 enfants)	199 (124 adultes, 75 enfants)	192 (122 adultes, 70 enfants)
Nombre de familles ayant participé une fois ou plus aux diverses tâches	28	_	32	36	57

4.4. Le comité organisateur de la distribution alimentaire d'été

Le profil socioéconomique des membres du comité organisateur

Depuis 2003, un comité responsable de la distribution alimentaire d'été est constitué au printemps de chaque année et regroupe entre 6 et 11 personnes. Pour l'année 2007, le comité responsable était initialement formé de 11 personnes parmi lesquelles trois se sont retirées au cours de l'été. Le comité regroupe cinq hommes et trois femmes âgées entre 45 et 61 ans qui habitent la paroisse Sainte-Ursule. Parmi eux, on trouve cinq canadiens et trois personnes immigrées.

Âge : entre 45 et 61 ans

Sexe : 5 hommes et 3 femmes

Canadiens : 5, Immigrés : 3

Tous habitent la paroisse Sainte-Ursule

Toutes les personnes au sein du comité sont bénéficiaires de la distribution alimentaire de la SSVP et vivent en situation de pauvreté, à l'exception d'une personne. Les indicateurs de défavorisation économique retenus sont :

- absence d'emploi (sauf pour les personnes à la retraite);
- absence de diplôme d'études secondaires;
- revenu inférieur aux seuils de faible revenu (qui apparaissent dans un tableau tiré du document *Les seuils de faible revenu de 2006 et les mesures de faible revenu de 2005* publié par la Division de la statistique du revenu).

Selon ces trois indicateurs, cinq membres du comité interrogés sur six présentent au moins un indicateur de défavorisation économique.

	Indicateurs de défavorisation économique			**Présence d'un indicateur de défavorisation économique**
	Emploi	**Scolarité**	**Revenu moyen ($ CA)**	
Immigrés	travailleur autonome	cégep	30 000 - 40 000 RF (2 A et 5 E)	oui
	sans emploi	université	< 10 000 RF (2 A et 2 E)	oui
Canadiens	sans emploi	secondaire 5	< 10 000 RI	oui
	sans emploi	cégep	< 10 000 RI	oui
	sans emploi	université	< 10 000 RI	oui
	retraité	université	> 40 000 RF	non

** Il est à noter que le profil économique a été établi pour six membres du comité et non pour l'ensemble du comité.*

A : adulte, E : enfant

RI : revenu individuel moyen au cours de la dernière année avant impôt

RF : revenu familial moyen au cours de la dernière année avant impôt

Concernant le profil des membres du comité en regard de la défavorisation sociale, tous les membres non-immigrés du comité organisateur interrogés, sauf une personne, présentent une défavorisation sociale selon les trois indicateurs retenus dans l'indice de défavorisation matérielle et sociale concernant la défavorisation sociale. Toutefois, ces indicateurs apparaissent inappropriés pour évaluer la défavorisation sociale que peuvent vivre plusieurs immigrants qui habitent avec un conjoint et qui ont plusieurs enfants. En effet, les trois indicateurs qui apparaissent dans l'indice de défavorisation sociale sont (1) vivre seul, (2) être séparé, divorcé ou veuf et (3) être une famille monoparentale. Or, plusieurs familles immigrantes sont des familles unies qui ont plusieurs enfants. Pour ces familles, l'utilisation de ces

indicateurs amène à conclure que ces personnes ne présentent aucune défavorisation sociale, même si la défavorisation sociale des immigrants est largement reconnue.

En somme, tous les membres non-immigrés du comité organisateur présentent une défavorisation sociale, à l'exception d'une personne. Concernant la défavorisation sociale des membres immigrés, celle-ci reste à évaluer en raison des limites présentées des indicateurs utilisés.

Les réunions du comité organisateur

Pour l'année 2007, le comité organisateur a tenu :

- Une première rencontre en mai (cinq personnes): à la suite de l'invitation des agents milieu de CEA, cinq personnes se sont réunies pour une première rencontre. Les personnes présentes ont discuté de l'organisation globale de la distribution, du transport et du recrutement des bénéficiaires bénévoles. Il fut alors décidé qu'il y aurait huit distributions au cours de l'année entre le 28 juin et le 16 août 2007.
- Une seconde rencontre en juin (huit personnes) : lors de cette rencontre, les personnes présentes ont abordé le fonctionnement concret de la distribution alimentaire et ont formé différents sous-comités, soit celui :
    - responsable du transport des denrées alimentaires (2 personnes)
    - responsable d'effectuer les appels pour recruter des bénévoles (1 personne)
    - responsable du déchargement des camions, des boîtes et des poches (2 personnes)
    - responsable de la préparation de la salle et de son entretien (1 personne)
    - responsable du tri et de la distribution des aliments (2 personnes)
- Une troisième rencontre en juin (une personne) : la rencontre qui devait porter sur l'organisation du café-rencontre a été annulée étant donné la présence d'une seule personne. Cette personne a décidé de s'occuper d'une variante du café-rencontre nommée le jus-rencontre.
- Une quatrième rencontre en août (cinq personnes) : lors de cette rencontre, un bilan de la distribution alimentaire a été fait et les personnes ont planifié différentes activités afin de souligner la dernière distribution d'été.
- Une cinquième rencontre en septembre (six personnes) : lors de cette rencontre, les membres du comité ont réalisé l'évaluation finale, ont élaboré une lettre de remerciement adressée à la conférence SSVP Sainte-Ursule et proposé de réaliser

un sondage auprès des bénévoles afin de recueillir leurs commentaires sur le fonctionnement de la distribution alimentaire d'été et leur degré de satisfaction. Ainsi et contrairement aux années précédentes, le comité organisateur a décidé de poursuivre ses réunions au-delà de la période d'été.

- Une sixième rencontre en octobre (trois personnes) : lors de cette réunion, les membres présents ont discuté des résultats du sondage. À la suite d'une proposition des organisateurs du café-rencontre d'inviter le comité organisateur à participer à une prochaine réunion avec la SSVP, le café-rencontre et CEA, les membres ont discuté des points à aborder lors de cette rencontre au cours de laquelle le comité organisateur de la distribution alimentaire d'été parlera en son propre nom.
- Une septième rencontre en novembre (trois personnes) : lors de cette rencontre qui réunissait le comité organisateur de la distribution alimentaire d'été, le café-rencontre, CEA et la conférence SSVP de Sainte-Ursule, les différentes personnes ont présenté leur organisation, leur mission et leurs objectifs et ont partagé leur évaluation de la distribution alimentaire d'été et d'autres activités. Le désir de travailler en concertation a été exprimé par certains acteurs et une prochaine rencontre est prévue en janvier 2008.

4.5. Les représentations des membres du comité organisateur

Les objectifs, les rôles, le type d'accompagnement de CEA et les attitudes des agents milieu

L'objectif principal de CEA apparaît clair pour l'ensemble des membres du comité organisateur. Il est décrit comme celui de venir en aide aux personnes du quartier et de faire en sorte que les personnes se prennent en main.

> *« On sait qu'ils veulent aider les gens. Ils veulent voir les gens du quartier en action, prendre leurs responsabilités, que les gens se prennent en main. »*

Les agents milieu de CEA sont perçus comme les responsables de la coordination générale de la distribution alimentaire d'été. Ils supervisent et coordonnent l'ensemble pour assurer la bonne marche du projet. S'ils sont jugés comme les responsables et les garants du projet aux yeux d'autres partenaires, leur responsabilité est centrée sur la coordination d'ensemble, car la responsabilité des diverses tâches à réaliser est déléguée aux membres du comité ou aux bénévoles.

« Ils ont une responsabilité, mais pas une responsabilité pour tout mener. »

« Ils supervisent, mais en même temps, je pense, ils nous donnent la chance de nous prendre en main ».

De plus, bien qu'ils soient responsables, ils ne prennent pas les décisions seuls. Ils consultent les gens en leur demandant continuellement leurs avis et leurs opinions. On souligne qu'ils cherchent toujours à savoir ce que veulent vraiment les gens. Ils viennent souvent avec des propositions, qu'ils soumettent ensuite à la discussion pour parvenir à une décision consensuelle.

« Ben, je pense que je vais me répéter parce qu'ils ne prennent pas la décision tout seul, c'est ensemble. C'est vrai qu'ils proposent, ils apportent un projet mais dans ce projet là, tout le monde peut donner son avis, tout le monde peut donner son idée. »

« Alain, il dit : ben oui, qu'est-ce que vous pensez? Il dit toujours, il ne prend jamais de décisions, là, toi, fais ceci, là, non. Il dit : est-ce que tu penses que c'est correct? Il dit toujours cela. Moi, je trouve qu'il donne beaucoup de place en tout cas. »

Les agents milieu de CEA sont perçus comme des personnes ayant des attitudes très positives. En ce sens, on souligne leur grande ouverture, leur présence et leur honnêteté dans les relations qu'ils établissent.

« Accueillants et honnêtes aussi, là. Parce qu'il y a des gens qui font juste semblant, qui semblent accueillants, mais c'est un peu de l'hypocrisie pour avoir ce qu'il veut, parce que lui, c'est son travail maintenant. On sait qu'est-ce qui est vrai, qu'est-ce qui n'est pas vrai. »

Sensibles aux conditions de vie que vivent les bénéficiaires, les agents milieu sont décrits comme des personnes qui souhaitent vraiment améliorer la situation des gens. On remarque également leurs aptitudes à établir des relations égalitaires avec les bénéficiaires.

« C'est des personnes qui ne se sentent pas plus haut que nous autres. Ils ne sont pas bénéficiaires, mais ils sont au même niveau que nous, … »

« C'est comme, ils rentrent avec nous autres, ils font partie de la famille qu'on est, comme on pourrait dire, pendant l'été. Pis, ils nous aident autant, pis, ils sont là. Ils ont leur place… Ils nous aident, ils nous apportent de quoi, mais nous autres on fait de quoi, pis, ils sont contents de nous aider. »

Finalement, on souligne l'amour qu'ils ont pour le travail qu'ils font et certains même mentionnent l'amour réciproque qui existe entre eux et les agents milieu.

> « *Ils nous aiment parce qu'ils travaillent avec nous autres, pis ils aiment ça.* »
>
> « *Moi aussi, c'est la même chose. Sont honnêtes, sont accueillants, pis sont naturels, pis on veut embarquer avec eux-autres, pis on les aime !* »

Les personnalités accueillantes des agents milieu, leur honnêteté, leur capacité d'établir des relations égalitaires et la proposition de projets sensés et faisables apparaissent comme les facteurs clés qui permettent aux bénéficiaires de développer une relation de confiance avec eux. Et cette relation de confiance apparaît déterminante pour l'implication des personnes dans les projets de CEA.

Par ailleurs, c'est cette capacité d'établir des relations chaleureuses, de faire preuve d'honnêteté et de bâtir des relations égalitaires qui distinguent CEA des autres organismes du milieu.

La distribution alimentaire régulière au cours de l'année

L'atmosphère qui règne au cours des distributions qui ont lieu durant l'année est jugée différente de celle qui prévaut lors des distributions d'été. Au cours des distributions régulières, on rapporte la présence d'un climat de travail où les bénéficiaires osent peu parler ou discuter entre eux et avec les bénévoles.

> « *Tous ceux qui sont dans le local pour la distribution et pour placer les choses, [...], il ne faut pas trop les déranger, ils travaillent. On n'ose même pas beaucoup leur parler, ils travaillent.* »

Durant l'année, ils se sentent davantage contrôlés et sont parfois critiqués par certains bénévoles qui leur donnent l'impression d'être des cas, des enfants, voire des personnes qui n'ont pas leur place.

> « *C'est ça, on a l'air des enfants pendant l'année. On a l'air plus démunis.* ».
>
> « *Des fois, on se fait traiter comme si on était des enfants, mais tu dis non, [...]. Quelque chose que tu ne manges pas, on ne peut pas te dire de prendre ça, [...]. Mais au moins si on peut te laisser le choix de prendre ce que tu vas manger. Mais des fois, c'est frustrant. Des fois, on se demande s'il faut revenir ou pas. Mais, c'est pas tout le monde.* »
>
> « *Moi, je ne peux pas dire, des fois, c'est difficile. Des fois, j'arrive chez moi et je ne sais pas, tu pleures, ça ne peut rien résoudre les problèmes, tu ne sais*

pas quoi faire, [...] Mais, les gens ne comprennent pas ça. Ils pensent que quand tu viens, c'est trop, ça fait longtemps que tu viens. ».

Même s'ils sont formulés que par certains bénévoles seulement, les critiques et les jugements qui sont parfois faits à leurs égards sont décrits comme des actes blessants qui diminuent l'estime de soi et qui confrontent les bénéficiaires dans ce qu'ils sont, c'est-à-dire des adultes qui ont des besoins actuels, et non pas des enfants qui profitent ou qui abusent de services disponibles. On souligne également combien il est déjà difficile pour une personne de venir à la distribution alimentaire, car celle-ci doit laisser sa fierté de côté.

« Ça me blesse beaucoup. Je me demande, même l'estime de soi, on commence à perdre ça aussi. On se dit, mais pourquoi on nous critique, pourquoi, vous comprenez? Les gens ne comprennent pas que si on avait une meilleure situation, on ne venait pas là. Nous aussi, on allait aider. On vient parce qu'on a besoin. »

« On laisse la fierté en dedans, on oublie tout ça là. On se dit, on est dans le besoin. ».

Le fait de devoir recourir à la personne responsable de son dossier pour avoir accès à la distribution alimentaire dans certaines situations particulières ou au vestiaire contribue également à renforcer le sentiment de contrôle.

Si certains bénévoles font de la distribution alimentaire une activité vécue parfois difficilement, on souligne que plusieurs bénévoles durant la saison régulière sont très appréciés pour leurs qualités personnelles et leur bon travail.

« Il y a des personnes, qui vraiment, qui gâtent le travail. Mais, sinon, il a y des gens qui sont là depuis des années, ce sont des personnes merveilleuses.

Les effets du projet de la distribution alimentaire d'été sur les membres du comité organisateur à partir de leurs représentations

Le climat qui prévaut durant les distributions d'été, soit l'atmosphère plus détendue, plus dynamique et plus ouverte encourage la participation bénévole de plusieurs personnes et facilite les rencontres, les échanges et les discussions.

> *« Ben, y'a beaucoup de monde qui participe, pis c'est agité. Je veux dire, y'a de l'action, pis on parle entre nous, pis ça fonctionne. C'est pas de même l'hiver. »*
>
> *« L'été, c'est pas, c'est nous autres qui bénéficient de la distribution, pis qui travaillons, ce qui fait qu'on se sent plus libre de parler entre nous. »*

La distribution d'été est présentée comme un espace qui favorise les rencontres et améliore les relations sociales. En effet, tous se sont fait des connaissances et certains ont développé des amitiés, élargissant ainsi leur **réseau social**.

> *"Ben, c'est l'fun. Je rencontre les personnes qui viennent à la distribution. Ben, je les rencontre à nouveau dans la paroisse pour, soit quand je vais faire un tour au parc ou au jardin ou dans les commerces,* [...]. *C'est comme, c'est des amis. C'est des connaissances, des amis. Éric, y va m'appeler, là, pour aller jouer au tennis. »*

De plus, c'est cet espace de rencontres et d'échanges qui permet de briser l'isolement des gens et non pas le seul fait de venir à la distribution. La construction d'un réseau de connaissances lors des distributions entraîne une **reconnaissance de soi** par les autres, non seulement à la distribution alimentaire mais dans leur espace de vie quotidien. Et, cette reconnaissance apparaît significative au regard des participants.

> *« Depuis l'été, moi, j'ai vu, ben, moi je ne parlais pas avec Marcel. On se voyait, mais maintenant, quand on se voit, on se dit bonjour. C'est des choses qui apportent vraiment. Moi, je trouve que c'est très positif. »*
>
> *« Non, je les vois ici, je les vois pas à d'autres moments. Mais il y en a certains comme eux-autres qui restent pas loin de chez moi ou ailleurs, que je connais depuis quelques années, qui me disent des gros bonjours, pis j'aime ça, je suis contente. »*

Selon les participants, le climat qui prévalait a grandement contribué à la **participation** importante des bénéficiaires comme bénévoles. On rapporte que tout le

monde était impliqué et qu'à plusieurs occasions, il y avait même trop de bénévoles pour les tâches à réaliser.

> *« [...], pour la distribution d'été, ça été un travail commun. Tout le monde a été, c'est un travail commun. Moi, je peux dire parce que tout le monde a été là, que ça soit des bénévoles, tous les membres du comité. Ça été le travail de tout le monde. Ça été vraiment commun pour la distribution d'été. ».*

Tous les membres du comité partagent le sentiment d'avoir participé de manière importante à l'organisation de la distribution d'été et aux diverses tâches effectuées. La moitié des membres décrivent qu'ils avaient des rôles et des responsabilités bien précis, tandis que les autres, sans avoir de responsabilités particulières clairement déterminées, se sentaient responsables de diverses activités dans leur ensemble. Parmi ceux qui avaient des responsabilités bien précises, deux d'entre eux indiquent qu'ils ont pris diverses initiatives et des décisions dans leurs activités. Même si les agents milieu sont perçus comme les responsables de la mise en œuvre du projet et de la coordination générale, l'ensemble du comité juge qu'il a participé aux diverses décisions prises concernant la distribution alimentaire d'été. En fait, les agents milieu apparaissent comme des superviseurs d'ensemble qui demandent les opinions des gens et qui ne prennent pas seuls les décisions, permettant ainsi les échanges d'idées et une prise de décision consensuelle.

> *« Ben, je pense que je vais me répéter encore parce qu'ils ne prennent pas la décision tout seul, c'est ensemble. C'est vrai qu'ils proposent, ils apportent un projet, mais dans ce projet là, tout le monde peut donner son avis, tout le monde peut donner son idée. »*

La participation aux tâches et à la prise de décisions est décrite par un membre du groupe comme un moyen qui a favorisé **l'acceptation et l'inclusion des personnes immigrées** dans la société.

> *« On se sent accepté. On est tous pareils. Ça fait que ça là, c'est plus important. On ne voit plus de divisions là, l'autre vient d'un autre pays. Non, il n'y a pas ça. »*

Parmi les membres interrogés, deux rapportent l'apprentissage de nouvelles tâches et l'acquisition de nouvelles **compétences** au cours du travail effectué durant l'été.

La majorité des membres du comité témoignent qu'ils se sont sentis valorisés à travers leur participation au comptoir alimentaire d'été. À partir des propos recueillis, il

appert que les sources de **valorisation** sont multiples et varient d'une personne à l'autre. Deux membres du comité, immigrés au Canada, rapportent que leur travail de bénévolat, le fait de travailler pour les autres, le sentiment profond d'être utile à d'autres membres de la communauté les ont beaucoup valorisés.

> *« Pour moi, la tranquillité de faire quelque chose pour les autres. Je pense que c'est le meilleur prix que je reçois. ».*

> *« Quand on rentre servir, on se sent utile quelque part. Ça nous valorise beaucoup…. Et, en plus, nous autres les immigrants, quand on arrive ici, on choisit une société, on choisit là où on devra vivre et on veut être utile pour cette société là. Parfois, c'est difficile, on ne sait pas ce qu'il faut faire pour qu'on soit utile pour la société où nous avons choisi de vivre. Des fois, en ne trouvant pas de travail, parce que des fois, c'est le travail. On se dit quand on travaille, on participe pour la société. Mais là, des fois, on n'a pas de travail. On se dit qu'est-ce qu'il faut faire? En faisant du bénévolat comme ça, on se sent utile,… »*

Comme autre source de valorisation, on rapporte également la transformation de l'identité à travers la participation au projet qui permet à l'individu de se percevoir de manière positive.

> « *Les gens se sentent impliqués, valorisés, ils ne se sentent pas bénéficiaires, mais participants.* »

Aussi, le sentiment d'avoir tout simplement bien fait son travail peut contribuer à valoriser quelqu'un.

> « *Continuer mon bon travail qui me rapporte sur le plan humain.* »

Également, en tant que membre du comité organisateur, le fait d'avoir participé aux décisions concernant le fonctionnement de la distribution alimentaire d'été est soulevé comme ayant contribué directement à augmenter l'estime de soi.

> « *Mon estime à moi. Je m'estime importante aussi. Je veux pas trop trop gonfler la tête là, mais je m'estime. On peut aussi me poser une question et les personnes peuvent m'écouter, accepter ce que je leur dis. Ça, c'est important.* »

Pour deux personnes du comité qui avaient des rôles bien précis, le fait d'avoir pris et assumer des responsabilités qui se présentaient à elles comme des défis importants à

surmonter apparaît comme un facteur important ayant contribué à augmenter de manière très significative leur estime d'elles-mêmes.

> « *J'avais peur de m'embarquer, pis, que ça serait trop dur. Est-ce que je vais être capable, j'avais des craintes avant de commencer le bénévolat. Mais, je suis contente. Je pensais que ça serait trop forçant physiquement, pis plein d'affaires comme ça, trop d'engagements. Mais, je suis contente de l'avoir fait.* »
> « *Je pense qu'on a appris comment prendre le sens des responsabilités, pis, ça nous fait grandir. Ça fait grandir notre estime de soi, pis, d'avoir pris le contrôle, […]* »

Finalement, l'acquisition de nouvelles compétences ou la mise à profit de ses propres compétences à travers diverses actions permet la reconnaissance effective de ses capacités.

> « *Ben vouloir le faire déjà, pis, le mettre à profit, pis le montrer aux autres aussi, je me sens très valorisée là-dedans.* »
>
> « *On se dit, wow, je suis capable moi aussi de te donner.* »

Par ailleurs, pour deux membres du comité qui ont développé une importante confiance en eux-mêmes, on remarque qu'ils manifestent un espoir pour leur avenir et un sentiment d'être capable de faire plus encore pour sortir de leur situation de pauvreté.

> « *Je suis capable aussi de faire un travail, je suis capable de le faire, pis, je suis capable d'aller plus loin encore. Je suis capable de m'en sortir de cet enfer-là de pauvreté, à un moment donné. Il faut que tu sentes. Il s'en vient peut-être des belles choses pour moi.* »
>
> « *Pour tout le monde, je pense que c'est d'avoir pris, d'avoir acquis le sens des responsabilités. Je pense que d'avoir acquis le sens des responsabilités, pis ça nous fait grandir, ça fait grandir notre estime de soi, pis, d'avoir pris le contrôle. C'est quand même une bonne insertion sociale en même temps. Pis, on est capable de faire de quoi, même si on est pauvre. On n'est pas obligé de rester dans la pauvreté. Il faudrait que le gouvernement le sache!* »

D'autre part, les propos de deux membres du comité indique le développement ou encore la présence d'une **conscience collective** des problèmes qui les affectent. Ce

sont deux personnes pour qui la distribution d'été a permis de briser leur isolement par les rencontres et les échanges.

> *« On parle, on s'aperçoit qu'on a des points communs avec du monde, et puis qu'on est pas seul avec nos problèmes. »*
>
> *« Ben, ça m'amène une discussion avec d'autres personnes pour réfléchir à des solutions, qui ont les mêmes soucis que j'ai chez moi. »*

Par ailleurs, certains membres du comité rapportent que venir à la distribution d'été et aux réunions du comité organisateur leur permet de rester fonctionnels et certains se perçoivent en meilleure **santé physique** depuis leur participation à la distribution d'été.

> *« Santé physique, c'est bouger pour aller avec mon corps, pis, pas me faire mal. J'suis allée à mon rythme. Ça s'est amélioré. Il me semble que je vais moins chez le médecin. »*
>
> *« Ben, comme Marcel disait. Prendre de l'air. Je m'en viens à pied là, pis, ça me force à bouger, [....]. On se garde en meilleure condition physique, [...]. »*
>
> *« Ben, ça me donne l'occasion de venir ici, de rencontrer les gens de la paroisse, de travailler, d'être actif, de participer à l'ouvrage, de fonctionner. »*

À partir des propos recueillis, on note chez tous les membres du comité des effets positifs sur leur **santé psychologique** liés soit au fait d'être sorti de l'isolement, de faire partie d'un réseau social, de s'être senti valorisé au cours de leur participation ou encore de participer à une action bénévole jugée utile pour d'autres personnes et pour la communauté.

> *« Ça sort de l'isolement, ça donne une meilleure santé physique et morale,* [...], *ça fait que ça nous sort de l'isolement. Ça nous permet de sortir de nos bibittes, de notre foyer, pis de rencontrer du monde,* [...].*»*
>
> *« Moi, je suis heureuse quand je donne. »*
>
> *« Ça me force à bouger au lieu de rester écrasé à ressasser toujours la même chose. »*
>
> « [...], *j'essaie d'être présent, pis, ça me change les idées, de jaser pis de voir du monde. Ça dépend des idées que j'ai. Pour moi, c'est bon, le temps passe plus vite. »*

Finalement, une seule personne a indiqué que la distribution d'été permettait une économie sur le **plan financier**.

> « *Continuer mon bon travail qui me rapporte sur le plan humain, sur le plan argent aussi parce que toute la nourriture que j'ai ici, j'ai pas besoin de dépenser avec mon budget. C'est toujours très bienvenu.* »

4.6. Discussion des résultats en regard de l'approche d'*empowerment*

L'intervention de CEA

En regard des huit composantes essentielles qui caractérisent les pratiques centrées sur l'*empowerment* des personnes et des collectivités, il apparaît que l'intervention menée par CEA dans le projet de la distribution alimentaire d'été à Sainte-Ursule comprend chacune de ces composantes, bien que la place qu'occupe le développement d'une démarche d'action conscientisante dans le projet mériterait d'être davantage précisée.

Concernant la collaboration partenariale, bien que CEA soit perçu comme le responsable de la distribution alimentaire d'été, la délégation de certaines tâches et décisions significatives à des membres du comité organisateur amènent ces derniers à percevoir CEA comme un partenaire plutôt qu'une figure d'autorité. À ce sujet, il est intéressant de noter que même si les membres du comité organisateur ne se sentent pas les premiers responsables de la distribution alimentaire d'été, ils jugent la collaboration avec CEA égalitaire et de type partenariale.

En somme, l'intervention de CEA dans le projet de distribution alimentaire d'été est une démarche essentiellement centrée sur l'approche d'*empowerment*.

Le comité organisateur

À la lumière de l'ensemble des critères identifiés, le comité organisateur apparaît comme un lieu favorable au développement de l'*empowerment* des personnes qui en sont membres. Ceci ne veut pas dire que tous les membres du comité vont développer leur *empowerment* au sein du comité, car cela dépend d'autres facteurs comme, entre autres, le niveau d'*empowerment* des personnes qui entrent au comité et leur participation à des décisions qui leur soient significatives. Cela étant précisé, le comité organisateur apparaît comme un milieu qui peut contribuer au développement de certaines composantes de l'*empowerment* chez certains membres. La présence au sein du comité d'une personne qui n'est pas en situation de défavorisation matérielle ou

sociale ne semble pas avoir influencé de manière négative le développement de l'*empowerment* des autres membres, possiblement parce que celle-ci participe de manière très collégiale au sein du comité et qu'elle n'a pas pris de responsabilité précise au sein de la distribution d'été.

Les effets sur les membres du comité organisateur

L'empowerment individuel

La distribution alimentaire d'été est un lieu qui favorise les rencontres, les relations sociales ainsi que la participation des bénéficiaires et des membres du comité organisateur à diverses tâches. Pour l'ensemble des membres du comité organisateur, cette **participation** apparaît significative puisqu'ils ont contribué à l'ensemble des décisions concernant l'organisation de la distribution, mais aussi parce qu'ils se sentaient responsables des diverses tâches. En effet, si certains ont souligné l'importance de prendre part aux décisions, d'autres jugeaient leur participation significative surtout parce qu'ils étaient responsables individuellement de tâches jugées importantes pour la bonne marche des distributions.

Concernant les compétences, certains membres du comité organisateur rapportent l'acquisition de nouvelles **compétences** ou la prise de conscience de celles acquises antérieurement. Les entrevues de groupe laissent donc suggérer que la distribution alimentaire d'été est un lieu qui permet le développement de compétences ou leur réévaluation par certains membres. Selon nous, les compétences requises pour réaliser les différentes tâches liées à la distribution étaient déjà présentes chez d'autres membres. Ainsi, la distribution alimentaire durant l'été apparaît comme un milieu favorisant le développement de compétences ou leur réévaluation pour certaines personnes ne possédant pas déjà ces compétences ou ne les ayant pas récemment utilisées.

Par ailleurs, la majorité des membres du comité rapportent une augmentation de l'**estime d'eux-mêmes** favorisée de diverses façons selon chacun des membres : le sentiment de faire un travail utile pour les autres, un changement de la perception de son identité, le sentiment de bien faire son travail, le fait de participer aux décisions, le fait de prendre et d'assumer des responsabilités et finalement, l'acquisition de nouvelles compétences ou la réévaluation de ses propres compétences. Le projet apparaît donc comme un lieu particulièrement propice pour favoriser l'estime de soi de diverses façons et pour diverses personnes ayant des profils très différents que ce soit pour des personnes en perte de pouvoir d'agir ou pour des personnes ayant déjà une capacité d'agir importante. Les membres qui ont rapporté une augmentation très

marquée de leur estime d'eux-mêmes sont les personnes qui avaient relevé des défis en prenant des responsabilités et qui ont acquis de nouvelles compétences ou réévaluer des compétences déjà acquises.

Concernant le développement de la **conscience critique**, deux membres du comité témoignent d'un développement d'une conscience collective sans atteindre les niveaux les plus élevés de la conscience critique. Il est intéressant de noter que ces deux personnes ne sont pas celles qui témoignent d'un gain important de leur estime d'elles-mêmes. Ces deux personnes semblent avoir développé une conscience collective par des échanges avec d'autres personnes. Ceci semble suggérer que le développement de la conscience critique ne nécessiterait pas le développement préalable des trois autres composantes de l'*empowerment* individuel mais plutôt une mise en relation avec d'autres. Lors de nos entretiens, nous n'avons pas relevé le développement de cette composante chez les autres membres sur une base individuelle bien que les actions menées récemment par le comité organisateur laissent suggérer la présence d'une conscience sociale chez certaines personnes au sein du groupe. Il est possible que nos entrevues n'aient pas permis de relever cette composante ou encore que le développement de cette composante se soit fait ultérieurement à nos entretiens.

En somme, parmi les membres du comité interrogés, quatre semblent avoir développé leur *empowerment* individuel à partir de leur participation au projet de distribution alimentaire d'été. Il s'agit pour tous d'un *empowerment* partiel, car toutes les composantes de l'*empowerment* individuel ne sont pas présentes chez tous ces membres et ne sont pas toutes développées aux niveaux les plus élevés. Concernant deux autres membres, ceux-ci n'apparaissent pas comme des personnes en manque de pouvoir d'agir et donc pour eux l'évaluation du développement de l'*empowerment* individuel s'avère peu pertinent.

Globalement, l'ensemble des observations et des entrevues menées suggèrent que le projet de distribution alimentaire d'été est un lieu qui permet le développement des composantes de l'*empowerment* individuel pour des personnes en manque de pouvoir d'agir. Bien que le devis d'évaluation ne permette pas d'affirmer ce constat et d'écarter d'autres facteurs qui auraient pu contribuer au développement de l'*empowerment* chez certains membres, la triangulation des données recueillies supporte fortement cette conclusion.

L'empowerment organisationnel

Bien que d'apparition récente, deux composantes de l'*empowerment* organisationnel soit la **participation** et la **reconnaissance** commencent à se développer au sein du comité organisateur.

En effet, depuis septembre 2007, le comité organisateur a décidé de participer aux réunions qui regroupent CEA et la conférence SSVP de Sainte-Ursule lorsque le sujet de la distribution alimentaire d'été est abordé. De plus, il a participé en février 2008 à un colloque organisé par Moisson Québec et y a présenté ses propres réalisations. Comme on le voit, le comité a décidé de participer aux activités et aux décisions qui l'intéressent. Bien que seulement trois à quatre membres du comité organisateur aient décidé de poursuivre leur participation, ils agissent au nom du comité organisateur de la distribution alimentaire d'été et non pas en leur propre nom.

Par le fait de participer lui-même aux décisions qui l'interpellent et qui l'intéressent, le comité témoigne d'une reconnaissance de sa propre légitimité et de ses compétences à participer. Par ailleurs, l'invitation lancée par Moisson Québec directement au comité organisateur souligne la reconnaissance de Moisson Québec envers la légitimité du comité organisateur. Bien qu'une reconnaissance par l'ensemble des organismes du milieu reste à développer, elle commence néanmoins à se manifester.

Lors des dernières rencontres, des réflexions au sein du comité ont été menées pour clarifier les attentes des personnes et les enjeux qui se présentent à eux. Ceci témoigne d'une démarche de **conscientisation critique** qui est encore à ses débuts et qui repose pour l'instant sur quelques individus.

Le développement des **compétences** reste encore peu développé. En effet, la mise à profit des connaissances et des habiletés des individus au sein du comité et le transfert de savoir entre ces personnes est encore embryonnaire.

En somme, ces éléments témoignent d'un cheminement du comité organisateur sur les composantes de l'*empowerment* organisationnel. Les composantes liées à la participation du comité, à sa reconnaissance et au développement d'une conscience critique sont mobilisées. Néanmoins, cet *empowerment* organisationnel demeure extrêmement précaire, car il repose pour l'instant sur la participation de quelques individus au sein du comité, comité qui cherche à avoir une existence propre mais dont la survie repose sur l'implication encore variable de quelques personnes.

Les effets sur les bénéficiaires de la distribution alimentaire

Si le projet semble favoriser l'*empowerment* des membres du comité organisateur, il reste à évaluer l'effet du projet sur les personnes bénéficiaires. Bien que le projet favorise leur participation bénévole à diverses tâches au cours de l'été, différentes figures d'autorité et divers contrôles demeurent lors des distributions d'été. Par conséquent, il serait intéressant de mener des entretiens auprès de ces personnes pour obtenir leur perception des distributions alimentaires régulières et de celles qui se déroulent durant l'été. Néanmoins, dans une approche d'*empowerment* pour l'ensemble des bénéficiaires de la distribution et non seulement pour les membres du comité organisateur, nous pouvons penser qu'il serait souhaitable qu'il y ait moins de figures d'autorité et de contrôle exercé sur ces bénéficiaires durant les distributions et que ceux-ci soient davantage interpellés dans l'organisation des distributions alimentaires d'été.

4.7. Perspectives d'avenir en regard de la collaboration et de la participation des divers acteurs impliqués

La conférence SSVP de Sainte-Ursule

Incorporée en 1902, la SSVP de Québec offre par l'entremise de bénévoles une aide ponctuelle à toute personne à faible revenu vivant une situation difficile et qui nécessite un soutien, principalement au niveau de la nourriture, de l'hébergement, des meubles, du transport et des médicaments. Trois grands objectifs animent ses actions :

- Soulager la pauvreté sans discrimination.
- Tenter de redresser les situations qui en sont la cause.
- Favoriser l'égalité des chances.

Les conférences de la SSVP constituent les cellules indispensables de la corporation, car elles offrent les services directs à la clientèle démunie. Les conférences sont groupées en un Conseil particulier qui anime et coordonne leur action vincentienne. La conférence SSVP de Sainte-Ursule fait partie du Conseil particulier de Sainte-Foy qui relève, avec huit autres Conseils particuliers de la région de Québec, du Conseil central de Québec. Le Conseil central doit veiller à l'application des politiques de l'organisation et à l'application morale des règlements de la SSVP. La SSVP repose essentiellement sur le travail de bénévoles impliqués dans l'organisation. La SSVP de

Québec a d'ailleurs remportée en 2005 le Prix Hommage bénévolat-Québec pour souligner sa capacité d'innovation dans l'encadrement et la promotion de l'engagement bénévole.

La conférence SSVP Sainte-Ursule œuvre dans la paroisse depuis 1960. Elle offre aux citoyens en situation de pauvreté plusieurs services comme la distribution alimentaire hebdomadaire sauf durant l'été, des paniers de Noël, des meubles et des appareils électroménagers, des vêtements, des lunettes, des bons scolaires du niveau primaire jusqu'au niveau universitaire pour l'achat de matériel scolaire ou pour financer des sorties organisées, des bons pour l'inscription d'enfants aux loisirs d'été. La visite à domicile qui permet de mieux identifier les besoins de la personne qui demande de l'aide est une spécificité de l'organisation. Aucune conférence n'est financée par le gouvernement pour son fonctionnement général. Elles vivent essentiellement des dons de la population.

Au sujet de la distribution alimentaire d'été, deux membres de la conférence SSVP Sainte-Ursule interrogés en avaient une très bonne opinion. En effet, ils soulignaient le travail des bénéficiaires, le fait qu'ils se soient pris en main et, finalement, la satisfaction que ces personnes ont pu retirer.

> « […], *c'était comme des abeilles, ça travaillait, ça avait l'air très intéressés, dans la joie, pis ils étaient très contents de me voir.* »
>
> « *Les gens se prennent en main, mais personnellement aussi. Il y a quelque chose d'intérieur. Ils sont satisfaits de leur travail. Au moins, ils l'ont gagné. C'est normal dans la vie de travailler pour gagner notre pain.* »

Cette perception favorable qu'ont certains membres de la SSVP face à l'implication des bénéficiaires dans la distribution alimentaire d'été s'est d'ailleurs traduite depuis plus d'un an par l'implication de certains bénéficiaires aux distributions organisées par la SSVP au cours de l'année.

Néanmoins, les membres de la SSVP interrogés pensent que CEA a eu comme rôle de diriger et de contrôler les bénéficiaires en leur indiquant précisément ce qu'ils devaient faire lors des distributions d'été, puisqu'on pense que les bénéficiaires auraient de la difficulté à organiser la distribution eux-mêmes.

Concernant l'éventualité d'une implication plus importante des bénéficiaires durant l'année, on indique qu'il ne manque pas de bénévoles pour la distribution elle-même et que le manque de relève se fait surtout sentir pour les postes de direction. Par ailleurs, certains aspects négatifs sont soulevés comme la possibilité de voir certains abuser de

privilèges octroyés ou encore de ne pas favoriser leur retour au travail. Mais, au delà de ces aspects négatifs, l'enjeu central semble se situer ailleurs. En effet, il appert que l'implication plus importante des bénéficiaires dans les activités de la SSVP vient remettre en question la mission même de la SSVP qui est basée sur le don par l'action bénévole. La SSVP est essentiellement un organisme de charité qui repose sur l'engagement de bénévoles. Non seulement les structures organisationnelles et les services offerts reposent sur le bénévolat mais probablement aussi la survie même de l'organisme qui est financé uniquement par les dons de la population. En effet, l'implication bénévole des paroissiens dans les activités de la SSVP favorise certainement les dons de la population.

> « *D'autre part, aussi, nous autres aussi, on a la passion bénévole.* »
>
> « *Comment je dirais ça, c'est notre, c'est notre activité.* »
>
> « *L'objet principal, c'est de donner de la nourriture aux gens dans le besoin.* »
>
> « *Ça serait négatif. Ben, pour nous autres, pour la conférence. En disant restez chez vous, nous autres, on a plus besoin.* »

De plus, on souligne que le bénévolat est une activité qui contribue à enlever les préjugés des paroissiens face aux personnes qui vivent en situation de pauvreté.

> « *Pis des personnes qui ne sont pas membres de la Saint-Vincent-de-Paul, mais qui sont paroissiens et des paroissiennes, [...], la pauvreté, vous savez bien, c'est fondée sur des préjugés. C'est toute une gang de profiteurs, c'est toute une gang de çi, pis c'est toute une gang de ça. On pourrait s'en jaser très longtemps là-dessus, [...], alors donc, les gens ont l'occasion de voir de l'action concrète. Aye! on leur donne de belles affaires…mais de venir toutes les semaines, c'est sûr que c'est gênant. C'est pas parce que t'es pauvre que c'est pas gênant, [...], alors, pourquoi ils viennent ? C'est parce qu'ils en ont besoin. Parce que le monde, la grosse majorité, s'ils n'ont pas besoin, ils ne viendront pas, [...], alors donc ils sont en contact avec ça, avec toutes sortes de problèmes, [...], je suis bien content qu'ils le voient, qu'ils s'en rendent compte [...]. Des gens polis, des gens bien, mais qui ont besoin de se faire aider. Alors, c'est tout ça, c'est tout ce contact là.* »

En somme, la conférence SSVP Sainte-Ursule est une organisation structurée et reconnue qui œuvre depuis plus de 45 ans dans la paroisse en offrant, par l'engagement de plusieurs bénévoles, divers services aux personnes en situation de pauvreté. En ce sens, CEA et la conférence SSVP Sainte-Ursule s'adressent à la même

clientèle et offrent toutes deux une aide ponctuelle. Toutefois, les moyens pour aider les personnes en situation de pauvreté reposent sur des bases complètement différentes. Pour la SSVP, il s'agit du don qui repose sur l'action bénévole et pour CEA, il s'agit d'accompagnement en vue d'actions menées par les bénéficiaires eux-mêmes. Or, l'*empowerment* des bénéficiaires que vise CEA vient remettre en question le cœur des interventions menées par l'ensemble des sociétés vincentiennes, soit le don par l'action bénévole. Si la collaboration entre les deux organismes a permis la distribution alimentaire d'été, l'implication plus active des bénéficiaires au cours de l'année suscite à notre avis un enjeu important pour la conférence SSVP Sainte-Ursule qui œuvre dans la paroisse depuis de nombreuses années. De plus et comme nous l'avons constaté, la SSVP est certainement en mesure de se demander si elle doit remettre en question son fonctionnement pour une organisation nouvelle dont la durée de vie n'est pas précisée.

Le conseil de fabrique de la paroisse Sainte-Ursule

La fabrique a pour rôle principal d'acquérir, de posséder, de détenir et d'administrer des biens pour l'exercice de la religion catholique romaine dans sa paroisse. L'Église Sainte-Ursule appartient donc à la fabrique de la paroisse qui prête ses locaux à la conférence SSVP Sainte-Ursule.

Lors des distributions alimentaires d'été, le conseil de fabrique autorise l'accès au sous-sol de l'église en prêtant ses clés à CEA. En donnant l'accès à un lieu physique, le conseil de fabrique facilite grandement les distributions alimentaires au cours de l'été. Néanmoins, les distributions alimentaires occasionnent certains inconvénients au conseil de fabrique qui est responsable des lieux et de leur entretien. En effet, les distributions alimentaires font en sorte qu'il est difficile d'entretenir le sous-sol et elles occasionnent du bruit qui parfois nuit à la lecture de l'évangile qui a lieu tous les jeudis à 16 h 30 dans l'église.

Si cela est vrai pour toutes les distributions alimentaires qui ont lieu dans l'année qu'elles relèvent de la SSVP ou de CEA, les inconvénients seraient moins prononcés lors des distributions alimentaires organisées par la SSVP, car leur équipe est perçue comme mieux structurée et mieux formée si bien que le contrôle des bénéficiaires apparaît plus important.

S'il peut apparaître comme un collaborateur secondaire pour CEA, l'influence que peut exercer le conseil de fabrique sur la conférence SSVP Sainte-Ursule n'est probablement pas à négliger. En ce sens, nous pensons que le conseil de fabrique

devrait être considéré comme un acteur en mesure d'influencer les collaborations entre la conférence SSVP Sainte-Ursule et CEA.

L'École-des Cœurs-Vaillants

L'École-des-Cœurs-Vaillants est une école publique primaire de la commission scolaire Des Découvreurs qui œuvre au sein du quartier Sainte-Ursule depuis plus de 40 ans. Elle est la première école communautaire entrepreneuriale au Québec. Elle a développé le concept Partenariat en Formation : École-Communauté qui mise sur une interaction féconde entre diverses forces vives de la communauté. L'école a mis sur pied le programme SAC Entrepreneurship qui comprend quatre volets (sports, arts, culture et entrepreneuriat) dans lesquels l'enfant peut s'inscrire. Ce programme cherche à développer chez chaque enfant les valeurs de créativité, solidarité, sens des responsabilités, autonomie, confiance en soi, esprit d'équipe, leadership, ténacité et sens de l'organisation. À ce sujet, l'École-des-Cœurs-Vaillants a remporté divers prix pour souligner le caractère novateur et la qualité de son programme.

L'École-des-Cœurs-Vaillants apparaît comme une école novatrice ouverte sur le milieu communautaire dont la philosophie de son programme SAC Entrepreneuship repose sur des valeurs similaires à celles qui guident les interventions de CEA.

> « *L'empowerment comme fait Collectivité en Action, on essaie de le développer. Mais, l'entreprenariat, on pourrait le traduire par une forme d'entreprenariat personnel. Donc, dans ce sens là, c'est deux façons de faire qui sont très ressemblantes. Nous, on le fait avec des enfants. Eux, ils le font avec des adultes, des familles. Nous, on développe ça à un plus bas âge et une des raisons pourquoi l'entreprenariat est important, c'est pour contrer l'inégalité des chances.* »

Partageant plusieurs valeurs et principes d'intervention, la collaboration entre l'École-des-Cœurs-Vaillants et CEA s'est réalisée aisément et elle est jugée intéressante, car tous peuvent en tirer profit.

> « *C'est certain que les valeurs qu'ils développent avec leurs bénéficiaires,* [...], *c'est un peu ce qu'on essaie de faire avec les enfants ici. C'est pour ça que nous on trouve ça intéressant de travailler avec eux. C'est un peu la connexion qui s'est faite.* »

Concernant la distribution alimentaire d'été, l'avantage pour l'école d'y avoir participé réside dans le fait que plusieurs participants à la distribution d'été sont également des

parents d'élèves qui sont en mesure de voir la contribution de l'école dans le milieu. Ceci peut ensuite favoriser le suivi pédagogique des enfants en facilitant les relations entre les parents et le personnel de l'école.

Il est intéressant de noter que la contribution de l'école à la distribution alimentaire d'été repose en premier lieu sur la collaboration étroite qui existe entre l'école et la conférence SSVP de Sainte-Ursule plutôt qu'entre l'école et CEA. Le fait de contribuer à la distribution d'été est perçue comme une contribution aux activités de la SSVP, CEA jouant le rôle de remplaçant durant l'été.

> *« […] je dirais que la Saint-Vincent-de Paul, pour nous, sur le plan de la communauté, c'est vraiment l'acteur principal et Collectivité en Action remplaçait ça cet été. Donc, pour nous autres, dire non à la Saint-Vincent-de-Paul, dans mon esprit, ça n'avait pas de sens. »*

D'ailleurs, les bénéficiaires qui ont participé aux deux distributions alimentaires qui ont eu lieu à l'école ont été perçus comme des bénévoles de la SSVP.

En somme, la collaboration entre l'École-des-Cœurs-Vaillants et CEA est très bonne et repose sur des valeurs communes partagées. Ces deux organisations collaborent au sein de trois projets, soit le Comité Solidarité Sainte-Ursule, le Jardin L'Entre-Amis et la distribution alimentaire d'été, bien que pour ce dernier projet la contribution de l'école en 2007 fut davantage motivée par le partenariat qui existe entre elles et la conférence SSVP de Sainte-Ursule.

4.8. Recommandations

Pour les intervenants de CEA :

- Offrir aux membres du comité la possibilité d'être responsables de tâches qui représentent à leurs yeux un certain défi et à partir desquelles chacun des membres pourra prendre des initiatives, faire des choix et prendre des décisions de manière autonome.
- Favoriser davantage l'expression des opinions, des idées et des suggestions des membres du comité organisateur avant de présenter ses propres idées comme intervenant.
- Favoriser davantage le développement d'une conscience critique auprès des membres du comité organisateur.

- Déléguer les tâches pouvant être assumées par des bénéficiaires ou développer chez certains membres du comité les compétences nécessaires pour la prise en charge de ces tâches (par exemple, le relevé des présences, les comptes rendus des rencontres, l'animation des rencontres).
- Consolider la structure et le fonctionnement du comité organisateur et renforcer le *leadership* de certains membres.

Pour le comité organisateur :

- Réfléchir sur la composition du comité organisateur concernant la pertinence d'avoir une personne qui n'est pas en situation de défavorisation matérielle ou sociale. Nous pensons que la présence de cette personne n'est pas indispensable au fonctionnement du comité et qu'elle peut conforter l'opinion de certains partenaires à l'effet que les personnes en situation de pauvreté n'ont pas la capacité de prendre en main l'organisation de la distribution elles-mêmes. Étant donné l'implication et le dévouement de cette personne, celle-ci pourrait être encouragée à poursuivre son appui, par exemple à titre de personne bénévole sans pour autant être membre du comité responsable.
- Mener une réflexion sur les éléments qui pourraient favoriser l'établissement de relations égalitaires entre tous les participants des distributions alimentaires d'été (membres du comité organisateur, bénéficiaires, bénévoles, CEA) et qui éliminerait, ou du moins atténueraient, les figures d'autorités et les mécanismes de contrôle actuellement présents. À cet effet, nous pensons que la pige des jetons et le relevé des présences pourraient être des activités sous la responsabilité de bénéficiaires et que le climat dans lequel se déroule l'accompagnement actuel des bénéficiaires (qui a pour but de contrôler les quantités d'aliments pris par chacun) pourrait être ajusté. L'implication des bénéficiaires de la distribution alimentaire d'été à la définition de son fonctionnement serait certainement souhaitable.

Auprès des partenaires :

- Faire connaître les tâches réalisées par le comité organisateur et par CEA dans la distribution alimentaire d'été aux responsables de la conférence SSVP Sainte-Ursule. Mener une réflexion au sein de CEA et avec le comité organisateur sur les enjeux que soulèvent les démarches menées auprès de la SSVP en vue de favoriser l'implication plus importante des bénéficiaires, puis se positionner sur le type de revendications qui apparaissent souhaitables et acceptables à la fois pour les bénéficiaires et pour la conférence SSVP Sainte-Ursule; auprès de la SSVP, mettre

l'accent des discussions sur les enjeux que soulève l'implication plus importante des bénéficiaires pour leur organisation.

- Expliquer aux responsables de l'École-des-Cœurs-Vaillants le fonctionnement de la distribution alimentaire d'été et le rôle du comité organisateur, de CEA et de la conférence SSVP dans ce projet.
- Impliquer davantage le conseil de fabrique de la paroisse Sainte-Ursule comme acteur important dans la distribution alimentaire d'été.

5. Projet Jardin L'Entre Amis

5.1. Historique du projet

Au cours de l'année 2005, un membre de la conférence SSVP de Sainte-Ursule lance l'idée de mettre sur pied un jardin dans la paroisse et parvient à mobiliser certains bénéficiaires de la distribution alimentaire réalisée par la SSVP. Lorsque celui-ci délaisse finalement l'initiative, certains bénéficiaires de la distribution alimentaire interpellent l'agent milieu de CEA concernant la mise en place d'un jardin dans le quartier. CEA décide alors de tenir une première rencontre en décembre 2005 en invitant l'ensemble des personnes intéressées par le biais d'invitations lancées lors des distributions alimentaires et d'une annonce parue dans le feuillet paroissial. Personne ne répond à l'invitation et les bénéficiaires de la distribution alimentaire se montrent finalement moins intéressés puisqu'aucun terrain n'est encore disponible. Impliqué dans le Comité Solidarité Sainte-Ursule, CEA décide de mener diverses démarches auprès de différents acteurs du milieu afin d'obtenir un terrain. En janvier 2007, un espace d'environ 550 mètres carré, situé sur le terrain de l'École-des-Cœurs-Vaillants, est presque assuré et CEA relance les personnes intéressées à la distribution alimentaire. Toutefois, en février, le terrain pressenti n'est finalement pas accordé. L'agent milieu de CEA poursuit ses démarches accompagné d'une personne bénéficiaire de la distribution alimentaire. En mars 2007, CEA décide de présenter le projet *Jardin L'Entre Amis*, volet spécifique d'un projet plus vaste de jardin collectif dans la paroisse Sainte-Ursule, au Programme de services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance 2006-2007 et reçoit, en avril 2007, confirmation d'un soutien financier conditionnel à l'implication de CEA à la Table Jeunes Familles Québec, secteur Ouest. De plus, on souhaite que CEA recrute pour le projet cinq familles ayant au moins un enfant de moins de 5 ans. En mai 2007, le directeur de l'École-des-Cœurs-Vaillants autorise officiellement l'usage d'un espace d'environ 45 mètres carré, situé sur le terrain de l'école, pour les mois de juin à septembre 2007. Le projet devrait également permettre à un groupe d'élèves du service de garde d'expérimenter la mise en terre de semis ou de graines. À partir de cette confirmation, les agents milieu de CEA lancent des invitations pour rejoindre rapidement une dizaine de familles dont cinq avec de jeunes enfants.

En mai 2007, une première rencontre a lieu avec quatre personnes intéressées. Par la suite, les personnes impliquées dans le jardin ont tenu des rencontres sur une base régulière, accompagnées par CEA et soutenues par un intervenant de Moisson Québec. Par l'implication de ces différents acteurs, le premier jardin collectif de la

paroisse Sainte-Ursule a vu le jour à l'été 2007 sur le terrain de l'École-des Cœurs-Vaillants.

5.2. Description sommaire du fonctionnement du jardin et des tâches réalisées par les différents acteurs impliqués

Description sommaire du fonctionnement du jardin collectif de Sainte-Ursule

Une fois constitué, le groupe de jardiniers s'est réuni de manière hebdomadaire avec CEA d'abord au sous-sol de l'Église Sainte-Ursule puis, à partir du mois de juillet, directement au jardin. Pour les mois d'août et septembre, les rencontres se sont tenues habituellement aux deux semaines.

Lors de ces rencontres, qui durent habituellement entre une heure trente et trois heures, les personnes impliquées et les agents milieu de CEA effectuent le plus souvent des travaux de jardinage. Chacun y va plutôt spontanément : on sème des graines, on surveille les plants, on repique, on dépose de l'engrais, on pose des supports, on arrose, on retire des vers parasites, on étale des copeaux de cèdre, etc. L'atmosphère y est détendue, le soleil brille très souvent, l'enfant d'une participante joue dans les platebandes, certains échangent entre eux, on salue un passant que l'on connaît. À chacune de ces rencontres, l'agent milieu de CEA anime une courte réunion d'environ 30 minutes qui permet de faire le point sur les tâches réalisées au cours de la dernière semaine et sur celles à venir. Le tout se fait de manière très conviviale, parfois autour d'un dîner où certains partagent leur nourriture. Les tâches qui doivent être effectuées pour la semaine à venir sont réparties entre eux. Certains se proposent spontanément ou parfois l'agent milieu demande à un participant s'il souhaite réaliser cette activité. Les tâches sont liées soit à la réalisation d'activités concrètes de jardinage, à l'achat de graines, de semis ou de matériels, à la recherche de diverses informations ou encore à la préparation de divers outils facilitant le travail du groupe (par exemple, des feuilles d'inscription des présences).

En dehors de ces rencontres de groupe, les personnes impliquées se rendent au jardin selon leur disponibilité ou selon l'engagement prit pour l'arrosage des platebandes. On s'y rend seul ou avec son enfant ou encore avec un autre participant et, plus rarement, avec un ami. Au début, chacun notait ses heures de travail au jardin, puis les participants ont décidé de cesser cette pratique.

Malgré le cadre très convivial, certaines rencontres ont été plutôt tendues surtout au cours des mois de juin et juillet. En effet, certaines remarques ou gestes d'un

participant jugés déplacés ou inappropriés gênent les autres citoyens impliqués dans le jardin qui expriment parfois à mots couverts leur lassitude face à cette atmosphère chargée. Les tensions furent exacerbées après le départ d'un participant, puis au retrait d'un autre. Bien que motivée par diverses raisons, cette mésentente au sein du groupe a été un facteur contributif à ces départs. Le climat plutôt lourd s'est poursuivi à la suite de la décision prise par CEA de retirer un participant (celui dont certaines paroles et comportements gênaient d'autres participants) aux rencontres, décision qui fut renversée deux semaines plus tard.

Les tâches réalisées par les différents acteurs impliqués

Les personnes impliquées au jardin :

- tiennent des rencontres régulières accompagnées par CEA pour planifier les diverses tâches à effectuer dans le jardin;
- effectuent l'ensemble des tâches et travaux nécessaires pour l'ouverture et l'entretien du jardin lors des rencontres de groupe et au cours de la semaine (chercher des informations, désherber, passer le motoculteur, enlever les roches et les cailloux, étaler la terre, installer la clôture et les boîtes à fleur, acheter et planter les graines et les semis, étendre du fumier, arroser régulièrement, étendre des copeaux de bois, mettre des insecticides, repiquer, acheter et poser des supports, enlever les mauvaises herbes, récolter, etc.);
- ouvrent la porte de l'École-des-Cœurs-Vaillants pour avoir accès à de l'eau (un participant possède la clé);
- téléphonent aux participants absents pour les aviser de la prochaine rencontre;
- disposent des affiches pour recruter de nouvelles familles.

CEA :

- anime les rencontres et effectue les comptes rendus;
- participe avec les citoyens impliqués aux travaux de jardinage;
- téléphone parfois aux participants absents pour les aviser de la prochaine rencontre;
- effectue des démarches pour recruter de nouvelles familles;
- tient des rencontres individuelles avec un participant retiré temporairement du groupe;
- paie l'intervenant de Moisson Québec;
- effectue les démarches auprès de l'École-des-Cœurs-Vaillants et de Moisson Québec.

L'École-des-Cœurs-Vaillants :

- fournit un espace physique d'environ 45 mètre carré, situé sur le terrain de l'école, pour les mois de juin à septembre 2007;
- prête les clés de l'école pour que les jardiniers puissent avoir accès à de l'eau;
- autorise l'emplacement d'un cabanon sur son terrain.

Moisson Québec :

- accompagne le groupe sur différents aspects techniques du jardinage lors de six rencontres d'environ deux heures au cours de l'été.

Maïs :

- rencontre le groupe pour une séance d'information;
- octroie une contribution financière.

5.3. Les personnes impliquées dans le jardin

Le profil socioéconomique des participants

Au début de l'été, le groupe de citoyens impliqués était constitué de six personnes habitant la paroisse Sainte-Ursule, soit cinq femmes et un homme âgés entre 32 et 58 ans. Parmi le groupe, on notait quatre canadiens et deux immigrés.

Âge : entre 32 et 58 ans
Sexe : 5 femmes et 1 homme
Canadiens : 4; Immigrés : 2
Tous habitent la paroisse Sainte-Ursule

Au cours de l'été, une personne a quitté le projet et une autre s'est également retirée du groupe tout en participant de manière occasionnelle à certaines tâches du jardin pour finalement quitter complètement. Ainsi, à partir de la mi-juillet, le groupe actif était composé de trois femmes et d'un homme dont deux canadiens et deux personnes immigrées.

Tous les citoyens impliqués dans le projet vivaient une situation de défavorisation économique (pour un membre, les données ne sont pas complètement disponibles). Malgré un niveau de scolarisation élevé, toutes ces personnes étaient sans emploi au cours de l'été et rapportaient des revenus faibles au cours de la dernière année.

	Indicateurs de défavorisation économique			Présence d'un indicateur de défavorisation économique
	Emploi	**Scolarité**	**Revenu moyen ($ CA)**	
Immigrés	sans emploi	université	< 10 000 RI (2 E)	oui
	sans emploi	université	< 10 000 RI (1 E)	oui
Canadiens	sans emploi	cégep	< 10 000 RI	oui
	sans emploi	cégep	< 10 000 RI	oui
	sans emploi	cégep	< 10 000 RI < 20 000 RF (2 A et 1 E)	oui
	sans emploi	université	–	–

** Il est à noter que le profil économique a été établi pour six membres du comité et non pour l'ensemble du comité.*
A : adulte, E : enfant
RI : revenu individuel moyen au cours de la dernière année avant impôt
RF : revenu familial moyen au cours de la dernière année avant impôt

Concernant le profil des citoyens impliqués en regard de la défavorisation sociale, quatre d'entre eux présentaient un tableau de défavorisation sociale en regard des indicateurs proposés dans l'indice de défavorisation matérielle et sociale.

	Indicateurs de défavorisation sociale			Présence d'une défavorisation sociale
	Mono-parentalité	**Divorcé, séparé ou veuf**	**Vivre seul**	
Immigrés	oui	oui	non	oui
	oui	oui	non	oui
Canadiens	non	oui	oui	oui
	non	non	non	non
	non	oui	oui	oui
	non	non	non	non

En somme, le jardin collectif regroupait des personnes qui vivaient en situation de pauvreté lors de leur implication au jardin et qui présentaient pour la plupart un tableau de défavorisation sociale.

Le recrutement des participants

Les personnes impliquées dans le jardin ont été interpellées et invitées à y participer de diverses façons :

- Pour deux d'entre elles, leur intérêt a été suscité lorsque l'agent milieu de CEA et un bénéficiaire de la distribution alimentaire ont invité les bénéficiaires de la distribution alimentaire de Sainte-Ursule à inscrire leur nom sur une feuille s'ils étaient intéressés.
- Une autre a été interpellée directement par l'agent milieu de CEA, celle-ci travaillant comme bénévole à la SSVP.
- Une autre a décidé de s'impliquer à la suite d'une invitation lancée par l'agent milieu de CEA au Club Jeunes Familles de Sainte-Ursule.
- Une autre s'est dite intéressée après une rencontre avec l'agent milieu de CEA au Café La Jasette qui parlait de l'ouverture prochaine d'un jardin à Sainte-Ursule. Celle-ci a alors signifié son intérêt d'y participer.
- Finalement, une autre personne s'est impliquée dans la recherche d'un terrain avec l'agent milieu de CEA après avoir entendu parler du projet de jardin au Comité Solidarité Sainte-Ursule.

À l'exception d'une personne, les citoyens impliqués au jardin collectif Sainte-Ursule se sont joints au projet L'Entre Amis sans avoir participé aux démarches préliminaires ou à son élaboration.

Les réunions du groupe

- Une première rencontre le 30 mai (quatre personnes) : au cours de cette première rencontre, les agents milieu présentent l'historique du jardin L'Entre Amis, le terrain concédé par l'École-des-Cœurs-Vaillants et les critères concernant le recrutement des personnes. Ils précisent alors qu'il sera nécessaire de garder un petit coin pour les enfants de l'école. Par la suite, les personnes présentes échangent sur ce qu'elles souhaitent planter, le fonctionnement général et les formations souhaitées. À ce sujet, les agents milieu de CEA indiquent qu'une intervenante du projet Maïs viendra les rencontrer la semaine prochaine. Pour les

jours à venir, on décide de passer le motoculteur et de procéder au désherbage. Une clôture devra également être installée.

- Une rencontre le 6 juin (quatre personnes) : lors de cette rencontre, l'intervenante du projet Maïs présente différentes espèces de graines susceptibles d'être plantées et discute de la préparation nécessaire du terrain. Les participants échangent sur le choix des espèces, le plan du jardin, l'horaire des rencontres et déterminent les tâches devant être réalisées pour la semaine à venir (passer le motoculteur, désherber, monter le cabanon et la table de pique-nique). Une participante s'informera de la fertilisation du sol et on tentera de recruter deux autres familles.
- Une rencontre le 13 juin (cinq personnes) : à cette rencontre, les personnes présentes déterminent les légumes qu'ils souhaitent planter et, à cet effet, une participante a préparé une feuille pour faciliter leur sélection. On décide alors d'acheter les graines et les plants, de nettoyer le terrain avant la livraison de la terre et d'installer une clôture afin de protéger les enfants. L'agent milieu de CEA s'informera sur la livraison de la terre et, avec la collaboration d'un participant, ira chercher des informations sur les différents types de clôture.
- Une rencontre le 20 juin (cinq personnes) : lors de cette rencontre, les participants choisissent l'emplacement des différents légumes. Le type de clôture a été choisi et on décide de s'informer du coût de son installation. L'agent milieu de CEA indique que rien n'a pu être planté par les élèves, car il a plu le jour où cela était possible et que maintenant l'école est fermée pour la saison estivale. Un participant accompagné d'un ami monteront la table de pique-nique au cours de la semaine à venir.
- Une rencontre le 26 juin : les agents milieu de CEA annoncent qu'un participant a quitté en raison de mésententes avec un autre participant du groupe. Par ailleurs, on discute des légumes qu'il reste à planter et les participants établissent un calendrier pour l'arrosage. Concernant l'accès à la clé de l'école, l'agent milieu et un participant en discuteront demain avec le concierge. La clôture sera construite le lendemain et un participant s'informera des distances réglementaires à respecter auprès de la municipalité. On tente de trouver un nom pour le jardin. Les agents milieu de CEA indiquent qu'il manque encore deux familles avec de jeunes enfants et chacun est invité à participer au recrutement.
- Une rencontre le 10 juillet (quatre personnes) : l'agent milieu de CEA invite les participants à une rencontre du regroupement des jardins communautaires. Ensuite, il indique que l'école est prête à donner les clés pour accéder à l'eau, si elles sont placées dans un coffre fermé et installé dans le cabanon. Deux participants se chargent alors de trouver un coffre et un cadenas. Par ailleurs, une

participante indique qu'il est difficile pour elle de venir au jardin avec un jeune enfant, qu'elle pensait qu'il y aurait d'autres enfants et que les réunions de groupe sont parfois contraignantes. Elle ajoute que le jardin n'est pas une priorité pour elle et décide de ne pas assister à toute la rencontre. Par la suite, les participants discutent de l'arrosage et des fertilisants.

- Une rencontre le 17 juillet (trois personnes) : l'agent milieu invite les participants à une rencontre du Forum Social Québécois. Ensuite, il avise qu'il a rencontré un participant du groupe pour lui faire part de certains éléments qui dérangeaient les autres. Après un bref échange avec les trois membres présents, l'agent milieu indique que ce participant n'assistera plus aux rencontres bien qu'il pourrait poursuivre certains travaux au jardin.
- Une rencontre le 24 juillet (deux personnes) : lors de cette rencontre, un intervenant de Moisson Québec est présent pour donner différents conseils pratiques concernant le jardin. Au cours des travaux manuels, l'agent milieu demande aux deux participants s'ils souhaitent réfléchir à nouveau sur la décision prise la semaine dernière. Les deux soulignent qu'ils n'ont aucune objection à ce que l'autre participant revienne. L'agent milieu conclu que ce dernier pourrait revenir, mais avec un encadrement.
- Plusieurs rencontres au cours des mois d'août, septembre et octobre, le plus souvent aux deux semaines avec en moyenne la présence de trois participants.
- Une dernière rencontre le 19 octobre (trois personnes) : lors de cette rencontre, les participants sont invités à donner leurs commentaires sur l'expérience vécue au jardin. Globalement, on indique que le jardin a permis l'acquisition de connaissances sur le jardinage et des échanges positifs entre les personnes et, à diverses occasions, avec des gens du quartier qui appréciaient le jardin. On ajoute que jardiner fait du bien. Par ailleurs, la présence de l'intervenant de Moisson Québec a été très appréciée au cours de l'été. On relève certains problèmes comme le non respect du calendrier d'arrosage et le partage des légumes qui n'a pu être fait en fonction du temps investi par chacun. Trois personnes souhaitent poursuivre l'année prochaine. À ce sujet, on suggère de faire des démarches auprès de l'école pour obtenir un terrain plus grand et une sortie d'eau extérieure. On indique que le nombre de jardiniers idéal serait entre huit et dix, car cela faciliterait le partage des tâches. Finalement, on souhaite que le groupe se réunisse dès le mois de mars 2008 pour permettre une bonne planification de l'été à venir.

5.4. Les représentations des personnes impliquées dans le jardin collectif L'Entre Amis

Les objectifs, les rôles, le type d'accompagnement de CEA et les attitudes des agents milieu

Les objectifs visés par CEA sont perçus différemment selon les participants du jardin, si bien qu'ils apparaissent assez variés. Parmi ces objectifs, on relève : aider les gens à démarrer des projets, organiser des activités dans le quartier, aider les gens à sortir de leur isolement et à devenir plus autonomes et finalement, améliorer la vie du quartier pour augmenter la qualité de vie de ses citoyens.

> *« C'est un organisme qui aide à démarrer des projets. »*
>
> *« [...] c'était un organisme de quartier qui était là pour les gens, pour faire des activités, organiser des activités. Pis, en tout cas, j'ai vu ça à cause de la cueillette aux framboises.»*
>
> *« Moi, je trouve que c'était vraiment améliorer la vie de quartier. C'est ça, pour améliorer la qualité de vie. »*

Les agents milieu de CEA sont perçus comme les responsables du groupe. En effet, ils planifient les rencontres, les animent et effectuent les comptes rendus. Le fait que les participants ne savaient pas toujours ce dont on parlerait à la prochaine réunion ou ce qu'il y aurait à faire peut avoir favorisé cette perception. Néanmoins, si CEA apparaît comme le responsable du groupe, la majorité des participants indiquent que les décisions concernant les activités au jardin se prennent de manière consensuelle et que le jardin appartient vraiment à tous ceux qui y ont participé.

Les agents milieu de CEA sont décrits comme des gens très ouverts et à l'écoute des autres. On souligne leurs grandes aptitudes à établir des relations sur une base égalitaire ce qui facilite les rencontres. Les qualités qu'ils possèdent font en sorte que les participants se sentent bien dans les relations qu'ils établissent avec eux.

> *« On se sent bien avec eux. On peut leur donner notre opinion. Ils sont très à l'écoute. Si tu donnes une idée, ils vont en reparler, … »*
>
> *« Quand je leur parle, y'a pas de hiérarchie. Je n'ai pas de complexe. »*

Les critères liés à la participation au Jardin L'Entre Amis

Bien qu'en 2005, ce sont des bénéficiaires de la distribution alimentaire qui aient interpellé l'agent milieu de CEA pour mettre sur pied un jardin dans la paroisse Sainte-Ursule, le projet de jardin qui s'est concrétisé en 2007 apparaît comme un projet entièrement élaboré par CEA possédant des critères de recrutement précis et auprès duquel les personnes intéressées pouvaient éventuellement se joindre.

> « *Moi, je n'ai jamais émis une idée à l'effet que je désirais un jardin.* »
>
> « *Ils avaient un projet de jardinage, un projet collectif de jardinage et puis, ils étaient en train de chercher des bénévoles, des gens qui s'intéresseraient à ce projet là.* »
>
> « *Ils ont dit qu'ils voulaient avoir des jeunes familles avec des enfants et puis, ils voulaient avoir des québécois avec des familles immigrantes.* »

Le fait que le projet ait changé quelques fois d'optique quant au terrain envisagé a parfois donné l'impression que celui-ci était improvisé. Par ailleurs, les changements d'objectifs et de clientèles visées ont semé une confusion quant au profil des participants que CEA souhaitait avoir. Trois membres du groupe soulignent qu'il y a eu mésentente quant à la clientèle recherchée et ils ont été déçus du profil des personnes effectivement impliquées au jardin.

> « *La première rencontre, c'est ça, j'ai vu Marcelle, pis Hélène. J'étais là, avez-vous des jeunes enfants ? Pis, non. Les enfants étaient plus vieux. Pis la deuxième rencontre, j'ai vu Raymond. Pis là, ça faite okay! Pis là, j'ai demandé à Nancy (agent milieu) pour voir c'est quoi. Tu sais, y'avait des gens qui étaient là avant pour un autre projet, pis l'autre projet avait pas pu fonctionner faute de terrain* ».
>
> « [...] *leur optique, c'était d'avoir une mère et un enfant, [...]. En tout cas, le recrutement, c'est pas le même que moi. Moi, j'étais ouvert à tout le monde, pis eux autres, y visaient des personnes.* »

Pour un citoyen impliqué, la restriction imposée par les critères précis de recrutement a suscité des frustrations et contribué à adopter une certaine attitude de retrait.

> « *Ils s'attendaient à avoir plus de personnes, comment il s'appelle Groupe Famille, ceux qui devaient faire partie du jardin, qui venaient du Groupe Famille. Je pense que c'étaient des personnes qui se sont désistées. On s'est retrouvé avec des places vides. Parce que leur objectif, c'était, c'était de faire*

ça. À chaque coup, ils changent d'objectifs, là, eux autres, [...]. Là, ils voulaient avoir des personnes du Centre Famille. Fait que là, les autres personnes que je connais, ils sont pas du Centre Famille. Mais là dans leur tête, ils voulaient avoir quelqu'un du Centre Famille. Fait que là, ils l'ont la réponse du Centre Famille. Ils viennent pas. Présentement, ils voudraient peut être d'autres personnes qui seraient disponibles. C'est à parler, ça pas été parlé, ce serait réglé. »

« Je les laisse (CEA) aller avec la responsabilité du jardin. Je comprends mon rôle en tant que jardinier. Pas plus. »

Les motivations des participants

Bien que tous regroupés autour d'un même projet de jardin collectif, les membres impliqués présentaient des motivations diverses et propres à chacun. Pour trois d'entre eux, le plaisir de jardiner était la principale motivation, alors que pour les trois autres, socialiser était leur motivation première. Parmi les personnes qui souhaitaient socialiser, une voulait rencontrer d'autres mères ayant de jeunes enfants et une autre des femmes essentiellement. Parmi les autres raisons ayant suscité leur implication, on note le désir d'apprendre à jardiner, l'envie de participer collectivement à quelque chose et le plaisir de se rappeler à travers un jardin son pays d'origine.

Pour chacun des six participants, voici les principales motivations qui les ont amenés à s'impliquer dans le projet :

- Socialiser avec d'autres femmes
- Socialiser avec des mères ayant de jeunes enfants

  « Moi, c'était pour jaser avec d'autres mamans »

- Socialiser et participer collectivement à quelque chose

  « Socialiser aussi et surtout rencontrer d'autres personnes et participer collectivement à quelque chose »

- Jardiner, socialiser et apprendre

  « Moi, c'était vraiment pour jardiner. C'est ça, je me dis peut être si j'avais une maison, si j'avais un jardin, on n'aurait pas été dans un jardin collectif. »

- Jardiner et se rappeler chez soi
- Jardiner et socialiser

En somme, les motivations à s'impliquer au jardin étaient diverses et spécifiques à chacune des six personnes initialement engagées dans le projet.

Les difficultés vécues au jardin

Diverses difficultés ont été soulevées par rapport au jardin. En premier lieu, on rappelle combien le projet a été long à démarrer ce qui a amené un certain désintéressement des personnes mobilisées. Ensuite, on souligne les mésententes qui ont eu lieu entre différents participants du groupe.

De plus, deux participantes signalent que le projet de jardin collectif n'est pas adapté pour les familles avec de jeunes enfants. La présence d'enfants en bas âge limite le temps disponible à consacrer au jardin et ne favorise pas la participation à des réunions où se tiennent des discussions. Ensuite, comme les jeunes enfants peuvent arracher des plants, on se sent mal à l'aise puisqu'il s'agit d'un jardin collectif et non d'un jardin privé. De plus, puisque les enfants préfèrent clairement jouer au parc situé juste en face du jardin, ceux-ci exercent une pression pour quitter rapidement le jardin.

> *« Elle aime bien arroser de temps en temps, mais je ne peux pas la garder plus de quinze minutes là-bas avec moi, par exemple. Donc, je me dis tant mieux s'il y a des personnes, par exemple qui n'ont pas de petits enfants avec nous parce qu'ils peuvent être souvent plus à l'aise. »*
>
> *« Pour les jeunes enfants, vraiment, c'est pas un endroit idéal. Maintenant, il y a la clôture, mais même avec une clôture. Maxime qui me voit arracher les mauvaises herbes, ben, lui y va arracher n'importe quoi ».*

On mentionne également qu'il n'y avait pas suffisamment de personnes pour l'ensemble des tâches qui devaient être effectuées. Le travail était très exigeant physiquement surtout au début, puisque le terrain n'était pas du tout préparé. La présence d'un plus grand nombre de personnes aurait permis de sentir moins de pression par rapport au jardin.

Une autre difficulté vécue est survenue à la suite de la planification d'un horaire fixe pour arroser. Chacun devait s'engager à venir deux par deux selon un horaire prédéterminé et avec un participant en quelque sorte imposé.

> *« Ce que j'ai aimé les deux, trois fois, pas plus, parce que j'ai pas été là souvent, c'est que j'ai jardiné avec Hélène. J'ai trouvé ça super mais*

quasiment tout de suite après, on s'est mis à instaurer des horaires d'arrosage, pis là je devais arroser avec [un autre participant]… »

Finalement, trois participants signalent que malgré le fait que ce soit un jardin collectif, ils se sont peu rencontrés, qu'il y a eu relativement peu d'échanges entre les participants sur des sujets autres que le jardinage et que parfois les échanges étaient centrés sur des sujets jugés peu importants.

« Pis, là, il faut pas changer de sujet. Il faut parler de jardinage uniquement. On parle uniquement de jardinage. Ben, c'est les personnes qui font le jardin »

« Moi, ce qui me dérangeait, c'est que je trouve qu'on se voit pas. »

Les attentes face au jardin

Bien que quatre participants aient apprécié leur participation au jardin, le projet n'a pas répondu globalement aux attentes des citoyens impliqués, et ce, pour des raisons diverses.

Pour quatre d'entre eux, le type de personnes impliquées dans le jardin ne correspondait pas à leurs attentes. Une citoyenne aurait aimé rencontrer des femmes d'âge mature, deux autres auraient plutôt souhaité retrouver au jardin des familles avec de jeunes enfants et un autre aurait souhaité qu'il y ait davantage de personnes bénéficiaires de la distribution alimentaire de Sainte-Ursule ainsi que des hommes.

« Moi, j'avais plus conscience que le jardin, on allait le faire pour des personnes de la distribution alimentaire. J'aurais aimé qu'il y ait plus de gens de la distribution alimentaire qui fassent partie du jardin. »

« Je me suis rendue compte que le jardin finalement, il répondait vraiment pas à mes attentes. J'étais là pour que Maxime soit là avec d'autres enfants, pis qu'il puisse s'occuper, que je puisse jardiner en même temps, pis jaser avec d'autres mamans. Moi au début, ma vision c'était vraiment jardin familial, mamans et enfants principalement, peut-être des papas, mais. C'était vraiment ma vision des choses. C'était comme ça que je l'avais perçu de l'annonce. »

Par ailleurs, la grandeur du jardin finalement obtenu ne correspondait pas à ce que la plupart des citoyens auraient souhaité.

« … quand j'ai compris l'idée du jardin, je m'attendais à un ben plus grand jardin que ça. Pas à une petite affaire comme ça. Parce qu'on a les capacités de faire un gros jardin. On a été déçu par la grandeur du terrain. »

Finalement, un participant pensait qu'il s'agissait d'un jardin communautaire et non collectif et un autre ne s'attendait pas y à vivre des conflits.

«Je m'attendais à avoir un petit lot tout seul ».

« Ben moi, je savais que c'était un jardin collectif, mais je ne m'attendais pas à des conflits, à des problèmes, tout ça. »

Par ailleurs, trois participants pensent qu'ils poursuivront leur implication l'année prochaine. Globalement, on souhaite un jardin plus grand et l'implication de plus de personnes pour alléger les tâches de chacun. De plus, on pense qu'un jardin de type communautaire serait préférable parce qu'il faciliterait les choix personnels, les rencontres et les échanges volontaires entre les participants.

« Moi, je serai partante, pas collectif, mais comment on appelle ça, communautaire. »

« Le communautaire, ben, c'est sûr qu'on plante ce qu'on veut dans son lot, donc on peut faire des choix personnels. »

« Ben, parce que moi si je préfère un certain légume, d'autres en cultivent d'autres, on pourrait peut-être s'échanger. [...]. Moi, je pense que ça amènerait les gens à plus se parler. »

Les effets du projet pour les participants au jardin

Pour la majorité des participants, le jardin est perçu comme un espace qui permet la rencontre d'autres personnes contribuant ainsi à élargir son **réseau de connaissances**. Les rencontres au jardin permettent de discuter et d'échanger, même pour un bref moment que ce soit entre eux ou avec certains passants. Pour une participante, ces échanges ont contribué à développer chez elle un plus grand sentiment d'appartenance au quartier.

« Et, puis aussi, tu dis, les gens de ton quartier, tu les connais un peu plus. »

Par ailleurs, le jardin est décrit comme un lieu qui favorise la **participation** de tous les citoyens impliqués. En effet, ceux-ci effectuent l'ensemble des tâches et des travaux concernant l'aménagement et l'entretien du jardin. À l'exception d'un citoyen qui possède les clés de l'école, personne n'occupe un rôle particulier ou ne détient une

responsabilité bien précise. Bien que CEA soit considéré comme le responsable du projet, les décisions concernant les travaux du jardin se prennent habituellement de manière consensuelle. La participation majeure des personnes à tous les travaux du jardin et la prise de décision consensuelle fait en sorte que les personnes impliquées ont le sentiment que le jardin leur appartient.

> *« C'est comme si j'étais chez moi ou que c'était mon propre jardin. »*
>
> *« Moi, je dirais que je participe à un projet qui m'appartient. Oui, c'est notre jardin. »*

Malgré ce milieu qui favorise globalement la participation et le sentiment d'appartenance, un participant y a toutefois vécu de l'exclusion. En effet, le fait que celui-ci ait eu le sentiment qu'il ne pouvait inviter certaines personnes au jardin en raison de critères de recrutement précis a fortement contribué à développer sa perception du contrôle exercé par CEA et de son **manque de pouvoir** dans les prises de décisions. De plus, les mésententes au sein du groupe ont entraîné l'**exclusion** de cette personne durant deux semaines, mais aussi des comportements de retrait volontaire de celle-ci lorsqu'elle était au sein du groupe.

> *« L'autre jour, cette semaine, ben on était à la réunion. Puis, moi j'ai vu Martine arriver. Je me suis dit je vais faire une tactique pour qu'elle vienne au jardin. Je vais sortir du club. Pis là, je suis allé exprès dans le passage pour rentrer à l'école. Pis, j'ai vu que Martine est allée voir les autres membres du jardin. [...] Pis là, quand j'ai vu qu'elle repartait, j'suis revenu au jardin. Pour lui donner l'occasion d'y aller, je me suis retiré. »*
>
> *« Je m'assirais pas à la table (avec le groupe), je pense. Je vais aller sur le banc avec un livre de lecture ou je vais travailler dans le jardin. »*

Par ailleurs, bien que les décisions se prennent le plus souvent de manière consensuelle, une participante souligne que les discussions et les prises de décisions sur des sujets jugés peu importants lui apparaissaient bien futiles.

> *« Je n'ai plus le goût de participer à des réunions qui prennent beaucoup de temps pour rien à mon avis et d'avoir à discuter, pour ne pas dire m'obstiner, avec d'autres pour des questions qui selon moi ne sont pas si graves (par exemple, quel engrais mettre?*). »

D'autre part, deux participantes soulignent que leur implication au jardin leur a permis d'acquérir des **connaissances et des compétences** techniques concernant le jardinage.

> *« On apprend beaucoup de choses et en même temps, on participe. »*

À travers leur implication au jardin, trois personnes indiquent qu'elles se sont senties **valorisées** soit par le simple fait de participer à quelque chose ou encore par le fait d'être reconnues par les autres pour des compétences acquises ou des compétences déjà présentes.

> *« C'est l'fun, c'est valorisant. On participe à quelque chose. »*

> *« Oui, parce qu'on fait quelque chose avec nos mains et puis on est reconnu pour ça. On est reconnu dans ce qu'on fait. On le dit, les gens nous le disent. »*

> *« C'est valorisant parce que les gens viennent vers toi. »*

Sur le plan de la **santé physique**, peu d'éléments sont rapportés sinon que le jardinage fait du bien mais aussi que le travail est très exigeant physiquement.

Si l'on fait peu référence à la santé physique, les effets positifs sur la **santé psychologique** sont clairement rapportés. En effet, la majorité des participants qui se sont impliqués jusqu'à la fin de l'été mentionnent qu'ils ont beaucoup aimé jardiner, que cette activité leur permettait de se relaxer, de se détendre, de se changer les idées, autrement dit de se sentir bien.

> *« Je suis bien. Je sais pas quand je viens au jardin, moi, toutes les choses que je fais pour le jardin, je les fais avec plaisir… »*

> *« J'aimais beaucoup. C'est comme si dans le quartier, je vais dans un endroit, tu vois, où c'est relaxant. […] Juste se rencontrer, se parler, de s'ouvrir, ça, ça change. Pour un quart d'heure seulement ou pour une heure. »*

Pour la personne retirée du groupe temporairement, certains moments ont été vécus difficilement.

> *« … j'étais triste parce que là je passais un moment qui était pas à mon goût, qui était pas un bon moment pour moi. »*

Il en est de même pour les deux personnes qui ont quitté le groupe durant l'été.

« Moi, ça m'a questionné sur moi. Pourquoi ils travaillent comme ça? Est-ce que je devrais changer? Ça m'a amené à me poser plein de questions. C'était pas agréable. Non, j'avais pas besoin de ça dans ma vie. »

Toutefois, pour ces deux personnes, leur expérience de participation au jardin leur a tout de même apporté des aspects qu'elles jugent positives liés à l'introspection et à la tolérance envers autrui.

« J'ai pris conscience que je chiale beaucoup… »

« Ben, je trouve qu'il y a quand même du positif là-dedans. Moi, je trouve que ça a amené à me poser plein de questions sur moi »

« Ça amène de la tolérance. »

5.5. Discussion des résultats en regard de l'approche d'*empowerment*

L'intervention de CEA

En regard des huit composantes essentielles qui caractérisent les pratiques centrées sur l'*empowerment*, deux apparaissent bien présentes soit :

- La conception des clients comme des sujets actifs ayant des droits.
- Une orientation consciente des énergies professionnelles vers des individus opprimés. Dans le cadre du projet, il s'agit d'une orientation des énergies vers des personnes en situation de défavorisation économique et sociale, ce qui est le cas pour ce projet.

Deux autres composantes sont également présentes sans avoir été complètement développées :

- Une intervention qui mise sur les capacités, les forces et les ressources des personnes. Bien que présente, cette composante ne semble pas avoir été complètement mise à profit. En effet, il n'est pas certain que les intervenants de CEA aient bien identifié les forces et les ressources de chacun des citoyens impliqués dans le projet pour les mettre à profit et les mobiliser à bon escient.
- Une collaboration partenariale. Si les participants rapportent un processus décisionnel consensuel concernant les tâches liées au jardin, plusieurs décisions ont été prises par CEA avec peu ou sans concertation des citoyens impliqués. La collaboration partenariale apparaît pour tout ce qui concerne les décisions

directement en lien avec les travaux du jardin, mais les décisions liées à l'élaboration du projet, au recrutement des personnes, à la gestion des conflits, au recours à des organismes d'appui (Maïs, Moisson Québec) ont été prises par CEA.

Concernant les quatre autres composantes essentielles des pratiques d'*empowerment*, celles-ci semblent absentes :

- La prise en compte simultanée des conditions structurelles et individuelles dans l'intervention
- Une attention portée autant sur le processus de l'intervention que sur le résultat. La confirmation d'un financement et d'un terrain disponible pour la mise sur pied d'un jardin collectif à Sainte-Ursule pour l'été 2007 a été obtenue respectivement aux mois d'avril et mai 2007. Le recrutement de personnes intéressées s'est fait à grande vitesse et la première rencontre a eu lieu le 30 mai. Le calendrier était déjà bien avancé pour penser mobiliser des citoyens autour d'un projet de jardin collectif pour le même été. Le manque de temps criant a fait en sorte que les énergies ont été essentiellement centrées sur l'ouverture d'un jardin avec une récolte de légumes à la fin de l'été, plutôt que sur un processus de mobilisation de citoyens autour d'un objectif commun, la mise sur pied d'un groupe et sa consolidation, l'identification judicieuse des forces et des ressources de chacun des membres et leur mise à profit dans des rôles ou des responsabilités précises qui entraînent un certain défi, la gestion ouverte des conflits interpersonnels, une démarche de conscientisation critique. Dans ce projet, l'accent a été mis sur l'obtention d'un résultat plutôt que sur le processus vécu par les personnes engagées.
- Une définition du changement visé et de ses modalités avec les personnes concernées. Le projet Jardin L'Entre Amis a été élaboré par CEA puis déposé pour financement au Programme de services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance avec des objectifs définis[4]. Le financement a été octroyé conditionnellement à des critères de recrutement précis. Ce n'est qu'après réception du financement et confirmation d'un terrain disponible que les personnes impliquées au jardin se sont jointes au projet. Ces personnes n'ont donc pas participé à l'élaboration du

[4] Les objectifs du projet sont :

- favoriser les rencontres entre des familles (tout particulièrement celles ayant de jeunes enfants) et des personnes du quartier en situation de défavorisation matérielle et sociale;
- favoriser l'intégration des familles immigrantes par le jumelage avec des familles québécoises d'origine;
- permettre aux jeunes élèves de l'école de participer avec leurs parents à un projet;
- embellir une partie de la cour de l'école;
- ouvrir la voie à l'implantation d'un plus grand jardin collectif dans Sainte-Ursule l'an prochain.

projet, ni à la détermination des objectifs visés ou des modalités pour atteindre les objectifs définis. Ceci explique que chacun des participants s'est impliqué au jardin en poursuivant des objectifs personnels et spécifiques différents des objectifs prédéfinis par CEA et sans visée commune de groupe. Ceci a entraîné des mésententes, des déceptions et certains retraits puisque le projet ne correspondait pas toujours aux attentes des gens impliqués.

- Le développement d'une démarche d'action conscientisante. Les efforts de CEA centrés sur la mise sur pied d'un jardin productif ne favorisent pas la planification d'une démarche d'action conscientisante auprès des personnes impliquées dans le projet. Ce processus débute le plus souvent par des échanges et des discussions entre les citoyens concernés. Or, le contexte du projet a fait en sorte que les citoyens ont eu peu l'occasion de se rencontrer pour discuter et les discussions lors des rencontres en groupe étaient essentiellement axées sur les travaux techniques et manuels à réaliser.

En somme et à la lumière des composantes caractérisant une approche d'*empowerment* que nous avons préalablement retenues, l'intervention de CEA dans le projet du jardin l'Entre Amis au cours de l'été 2007 ne peut pas être considérée comme une démarche principalement centrée sur l'approche d'*empowerment,* puisque plusieurs caractéristiques essentielles de cette approche s'avèrent absentes. L'élaboration du projet par CEA et son financement conditionnel au recrutement de personnes précises n'est certainement pas facteur à faciliter une démarche d'*empowerment* par les intervenants sur le terrain. Toutefois, selon nous, le principal facteur responsable de ce constat est certainement l'intervention précipitée qu'a menée CEA à partir de mai 2007 dans le but d'obtenir un jardin productif à la fin du même été.

Le groupe de jardiniers

À la lumière de l'ensemble des critères identifiés pour évaluer si un projet ou un milieu est susceptible de favoriser l'*empowerment* des personnes impliquées, il apparait que plusieurs critères sont présents mais plusieurs sont également absents. Parmi les critères absents du projet, notons :

- favorise la participation des membres aux décisions qui sont significatives pour eux;
- se préoccupe autant du processus que des résultats;
- mise sur un système de valeurs partagées et une vision commune;
- repose sur une structure et un fonctionnement démocratique;

- possède les habiletés à faire des consensus, à prendre des décisions et à résoudre les conflits;
- développe une interaction positive entre ses membres;
- favorise l'expression de points de vue divergents, ancrée dans la confiance;
- favorise la transparence dans les processus décisionnels.

En somme, le projet présente plusieurs des critères identifiés comme susceptibles de favoriser l'*empowerment* des personnes impliquées, mais plusieurs en sont absents. À notre avis, cette conclusion doit également être nuancée par le fait que selon nous, il est difficile de parler de l'existence d'un groupe de jardiniers comme tel. Les personnes impliquées semblent participer davantage sur une base singulière et bien qu'elles se rencontrent régulièrement, ce regroupement se fait essentiellement autour de CEA comme acteur primordial et non au sein d'un groupe qui aurait une raison d'être spécifique et une visée commune.

Les effets sur les membres du groupe

L'empowerment individuel

Le jardin collectif est un lieu qui a favorisé la **participation** de toutes les personnes impliquées aux travaux manuels et à l'ensemble des décisions concernant les activités directement liées à la mise sur pied et à l'entretien du jardin. Cette participation importante a favorisé le sentiment d'appartenance au jardin. Si la participation physique à l'ensemble des travaux apparaît majeure, la participation aux décisions apparaît moins significative probablement parce qu'elle était limitée aux activités directement liées aux travaux de jardinage et qu'elle s'est centrée parfois sur des sujets jugés peu importants. Par ailleurs, aucun participant ne relate le fait qu'il ait occupé un rôle précis ou important ou encore qu'il ait pris des décisions importantes ou significatives concernant le jardin.

Concernant les **compétences**, deux participants indiquent qu'ils ont développé des connaissances et quelques compétences techniques liées au jardinage.

Par ailleurs, trois citoyens soulignent que leur participation au jardin leur a permis d'augmenter leur **estime** d'eux-mêmes par le simple fait de participer à quelque chose ou d'être reconnus par les autres pour des compétences acquises ou déjà présentes.

Finalement, concernant le développement de la **conscience critique**, nos entretiens n'ont pas permis de déceler le développement de cette composante chez les citoyens impliqués au jardin.

En résumé, trois personnes semblent avoir partiellement développé des aspects liés aux composantes de l'*empowerment* individuel, soit le développement de compétences et une valorisation de soi. Malgré cela et à partir de l'évaluation menée, aucun des participants ne semble avoir cheminé de manière significative dans un processus d'*empowerment*. Ce constat s'explique à notre avis par trois raisons principales.

Premièrement, le court laps de temps écoulé entre le début de l'implication des personnes au sein du jardin et la tenue de cette évaluation ne permet certainement pas d'observer un cheminement de ces personnes en regard des composantes de l'*empowerment* individuel, cheminement qui évolue dans le temps.

Ensuite, le développement de certaines compétences techniques et une valorisation de soi chez certaines personnes à travers un projet perçu essentiellement comme une activité de loisirs n'implique pas que celles-ci aient développé leur *empowerment* individuel. Il faut aussi tenir compte du profil des personnes impliquées. Or, selon nous, cinq des six personnes qui se sont impliquées dans le jardin n'étaient pas en manque de pouvoir d'agir, bien qu'elles vivaient en situation de pauvreté et présentaient pour la plupart des facteurs de défavorisation sociale. Deux d'entre elles suivaient une formation universitaire en vue d'un travail dans les années prochaines. Une autre détenait un baccalauréat universitaire et était sans emploi en raison d'un congé de maternité. Une autre participante était déjà fortement impliquée depuis quelques années dans *La Jasette…Café animé* et sa participation au jardin ne semblait présenter aucun défi significatif par rapport à ce qu'elle avait vécu dans l'autre projet. De plus et au delà de ces éléments rapportés, aucune de ces personnes n'apparaissaient en manque de pouvoir d'agir dans leur vie à partir des échanges et des entretiens que nous avons réalisés.

Finalement et tel que souligné précédemment, certaines caractéristiques essentielles d'une approche d'*empowerment* étaient absentes de l'intervention menée par CEA et le jardin n'a pas permis aux personnes impliquées de prendre des décisions significatives ou d'occuper des rôles présentant un certain défi à relever pour elles.

5.6. Recommandations

- Mener une réflexion au sein de CEA sur la pertinence de maintenir le projet de jardin collectif comme projet privilégié dans ses interventions pour développer l'*empowerment* des individus et de la collectivité dans la paroisse Sainte-Ursule.

En effet, le projet mobilisateur étant déjà identifié, il s'avère difficile à *posteriori* de rejoindre des personnes en situation de pauvreté pour qui, mettre sur pied un jardin, représenterait un objectif important et mobilisateur. Aussi, le recrutement de personnes autour d'un projet défini rend difficile la mobilisation des personnes effectivement ciblées par le projet (des personnes en situation de pauvreté et en manque de pouvoir d'agir), car lorsqu'un projet est proposé dans une communauté, il devient délicat de sélectionner parmi toutes les personnes désireuses de s'impliquer celles spécifiquement ciblées par le projet. Nous sommes d'avis que la détermination d'un objectif ou d'un projet à l'extérieur des personnes qu'on souhaite mobiliser entraîne des obstacles importants pour une intervention axée sur une approche d'*empowerment* et que la définition du projet visé par les personnes concernées est un élément essentiel des pratiques d'*empowerment*.

Dans l'éventualité où le projet de jardin est maintenu :

- Si le financement du projet reste conditionnel au recrutement de familles avec de jeunes enfants, mener une réflexion sur la possibilité dans ses conditions de mener une démarche d'*empowerment* auprès de ces personnes étant donné les contraintes importantes vécues cette année par les mères de jeunes enfants.

- Axer la démarche sur une approche d'*empowerment* en reprenant les éléments essentiels qui la caractérisent tout en tenant compte des contraintes imposées par le financement conditionnel. À l'intérieur des contraintes imposées (le lieu et la grandeur du terrain, les critères de recrutement) :

  - tenter de rejoindre des personnes en situation de pauvreté qui sont en manque de pouvoir d'agir et pour qui la participation au jardin favoriserait le développement de leur *empowerment*;

  - adapter le projet aux besoins exprimés par les personnes participantes (par exemple, un jardin communautaire plutôt que collectif);

  - porter une attention particulière au processus en mobilisant les personnes autour d'objectifs communs, en suscitant la formation d'un groupe, en consolidant sa structure et son fonctionnement démocratique autour de valeurs partagées et en développant les habiletés nécessaires à la prise de décisions consensuelle et à la résolution des conflits;

  - cerner les forces et les ressources de chacun afin d'offrir aux participants la possibilité d'être responsables de tâches ou de rôles susceptibles de représenter

pour eux un certain défi et à partir desquels ils pourront prendre des initiatives, faire des choix et prendre des décisions significatives de manière autonome.

-établir une relation partenariale avec les participants, favoriser la transparence dans les prises de décisions, le partage de toutes les informations ainsi que l'expression des idées et des opinions de l'ensemble des participants;

-favoriser le développement d'une conscience critique auprès des participants.

6. Projet Comité Solidarité Sainte-Ursule

6.1. L'historique du projet

Au début de l'année 2005, le Centre local de développement de Québec, arrondissement Sainte-Foy-Sillery et Collectivité en Action convient différents organismes qui œuvrent dans le quartier Sainte-Ursule afin d'établir des liens entre eux pour susciter une action concertée dans le milieu. C'est ainsi qu'en mars 2005, une quinzaine d'organismes se rencontrent pour une première fois, échangent, présentent leurs missions, leurs activités et leurs services. Deux besoins sont alors soulevés soit, de mieux connaître la réalité des immigrants du quartier et de susciter l'engagement bénévole.

À la suite de cette rencontre, le CLD et CEA se réunissent en avril pour préparer la prochaine rencontre. On pense qu'il serait intéressant de discuter de la pauvreté dans le secteur et d'approfondir le sujet du partenariat. On envisage alors de développer la connaissance du quartier sous l'angle de la pauvreté pour susciter un projet concerté.

Afin de valider cette démarche, CEA et le CLD organisent une rencontre en juin 2005 avec quatre organismes du milieu, soit AGIR, la conférence Société Saint-Vincent-de-Paul Sainte-Ursule, La Courtepointe et le Café-rencontre. CEA et le CLD précisent que la démarche qu'ils ont envisagée cherche à se donner un portrait uniforme de la réalité du quartier concernant la pauvreté et l'accueil des personnes immigrantes afin de susciter la mise en œuvre de projets communs qui viseraient le mieux-être de la communauté. La réalisation d'un projet concret est retenue comme une solution permettant, dans un premier temps, de partager une vision et une approche et, dans un second temps, de trouver des pistes d'actions communes conduisant au mieux-être de la communauté. Après cette réunion, CEA et le CLD rencontrent l'École-des-Cœurs-Vaillants pour vérifier l'intérêt de chacun à organiser une fête de quartier.

En juillet, le CLD et CEA relancent les organismes du quartier pour une seconde rencontre en précisant dans l'invitation que l'organisation d'une fête de quartier apparaît comme un projet mobilisant qui permettrait de resserrer les liens entre les organismes, de faire connaître les services disponibles aux membres de la communauté et possiblement de stimuler l'implication bénévole au sein des organismes. La rencontre vise essentiellement à planifier l'événement qui se tiendrait le 1er octobre.

C'est en août 2005 que se tient la deuxième rencontre regroupant une dizaine d'organismes du quartier et qui marquera la naissance du Comité Solidarité Sainte-

Ursule, comité regroupant différents organismes qui travaillent dans le domaine de la culture, des loisirs et de la vie communautaire du quartier Sainte-Ursule. À partir de cette rencontre et pour la prochaine année, le Comité Solidarité Sainte-Ursule se mobilisera essentiellement autour de l'organisation d'une fête de quartier.

6.2. Le Comité Solidarité Sainte-Ursule au cours de l'année 2005-2006

Les réunions du Comité Solidarité Sainte-Ursule

Entre août 2005 et juin 2006, le Comité Solidarité Sainte-Ursule a tenu onze rencontres regroupant en moyenne dix personnes. Dix des rencontres ont porté sur l'organisation concrète de la fête de quartier et la onzième a permis d'en faire un bilan.

- **août 2005-mai 2006** (10 rencontres avec en moyenne 10 personnes): au cours de ces rencontres, on discute essentiellement des tâches que doivent réaliser chacun des participants pour assurer la tenue de la fête de quartier prévue le 13 mai 2006.
- **juin 2006** : chacun des membres du comité présente son évaluation de la fête. Globalement, on estime qu'environ 750 à 1000 personnes ont participé à la fête du quartier qui comprenait diverses activités (jeux gonflables, mur d'escalade, mini hockey, soccer, séances d'exercices, danses, percussions africaines, clowns et maquillage, célébration multiculturelle et multiconfessionnelle à l'église de la paroisse Sainte-Ursule, exposition de peintures, kiosques de différents organismes du quartier, fresque collective et spectacle). L'évaluation globale de la fête est positive, les citoyens semblent avoir beaucoup apprécié la fête et l'événement a permis de créer des liens entre les organismes. Toutefois, les kiosques des différents organismes du quartier ont été peu visités par les résidents. Finalement, on décide de se revoir à l'automne pour organiser une autre fête de quartier pour l'année 2007.

Les tâches réalisées par chacun des acteurs impliqués dans le Comité Solidarité Sainte-Ursule 2005-2006

Neuf organismes et un citoyen ont été impliqués dans le Comité Solidarité Sainte-Ursule et dans l'organisation de la fête de quartier qui a eu lieu le 13 mai 2006 :

Centre de santé et de services sociaux de Québec-Sud :

- participe au comité programmation de la fête;
- effectue la recherche de commanditaires;
- élabore une affiche et des dépliants pour la fête de quartier;

- rédige des communiqués pour la promotion de la fête.

Centre local de développement Sainte-Foy-Sillery :

- convoque les rencontres du Comité Solidarité Sainte-Ursule;
- prépare l'ordre du jour des réunions du Comité Solidarité Sainte-Ursule;
- anime les rencontres du Comité Solidarité Sainte-Ursule;
- participe au comité financement-budget de la fête;
- effectue des démarches auprès de commerçants.

Citoyen :

- participe au comité programmation de la fête;
- agit comme signataire du compte bancaire.

Citoyen :

- effectue des démarches auprès du conseil de fabrique et du conseil de la pastorale de la paroisse Sainte-Ursule pour l'organisation d'une célébration multiculturelle et multiconfessionnelle à l'église.

Collectivité en Action :

- prépare l'ordre du jour des réunions du Comité Solidarité Sainte-Ursule;
- convoque les rencontres du Comité Solidarité Sainte-Ursule;
- effectue le compte rendu des réunions;
- développe des outils pour faciliter l'organisation de la fête de quartier;
- participe au comité programmation de la fête;
- participe au comité financement-budget de la fête;
- agit comme signataire du compte bancaire du Comité Solidarité Sainte-Ursule;
- réalise l'analyse budgétaire du Comité Solidarité Sainte-Ursule;
- rédige des annonces pour parution dans les journaux et le feuillet paroissial;
- effectue des demandes de subventions pour la fête;
- rédige des lettres de remerciements aux commanditaires et aux organismes qui se sont impliqués dans la fête.

École-des-Cœurs-Vaillants :

- organise un concours de dessin auprès des élèves de l'école pour identifier une image et le slogan de la fête;
- convoque les médias pour la fête.

Horizon famille monoparentale :

- participe au comité programmation de la fête;
- participe au comité financement-budget de la fête.

La Courtepointe :

- participe au comité programmation de la fête.

Loisirs Sainte-Ursule :

- effectue des démarches auprès de commerçants;
- effectue des démarches pour la fermeture des rues et la fourniture d'équipements pour la fête;
- contacte le conseiller municipal pour l'obtention d'un financement et sa participation à la fête.

Ville de Québec, arrondissement Sainte-Foy-Sillery :

- participe au comité programmation de la fête;
- effectue des démarches auprès de commerçants;
- effectue des démarches pour la fermeture des rues et la fourniture d'équipements pour la fête.

6.3. Le Comité Solidarité Sainte-Ursule au cours de l'année 2006-2007

Les réunions du Comité Solidarité Sainte-Ursule

En octobre 2006, CEA relance les différents organismes qui s'étaient impliqués au sein du Comité Solidarité Sainte-Ursule l'année précédente.

- **novembre 2006** (10 personnes) : une première rencontre a lieu et regroupe dix personnes provenant de huit organismes différents. On effectue le bilan de la fête de quartier et on se questionne sur l'ampleur que doit prendre la fête cette année compte tenu des ressources financières et humaines limitées. Dans le but de planifier les activités du comité pour la prochaine année, on présente les divers projets en cours dans le quartier.
- **février 2007** (12 personnes) : lors de cette seconde rencontre, CEA et le CLD présentent les orientations du comité pour l'année 2007 et un plan d'action élaboré à partir des projets en cours dans le quartier. Par ailleurs, on échange sur les événements à venir dans le quartier.
- **mars 2007** (12 personnes) : lors de cette rencontre, on se demande s'il est réaliste d'organiser une fête de quartier cette année. Le représentant de l'École-des-Cœurs-Vaillants propose d'assurer le leadership d'un comité de travail consacré à l'organisation de la fête dont les objectifs sont de rapprocher les personnes et les cultures, et de créer des réseaux et de la solidarité.

- **juin 2007** : une rencontre d'évaluation de la fête a lieu.

Les tâches réalisées par chacun des acteurs impliqués dans le Comité Solidarité Sainte-Ursule 2006-2007

Huit organismes et un citoyen ont été impliqués dans l'organisation de la fête de quartier qui s'est déroulée le 12 mai 2007 sur le terrain de l'École-des-Cœurs-Vaillants :

Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale :
- anime une rencontre du Comité Solidarité Sainte-Ursule;
- participe au comité promotion-visibilité (responsable) de la fête;
- participe au comité financement (responsable) de la fête.

Centre local de développement :
- prépare l'ordre du jour des réunions du Comité Solidarité Sainte-Ursule;
- anime une rencontre du Comité Solidarité Sainte-Ursule;
- participe au comité danse-musique-spectacle de la fête.

Citoyen :
- participe au comité kiosque et nourriture de la fête.

Club famille Sainte-Foy, Sainte-Ursule :
- participe au comité jeux variés (responsable) de la fête.

Collectivité en Action :
- relance les organismes impliqués au sein du Comité Solidarité Sainte-Ursule;
- anime une rencontre du Comité Solidarité Sainte-Ursule;
- effectue le compte rendu des réunions du Comité Solidarité Sainte-Ursule;
- participe au comité kiosque et nourriture (responsable) de la fête;
- suscite l'implication de citoyens (québécois et immigrants) en situation de pauvreté comme bénévoles ou comme participants à la préparation de mets internationaux pour la fête;
- agit comme signataire du compte bancaire du Comité Solidarité Sainte-Ursule.

Conseil de quartier Saint-Louis :
- participe au comité danse-musique-spectacle de la fête;
- participe au comité financement de la fête.

École-des-Cœurs-Vaillants :
- assure le leadership du comité consacré à l'organisation de la fête;

- participe au comité kiosque et nourriture de la fête;
- participe au comité jeux variés de la fête;
- participe au comité promotion-visibilité;
- participe au comité financement.

Fondation SAC Entrepreneuriat :
- participe au comité promotion-visibilité de la fête.

Ville de Québec, arrondissement Sainte-Foy-Sillery :
- participe au comité danse-musique-spectacle;
- participe au comité promotion-visibilité.

6.4. Le Comité Solidarité Sainte-Ursule au cours de l'année 2007-2008

Les réunions du Comité Solidarité Sainte-Ursule

À l'automne 2007, le CLD, CEA et le CSSSVC s'entendent pour que ce dernier prenne le leadership du comité. À la suite de cette décision, le CSSSVC et le CLD invitent les membres du Comité Solidarité Sainte-Ursule à une rencontre prévue en octobre et organisée en collaboration avec CEA. Cette rencontre a pour but de réfléchir collectivement sur les actions et les projets à venir. Une brève présentation sur la défavorisation sociale et matérielle du secteur Sainte-Ursule est réalisée par le CSSSVC.

- **octobre 2007** (13 personnes) : lors de cette rencontre, le représentant du CSSSVC présente un bref historique du comité, sa raison d'être et ses réalisations. Il indique que le comité est à l'étape de se positionner en regard de ses actions futures. Le point de départ serait de s'entendre sur la vision du comité face aux réalités vécues dans le quartier. Un document de travail qui résume la mission du comité et quelques pistes d'actions est remis aux participants. Dans ce document, la mission du comité est :

  > *« Améliorer la qualité de vie des citoyens et des citoyennes du quartier en privilégiant l'autonomie, la responsabilisation et la solidarisation avec une sensibilité particulière pour les groupes vulnérables. »*

  Par la suite, le représentant du CSSSVC propose que le Comité Solidarité Sainte-Ursule en partenariat avec l'École-des-Cœurs-Vaillants comme porteur de dossier et en collaboration avec CEA dépose une demande de subvention à la Conférence Régionale des Élus dans le cadre du *Plan d'action régional en immigration* (PARI). Le

projet proposé vise à mettre en place des actions favorisant l'intégration des personnes immigrantes dans le quartier. Pour la prochaine rencontre, les membres du comité souhaitent faire un diagnostic du quartier, se positionner sur le rôle du comité et identifier la vision commune et les valeurs du comité. Il est également mentionné qu'il serait souhaitable d'avoir plus de citoyens sur le comité.

- **novembre 2007** (14 personnes) : lors de cette rencontre, le représentant du CSSSVC présente le portrait de la défavorisation matérielle et sociale du quartier. Aussi, CEA a fait parvenir un questionnaire à tous les membres du comité pour dresser un portrait qualitatif du quartier et il en fera ultérieurement la synthèse. D'autres membres du comité apporteront d'autres informations lors de la prochaine réunion.
- **janvier 2008** (22 personnes) : le représentant du CSSSVC indique que la Conférence Régionale des Élus a accepté de financer le projet déposé « *Mon quartier, mon école, mon milieu de vie* ». Le CLD a également accordé une subvention au projet. Un document qui décrit les objectifs, les actions planifiées et les échéanciers du projet est remis aux participants. On y propose la mise sur pied d'un sous-comité immigration et l'embauche d'une personne qui serait supervisée par le CSSSVC. La gestion financière serait assurée par CEA. Par ailleurs, différents participants partagent leur vision du quartier.

Les tâches réalisées par chacun des acteurs impliqués dans le Comité Solidarité Sainte-Ursule 2007-2008

Café-rencontre

- participe aux réunions du Comité Solidarité Sainte-Ursule.

Citoyens :

- participe aux réunions du Comité Solidarité Sainte-Ursule;
- consulte des personnes en situation de pauvreté pour étayer le diagnostic du quartier.

Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale :

- participe aux réunions du Comité Solidarité Sainte-Ursule;
- convoque les membres du comité aux réunions;
- prépare l'ordre du jour des réunions du Comité Solidarité Sainte-Ursule;
- anime les rencontres du Comité Solidarité Sainte-Ursule;
- présente le portrait de la défavorisation matérielle et sociale du quartier;

- supervise la personne embauchée pour le projet « Mon quartier, mon école, mon milieu de vie », financé par le PARI et le CLD.

Centre local de développement :

- participe aux réunions du Comité Solidarité Sainte-Ursule;
- convoque les membres du comité aux réunions;
- prépare l'ordre du jour des réunions du Comité Solidarité Sainte-Ursule.

Conférence Société Saint-Vincent-de-Paul Sainte-Ursule :

- participe aux réunions du Comité Solidarité Sainte-Ursule.

Collectivité en Action :

- participe à la détermination de l'ordre du jour des rencontres;
- participe aux réunions du Comité Solidarité Sainte-Ursule;
- effectue le compte rendu des réunions du Comité Solidarité Sainte-Ursule;
- consulte des personnes en situation de pauvreté pour étayer le diagnostic du quartier;
- élabore un outil pour faciliter le diagnostic du quartier et fait la synthèse des données recueillies;
- se procure le repas pour les membres du Comité Solidarité Sainte-Ursule;
- assure la gestion financière du projet « Mon quartier, mon école, mon milieu de vie », financé par le PARI.

Conseil de fabrique

- participe aux réunions du Comité Solidarité Sainte-Ursule.

Conseil de quartier Saint-Louis

- participe aux réunions du Comité Solidarité Sainte-Ursule.

Corporation des loisirs Sainte-Ursule

- participe aux réunions du Comité Solidarité Sainte-Ursule.

École-des-Cœurs-Vaillants

- participe aux réunions du Comité Solidarité Sainte-Ursule.

Horizon Nouveau

- participe aux réunions du Comité Solidarité Sainte-Ursule.

Ville de Québec

- participe aux réunions du Comité Solidarité Sainte-Ursule.

6.5. Commentaires et pistes de réflexion en regard de l'approche d'*empowerment*

Les données limitées dont nous disposons concernant le Comité Solidarité Sainte-Ursule (qui proviennent essentiellement des comptes rendus des réunions du comité, de l'observation d'une seule rencontre et de certaines informations recueillies lors d'entretiens individuels effectués auprès des agents milieu de CEA et de certains membres du comité de gestion) ne permettent pas de répondre aux questions d'évaluation définies par le comité d'évaluation de CEA. En juillet 2007, le comité d'évaluation de CEA n'avait pas jugé opportun de recueillir d'autres données (par exemple, entrevues individuelles auprès d'organismes membres du comité, entrevues de groupe auprès du comité) étant donné le développement actuel du comité qui est encore relativement jeune.

S'il nous est impossible d'évaluer le projet en regard de l'approche d'*empowerment*, nous pouvons néanmoins formuler certains commentaires à partir des données recueillies et proposer certaines pistes de réflexion qui puissent éventuellement alimenter les discussions sur l'intervention de CEA dans ce projet et sur les possibles lieux d'*empowerment*.

L'intervention de CEA

À partir des données disponibles, il appert que l'intervention de CEA au sein du Comité Solidarité Sainte-Ursule a considérablement évolué depuis la création du comité.

L'objectif que visait CEA dans la mise sur pied d'un comité regroupant différents organismes du quartier était essentiellement de mobiliser des organismes et des résidents du quartier.

Si initialement CEA de concert avec le CLD souhaitait que les actions concertées soient orientées sur la pauvreté et la situation des immigrants du quartier, ceux-ci retiennent finalement la réalisation d'une fête de quartier qui vise la création de liens entre les organismes, la connaissance des ressources disponibles du milieu par les résidents et l'engagement bénévole.

En 2005-2006, CEA soutient largement le fonctionnement du comité. En effet, il prépare l'ordre du jour des réunions en collaboration avec le CLD, effectue les comptes rendus des rencontres et réalise l'analyse budgétaire du comité. Aussi, en collaboration avec le CLD, il oriente rapidement les activités du comité autour de la

réalisation d'une fête de quartier dans lequel il s'implique considérablement. Si plusieurs autres acteurs y participent également, CEA devient tout de même la pierre angulaire du comité et de la fête de quartier. Les réunions du comité au cours de cette année portent essentiellement sur la planification concrète des différentes tâches à réaliser pour la fête de quartier. L'implication importante de CEA dans l'organisation de la fête la première année visait la réalisation concrète d'un projet regroupant divers organismes afin que ceux-ci, à la suite d'une première expérience positive, puissent organiser eux-mêmes de manière concertée d'autres activités dans le quartier.

> *« On avait des partenaires super actifs, …, on avait des gens qui étaient très actifs mais mobilisés par Collectivité (en Action). On était vraiment l'engrenage. Ça a eu l'effet souhaité »* (agent milieu de CEA).
>
> *« Les gens prenaient des parties, mais beaucoup, beaucoup par rapport à leur propre organisation. C'était pas fait aussi conjointement qu'on aurait espérer, mais je pense que tout le monde y a trouvé son compte un peu »* (agent milieu de CEA).

En 2006-2007, CEA prépare toujours l'ordre du jour des rencontres en collaboration avec le CLD et effectue le compte rendu des réunions. Il demeure un acteur central du comité. Toutefois, en adoptant une attitude partenariale plutôt que de leader pivot, il permet à d'autres acteurs de prendre le leadership dans l'organisation de la fête de quartier en 2007.

Pour cette fête, CEA suscite l'implication de personnes en situation de pauvreté. Par ailleurs, ayant le souci de voir s'élargir les activités du comité en lien avec les besoins de la communauté, CEA en collaboration avec le CLD et le CSSSVC propose de déterminer des orientations pour le comité et d'élaborer un plan d'action pour l'année 2007. On amène aussi les discussions sur les valeurs du comité.

En 2007-2008, le CSSSVC ayant prit clairement le leadership du comité, CEA se positionne davantage comme un acteur du milieu parmi d'autres. Il n'assure plus le leadership et cherche à apporter au sein du comité les préoccupations et les perceptions des personnes en situation de pauvreté. Il perçoit son rôle au sein du comité comme celui de favoriser la prise de parole et de position des différents organismes et citoyens membres du comité sur les divers sujets abordés. Par ailleurs, CEA effectue toujours le compte rendu des rencontres, procure le repas pour les membres du comité et s'est engagé à assurer la gestion financière d'un projet du comité financé par la CRÉ et le CLD.

En regard des éléments essentiels qui caractérisent une pratique axée sur l'*empowerment*, certaines réflexions peuvent être faites concernant l'évolution de l'intervention de CEA au cours des trois dernières années :

- Une collaboration partenariale : ce type de collaboration semble de plus en plus aisée étant donné que CEA ne joue plus un rôle de leader clé et incontournable au sein du comité. Toutefois, le fait que certaines décisions ont été prises par CEA (souvent avec d'autres acteurs comme le CLD ou le CSSSVC) sans participation des autres organismes membres du comité apparaît moins favorable à ce type de collaboration.
- Une intervention misant sur les capacités, les forces et les ressources des personnes : en adoptant davantage un rôle de partenaire et de soutien depuis 2006, CEA semble être davantage en mesure de favoriser l'expression et l'exercice des capacités et des forces des organismes du milieu présents au sein du comité.
- La prise en compte simultanée des conditions structurelles et individuelles dans l'intervention : par son intervention à la fois auprès de personnes en situation de pauvreté au sein de différents projets et par son implication également dans des structures de concertation pouvant éventuellement conduire à des changements sociaux, CEA témoigne d'un souci d'agir à la fois sur les conditions structurelles et individuelles de la pauvreté.
- Un postulat qui conçoit les clients comme des sujets actifs et ayant des droits : ce postulat semble avoir toujours été présent.
- Une orientation consciente des énergies professionnelles vers des individus et des groupes historiquement opprimés : étant moins affairé à la réalisation de tâches techniques liées aux fêtes de quartier, CEA semble orienter désormais davantage ses efforts vers la représentation des personnes en situation de pauvreté et vers la prise en compte des besoins de ces personnes dans l'orientation des travaux du comité.
- Une attention portée autant sur le processus de l'intervention que sur le résultat : bien qu'au cours de la première année d'activités du comité, les efforts semblent avoir été concentrés sur la réalisation concrète d'une fête de quartier, actuellement CEA semble porter davantage attention au processus en proposant par exemple des outils pour faire un portrait du quartier, en consultant des personnes en situation de pauvreté et en proposant aux membres du comité du temps de réflexion sur l'analyse du quartier, de ses problèmes et sur la détermination de solutions.

- Une définition du changement visé et de ses modalités se fait avec les personnes concernées : si initialement CEA et le CLD ont orienté de manière déterminante les activités du comité sans participation de l'ensemble des acteurs, CEA souhaite davantage favoriser l'expression des points de vue des différents acteurs du comité sur les divers sujets abordés.
- Le développement d'une démarche d'action conscientisante : en proposant une période significative de réflexion sur le diagnostic du quartier, CEA est davantage susceptible de favoriser le développement d'une conscience critique au sein du comité.

En somme, si plusieurs caractéristiques essentielles des pratiques axées sur l'*empowerment* semblent avoir été absentes au début de l'implication de CEA au sein du comité, elles semblent davantage présentes actuellement, même si depuis cette année CEA ne joue plus le rôle de leader au sein du comité et n'a donc plus autant d'influences qu'auparavant sur la mise en place d'une structure de concertation d'organismes et de citoyens du milieu qui puisse favoriser l'*empowerment* de ses membres et l'*empowerment* communautaire. De plus, si sa pratique semble comprendre plusieurs des caractéristiques essentielles des approches axées sur l'*empowerment*, il n'est pas clair si CEA poursuit des objectifs d'*empowerment* précis par son implication au sein du comité.

Une implication claire de CEA au sein du comité dans le but de favoriser l'*empowerment* communautaire apparaîtrait pertinente en regard de la mission du comité qui est : *« Améliorer la qualité de vie des citoyens et des citoyennes du quartier en privilégiant l'autonomie, la responsabilisation et la solidarisation avec une sensibilité particulière pour les groupes vulnérables. ».*

Par ailleurs et en terminant, il nous semble que certaines tâches effectuées par CEA comme la rédaction des comptes rendus, la gestion financière du projet « *Mon quartier, mon école, mon milieu de vie* » et le fait de procurer les repas pour les participants au comité pourraient être réévaluées quant à leur raison d'être et leur finalité en rapport avec l'approche d'*empowerment*.

L'*empowerment* des membres du comité

Nous savons que les différents lieux de concertation peuvent jouer un rôle important dans le développement de l'*empowerment* des organismes qui en sont membres (Ninacs, à paraître). Malheureusement, les données dont nous disposons ne nous permettent pas de savoir si la participation des organismes au sein du Comité

Solidarité Sainte-Ursule leur a permis de développer leur *empowerment* organisationnel et si celle des citoyens membres du comité leur a permis de développer leur *empowerment* individuel.

Ainsi, nous ne savons pas si les organismes membres du Comité Solidarité Sainte-Ursule ont :

- acquis une plus grande capacité à participer aux décisions qui intéressent leur organisation;
- développé des compétences et des habiletés;
- cheminé quant à la reconnaissance de leur propre légitimité en tant qu'organisme et quant à la reconnaissance du milieu envers eux;
- développé une plus grande capacité d'analyse des enjeux pour leurs membres et pour la population en général.

et si les citoyens qui ont été membres de ce même comité ont:

- participé à des décisions significatives pour eux;
- acquis de nouvelles compétences;
- développé une estime d'eux-mêmes;
- développé une conscience critique.

Aussi, nous ne savons pas si les organismes et les citoyens membres présentaient un manque au niveau de leur capacité d'agir. *A priori*, plusieurs organismes membres n'apparaissent pas comme des organismes en manque de pouvoir d'agir, bien qu'il nous soit impossible de nous prononcer sur ce point et pour l'ensemble des membres au sein du comité à partir des données disponibles.

De plus, nous pouvons nous demander si le Comité Solidarité Sainte-Ursule représente un milieu favorable au développement de l'*empowerment* de ses membres. Étant donné que depuis la naissance du comité, différents organismes assurent un leadership très fort, CEA et le CLD les premières années et récemment le CSSSVC, nous pouvons nous demander si ce leadership entre autres :

- permet à tous les membres du comité de participer à sa vie et à ses systèmes;
- permet à tous les membres de participer aux décisions qui sont significatives pour eux;
- intègre des individus non perçus comme leaders naturels dans les espaces décisionnels;
- est équitable dans la distribution du pouvoir;

- se préoccupe autant du processus que des résultats;
- mise sur un système de valeurs partagées et une vision commune;
- entretien une atmosphère d'apprentissage;
- favorise le développement de compétences et d'habiletés.

Bien que nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur ces différents points, une réflexion sur ces différents aspects s'avèrerait importante si CEA et d'autres membres du Comité Solidarité Sainte-Ursule souhaitent favoriser l'*empowerment* organisationnel ou individuel de certains membres impliqués.

L'*empowerment* organisationnel du Comité Solidarité Sainte-Ursule

De 2005 à 2007, le Comité Solidarité Sainte-Ursule représentait surtout un groupe d'organismes et de citoyens mobilisés autour de l'organisation d'une fête de quartier. Depuis l'automne 2007, le comité semble démontrer une volonté d'avoir une existence propre en se définissant une mission, des objectifs et des activités cohérents. Étant donné ce cheminement qui est récent, il est encore trop tôt pour évaluer le développement de l'*empowerment* organisationnel du comité lui-même, autrement dit d'évaluer si le comité :

- participe aux décisions qui l'intéressent comme organisation;
- acquiert (membres) des connaissances et des habiletés;
- parvient à reconnaître sa propre légitimité et à se faire reconnaître par le milieu;
- clarifie les enjeux pour ses membres.

L'*empowerment* communautaire

Encore une fois, les données ne nous permettent pas d'évaluer le rôle du comité dans le développement de l'*empowerment* communautaire et il serait certainement prématuré d'évaluer cette composante.

Cependant, les lieux de concertation s'avèrent des éléments importants pour l'*empowerment* communautaire. Toutefois, nous savons que la participation à des structures de concertation peut davantage être utilitariste plutôt qu'axée sur les besoins de la communauté. Pour développer le pouvoir d'agir une communauté, il faut :

- avoir une vision de la communauté comme un tout physique et social;
- développer des programmes qui visent à répondre aux besoins des personnes avant tout;

- développer l'*empowerment* politique;
- renforcer le tissu social sur le plan de la citoyenneté active et des relations personnelles informelles (Ninacs, à paraître).

Pour y parvenir, les membres d'une structure de concertation devraient prioriser des activités réflexives pour développer une vision commune des objectifs à poursuivre à partir d'un diagnostic qui soit commun (Ninacs, à paraître). En ce sens, les réflexions stratégiques sont certainement à privilégier sur les réflexions techniques.

7. Les Glaneuses

7.1. L'historique du projet

Au cours de l'été 2005, des échanges entre l'agent milieu de CEA et deux femmes présentes lors des distributions alimentaires organisées par la conférence SSVP de Sainte-Ursule, l'une bénévole pour la SSVP et l'autre à la fois bénévole et bénéficiaire, conduisent à identifier l'isolement comme une problématique importante vécue par plusieurs femmes bénéficiaires de la distribution alimentaire. Elles décident alors d'inviter des femmes bénéficiaires de la distribution alimentaire à une première rencontre en vue de former un groupe. À cette première rencontre tenue le 13 septembre au sous-sol de l'Église Sainte-Ursule, deux autres femmes ayant récemment immigré au Québec se joignent à elles pour former un groupe et elles décident de se rencontrer une fois par semaine accompagnées par CEA. Leur objectif est de créer des liens entre elles, d'échanger, de discuter sur divers sujets et de briser leur isolement.

7.2. Le groupe Les Glaneuses

Les réunions du groupe en 2005-2006

De septembre à décembre 2005, le groupe s'est réuni de manière hebdomadaire au sous-sol de l'Église Sainte-Ursule au cours de rencontres qui duraient en moyenne une heure trente. Au cours de l'automne, la participante qui était bénévole pour la SSVP s'est retirée du groupe.

- **13 septembre** (4 femmes) : les femmes conviennent de se rencontrer une fois par semaine pour échanger et inviter des personnes ressources sur différents thèmes déterminés. Elles décident de susciter la participation d'autres femmes en faisant paraître des annonces dans le feuillet paroissial et le journal l'Appel et en diffusant l'information auprès de leurs connaissances.
- **26 septembre** (3 femmes) : au cours de cette rencontre, les femmes discutent autour du thème *D'ici ou d'ailleurs, comment se fait mon intégration ?* D'autre part, elles soulèvent l'idée de mettre sur pied un projet de vente de sacs d'épicerie en tissu ou un service d'échanges de revues pour financer les activités éventuelles du groupe.

- **3 octobre** (3 personnes) : lors de cette réunion, les femmes échangent autour du thème *L'intégration, c'est pas toujours facile* et abordent divers sujets comme le ramadan, l'alimentation et les relations avec la conférence SSVP de Sainte-Ursule.
- **17 octobre** (2 personnes) : dans le cadre de la journée internationale de l'élimination de la pauvreté, deux femmes du groupe participent à une activité organisée par CEA, le Centre Femmes d'Aujourd'hui et la Courtepointe dans la paroisse Saint-Thomas-d'Aquin.
- **24 octobre** (aucune personne) : aucune personne ne s'est présentée pour cette réunion.
- **31 octobre** (une personne) : une seule femme s'est présentée pour la rencontre.
- **7 et 14 novembre** (trois personnes et deux personnes) : au cours de ces deux rencontres, les femmes discutent et se questionnent sur ce qu'elles souhaitent faire dans ce projet.
- **29 novembre** (trois femmes) : au cours de cette rencontre, les femmes décident de se regrouper entre elles avant d'interpeller d'autres femmes. Elles souhaitent inviter une personne du Centre Culturel Islamique de Québec et du Statut de la Femme ainsi que rencontrer le conseiller municipal pour lui faire connaître les besoins des résidentes du quartier. Elles planifient également de faire une dégustation de crêpes marocaines lors de la prochaine distribution alimentaire.

Par après, les rencontres se sont poursuivies de manière hebdomadaire jusqu'en juillet 2006 avec la présence d'une, deux et plus rarement des trois femmes puisqu'une d'entre elles avait débuté des cours en soins infirmiers et une autre travaillait de manière occasionnelle.

En somme, au cours de l'automne 2005 et l'hiver 2006, les femmes vont échanger sur diverses thématiques le plus souvent entre elles mais à deux occasions accompagnées par une nutritionniste du CLSC et une personne du Centre Culturel Islamique de Québec. Elles vont également préparer et distribuer des crêpes marocaines qui seront servies au Café-rencontre lors d'une distribution alimentaire, le tout accompagné d'une présentation sur le Maroc. Le groupe va également participer à la fête de quartier à Sainte-Ursule. Un atelier de peinture et le visionnement d'un film feront aussi partie des activités menées entre elles. Le début d'études en soins infirmiers pour l'une et d'un travail occasionnel pour l'autre semble avoir fait en sorte que les rencontres ont été plus difficiles à maintenir.

Les réunions du groupe en 2006-2007

Après le départ de l'agent milieu en juillet 2006 et l'arrivée d'un autre, les rencontres du groupe ont repris le 10 octobre 2006.

- **10 octobre 2006** (trois personnes) : les femmes discutent sur la finalité du groupe et réitèrent leur souhait d'avoir du plaisir ensemble, de s'informer, de partager des intérêts et de s'entraider.
- **24 octobre 2006** (trois personnes) : les femmes décident de présenter le projet aux bénéficiaires de la distribution alimentaire le 7 novembre prochain en installant un kiosque présentant le groupe Les Glaneuses.
- **30 octobre 2006** (trois personnes) : les femmes préparent la prochaine rencontre du 7 novembre et échangent sur comment elles présenteront le groupe.
- **7 novembre 2006** (trois personnes) : aucune nouvelle personne ne s'est présentée pour faire partie du groupe.

Par la suite, le groupe décide de faire une pause jusqu'à l'arrivée prévue en février 2007 d'un autre agent milieu à CEA. Au cours de l'été 2007, le nouvel agent milieu échange à diverses occasions avec deux des femmes du groupe qui conviennent de fixer une rencontre prochainement. En septembre 2007, l'agent milieu contacte les trois femmes pour les convier à une rencontre mais, finalement, les participantes annoncent qu'elles préfèrent se rencontrer seules avant de tenir une réunion avec CEA. Depuis, le groupe ne s'est pas réuni.

CONCLUSION

Les interventions axées sur l'approche d'*empowerment* sont reconnues comme des interventions clés en santé publique pour réduire les inégalités sociales de santé. Les données récentes indiquent que les stratégies d'*empowerment* sont prometteuses pour produire des résultats sur l'*empowerment* et sur la santé ainsi que pour travailler auprès des populations et des groupes socialement exclus. Toutefois, ces stratégies demeurent encore peu évaluées.

L'évaluation des sept projets mis en œuvre par CEA montre qu'ils ont donné des résultats différents quant à l'*empowerment* des personnes impliquées.

Tout d'abord, rappelons que parmi les sept projets de CEA, le projet POEMM ne visait pas l'*empowerment* des personnes ciblées mais bien la création de liens entre la communauté musulmane et les organismes de services du milieu. Bien qu'il ne visait pas l'*empowerment,* il n'en demeure pas moins que ce projet répondait à un besoin important de la communauté immigrante musulmane du quartier Saint-Thomas-d'Aquin.

Ensuite, l'évaluation des projets Les Glaneuses, Comité Solidarité Sainte-Ursule et Comité Vie de Quartier Saint-Thomas-d'Aquin en rapport avec le développement de l'*empowerment* n'a pu être réalisée en raison respectivement de l'impossibilité de rencontrer les personnes impliquées, du moment prématuré de l'évaluation par rapport au développement du projet et du moment inopportun de l'évaluation étant donné le retrait de CEA du Comité Vie de Quartier. En soi, les structures de concertation comme sont le Comité Solidarité Sainte-Ursule et le Comité Vie de Quartier Saint-Thomas-d'Aquin représentent des milieux potentiellement susceptibles de développer l'*empowerment* de ses membres, du comité et de la communauté, si bien que l'évaluation de ces deux projets serait pertinente et intéressante à mener ultérieurement à un moment jugé plus opportun.

Enfin, l'évaluation des projets La Jasette…Café animé, la Distribution alimentaire d'été à Sainte-Ursule et le jardin l'Entre Amis montre que s'ils visaient tous clairement l'*empowerment* des citoyens impliqués, ces projets ont contribué au développement de l'*empowerment* des personnes ciblées à l'exception du dernier.

En effet, toutes les femmes qui forment actuellement le comité responsable de La Jasette ont développé leur *empowerment* individuel et plusieurs des personnes impliquées dans le comité responsable de la Distribution alimentaire de l'été 2007 ont également cheminé sur les différents axes de l'*empowerment* individuel. La majorité de

ces personnes ont développé un *empowerment* partiel sur le plan individuel, mais qui a des répercussions concrètes dans leur vie quotidienne. Plusieurs des personnes impliquées qui ont vécu un processus d'*empowerment* rapportent également des bienfaits significatifs sur leur santé psychologique. L'évaluation de l'intervention de CEA dans ces deux projets montre que celle-ci était conforme aux principes reconnus des interventions axées sur l'approche d'*empowerment* et soulignons également que CEA a réussi à impliquer dans ces deux projets toutes des personnes qui vivaient en situation de pauvreté. Notons également que l'intervention de CEA dans le projet la Jasette et en collaboration avec d'autres partenaires dans la formation intitulée *Pour ma dignité, j'prend ma place dans la société* apparaît comme un modèle d'intervention axée sur l'approche d'*empowerment*, car elle a permis le développement de toutes les composantes de l'*empowerment* y compris la conscience sociale et politique, une des composantes essentielles de l'*empowerment* individuel souvent négligée dans les interventions. En effet, certaines femmes impliquées dans le comité responsable de La Jasette ont développé une conscience sociale et politique qui mérite d'être souligné. Enfin, les comités responsables du café La Jasette et de la Distribution alimentaire d'été à Sainte-Ursule ont développé partiellement leur *empowerment* au niveau organisationnel.

Concernant le projet le jardin l'Entre Amis, l'évaluation montre qu'il n'a pas contribué à développer l'*empowerment* des citoyens impliqués même si cet objectif était visé. L'implication de citoyens qui n'étaient pas en manque de pouvoir d'agir et une intervention axée davantage sur l'atteinte de résultats concrets que sur le processus n'ont pas permis de contribuer au développement de l'*empowerment* des personnes impliquées. Malgré ce constat, il apparaît important de souligner que ce jardin représente le premier jardin collectif de la paroisse Sainte-Ursule et qu'il constitue un beau projet d'organisation communautaire pour les citoyens du quartier.

En somme, si tous les projets de CEA n'ont pu être évalués par rapport à l'*empowerment* des personnes impliquées, si le projet POEMM ne visait pas à développer l'*empowerment* des citoyens ciblés mais plutôt à répondre à un autre besoin jugé important par la communauté immigrante musulmane de la paroisse Saint-Thomas-d'Aquin, si le projet du jardin l'Entre Amis n'a pas démontré d'effets positifs sur l'*empowerment* des jardiniers mais a plutôt contribué à doter la paroisse Sainte-Ursule d'un jardin collectif, l'évaluation réalisée montre d'une part, qu'il est possible de mener une intervention qui respecte l'ensemble des principes des approches axées sur l'*empowerment* et, d'autre part, qu'il est possible de rejoindre des personnes en situation de pauvreté et de développer leur *empowerment* de manière significative à travers leur implication dans des projets qu'ils choisissent et jugent

significatifs à leurs yeux. L'évaluation des projets La Jasette…Café animé et Distribution alimentaire d'été menés par CEA le démontre.

Ainsi, à l'heure où l'*empowerment* représente un concept clé en promotion de la santé, où les études indiquent qu'il constitue une stratégie de santé publique viable et importante pour réduire les inégalités sociales de santé (Wallerstein, 2006), où l'OMS en 2005 lors de la cinquième conférence internationale de la promotion de la santé indiquaient que les politiques et partenariats qui favorisent l'*empowerment* des communautés et qui améliorent la santé doivent être au cœur du développement national et global (OMS, 2007), où très récemment le réseau sur l'exclusion sociale de la commission sur les déterminants sociaux de la santé de l'OMS souligne que l'*empowerment* communautaire est une stratégie importante pour réduire les inégalités de santé (Popay *et al.*, 2008), nous croyons que le moment n'est plus à questionner la pertinence ou non de supporter et de développer des interventions axées sur l'approche d'*empowerment* mais plutôt à questionner la volonté des instances internationales, des gouvernements, des instances régionales, des municipalités, des organismes, des ministères de la santé et des agences de la santé à concrètement soutenir les organismes et les initiatives du milieu qui mettent en place des projets d'*empowerment* auprès des personnes en situation de pauvreté.

BIBLIOGRAPHIE

Abma, T.A. Patients as Partners in a Health Research Agenda Setting. The Feasibility of a Participatory Methodology. *Evaluation & The Health Professions*, 2006, 29 (4), 424-439.

Baum, F., MacDougall, C., Smith, D. Participatory action research. *Journal of Epidemiology and Community Health*, 2006, 60 : 854-857.

Beeker, C. Guenther-Grey, C., Raj, A. Community Empowerment Paradigm Drift and The Primary Prevention of HIV/AIDS. *Social Science and Medicine*, 1998, 46 (7) : 831-842.

Boutilier, M., Mason, R., Rootman, I. Community action and reflective practice in health promotion research. *Health Promotion International*, 1997, 12 (1) : 69-78.

Brown, L.D., Tandon, R. Ideology and Political Economy in Inquiry : Action Research and Participatory Research. *The Journal of Applied Behavioral Science*, 1983, 19 (3) : 277-294.

Cornwall, A., Jewkes, R. What is participatory research? *Social Science and Medicine*, 1995, 41 (12) : 1667-1676.

Eng, E., Parker, E. Measuring Community Competence in the Mississippi Delta: The Interface between Program Evaluation and Empowerment. *Health Education Quarterly*, 1994, 21 (2) : 199-220.

Evans, R.G., Stoddart, G.L. Produire de la santé, consommer des soins, p. 37-73 dans Evans, R.G., Barer, M.L., Marmor, T.R. (eds). *Être ou ne pas être en bonne santé : biologie et déterminants sociaux de la maladie*. Presses de l'Université de Montréal, 1996.

Fetterman, D.M. *Foundations of empowerment evaluation*. Sage Publications Inc., 2001.

Gibson, C.H. A concept analysis of empowerment. *Journal of Advanced Nursing*, 1991, 16 : 354-361.

Hyppolite, S.-R. *La participation à une organisation volontaire: la clé de l'empowerment psychologique, organisationnel et communautaire*. Essai présenté pour l'obtention du grade de maîtrise ès sciences (M. Sc.). Maîtrise en santé communautaire. Université Laval. Mai 2002.

Israel, B.A., Checkoway, B., Schulz, A. Zimmerman, M. Health Education and Community Empowerment: Conceptualizing and Measuring Perception of Individual, Organizational, and Community Control. *Health Education Quarterly*, 1994, 21(2) : 149-170.

Kickbush, I. Health promotion: A Global Perspective. *Canadian Journal of Public Health*, 1986, 77: 321-326.

Labonté, R. Health Promotion and Empowerment : Reflections on Professional Practices. *Health Education Quarterly*, 1994, 21 (2) : 253-268.

Laverack, G., Wallerstein, N. Measuring community empowerment: a fresh look at organizational domains. *Health Promotion International*, 2001, 16 (2) : 179-185.

Le Bossé, Y. De l'habilitation au pouvoir d'agir : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment. *Nouvelles pratiques sociales*, 2004, 16 (2) : 31-51.

McTaggart, R. Principles for participatory action research, *Adult Education Quarterly*, 1991, 41 (3) : 168-187.

Minkler, M. Challenges for Health Promotion in the 1980. *American Journal of Health Promotion*, 1994, 8 (6) : 403-413.

Minkler, M. Ethical Challenges for the Outside Researcher in Community-Based Participatory Research. *Health Education & Behavior*, 2004, 31 (6) : 684-697.

Minkler, M. Community-Based Research Partnerships: Challenges and Opportunities. *Journal of Urban Health: Bulletin of the New York Academy of Medicine,* 2005, 82 (2), supp 2.

Ninacs, W.A. *Empowerment et Intervention. Développement de la capacité d'agir et de la solidarité*. Presses de l'Université Laval. Collection Travail Social. 2008.

Organisation mondiale de la Santé, Santé et Bien-être social Canada, & Association canadienne de santé publique. *Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé*. 17-21 novembre 1986.

Organisation mondiale de la Santé. *Déclaration de Jakarta sur la promotion de la santé au XXIe siècle*. Quatrième conférence internationale sur la promotion de la santé. Jakarta, 21-25 juillet. Genève, 1997.

Organisation mondiale de la Santé. *La Charte de Bangkok pour la promotion de la santé à l'heure de la mondialisation.* 2005.

Pampalon, R., Hamel, D., Raymond, G. *Indice de défavorisation pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec.* Mise à jour 2001. Institut national de santé publique du Québec, 2004.

Patton, Q.M. *Utilization-Focused Evaluation. The New Century Text*. Third Edition. Sage Publications. 1997.

Poland, B.D. Knowledge development and evaluation in, of and for Healthy Community initiatives. Part I: guiding principles. *Health Promotion International*, 1996, 11 (3) : 237-246.

Popay, J., Escorel, S., Hernandez, M., Johnston, H., Mathieson, J. Rispel, L. *Understanding and Tackling Social Exclusion.* Final report to the WHO Commission on Social Determinants of Health from the Social Exclusion Kwowledge Network. February 2008.

Potvin, L . Managing uncertainty through participation. In *Health & Modernity. The role of theory in health promotion* McQueen, D. M., Kickbusch, I., Potvin, L., Peilikan, J. M., Balbo, L., Abel, T. (pp. 103-128). New York : Springer, 2007.

Programme des Nations Unies pour l'environnement, Conseil des Ministres des pays nordiques, Organisation mondiale de la Santé. *Déclaration de Sundsvall sur les milieux favorables à la santé*. Troisième conférence internationale pour la promotion de la santé. Sundsvall, 9-15 juin, 1991.

Purdey, A.F., Adhikari, G.B., Robinson, S.A., Cox, P.W. Participatory Health Development in Rural Nepal: Clarifying the Process of Community Empowerment. *Health Education Quarterly*, 1994, 21 (3) : 329-343.

Restrepo, H. *Increasing community capacity and empowering communities for promoting health* (Draft technical report). Fifth Global Conference on Health Promotion, Mexico City, June 5-9. Geneva: World Health Organization, 2000.

Robertson, A., Minkler, M. New Health Promotion Movement: A Critical Examination. *Health Education Quarterly*, 1994, 21(2) : 295-312.

Wallerstein, N., Bernstein, E. Empowerment Education: Freire's Ideas adapted to Health Education. *Health Education Quarterly*, 1988, 15 (4): 379-394.

Wallerstein, N. Powerlessness, Empowerment and Health: Implications for Health Promotion Programs. *Behavior Change*, 1992, 6 (3) : 197-205.

Wallerstein, N. *What is the evidence on effectiveness of empowerment to improve health?* Copenhagen, WHO Regional Office for Europe, 2006.